



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 43.14.83.53 - fax : (1) 43.14.83.50

SANS PAPIERS : LA HONTE

Le MRAP condamne avec la plus extrême vigueur la décision du gouvernement de faire intervenir ce matin les forces de l'ordre à l'église Saint-Bernard. Ce vendredi 23 août 1996 est un jour de honte pour tous ceux qui sont attachés aux valeurs et traditions de la France.

En faisant ce choix, le gouvernement s'obstine dans l'impasse et donne des gages à ceux qui, de longue date, pour mieux occulter leur mépris des valeurs démocratiques, font de la chasse aux étrangers leur fond de commerce.

Le gouvernement ne fera pas l'économie d'une solution véritablement politique aux problèmes inextricables créés aux étrangers présents sur le territoire français par plus de 20 ans de législations successives aboutissant au blocage des lois Pasqua.

Un tel coup de force ne peut que renforcer l'unité de tous ceux qui soutiennent les justes revendications des sans-papiers. Le MRAP appelle donc à ce que, partout en France, soient organisés des rassemblements et des marches de protestations.

Le MRAP, en liaison avec l'ensemble des organisations qui soutiennent les sans-papiers, appelle à un

RASSEMBLEMENT DE PROTESTATION PLACE DE LA REPUBLIQUE CE SOIR 23 AOÛT 1996 A 18h00

Paris, le 23 août 1996



Si vous souhaitez être informé(e) des activités du MRAP

Nom.....

Prénom.....

..... Adresse.....

.....

.....

.....

Talon à retourner au MRAP - 89, rue Oberkampf - 75011 PARIS

LA LUTTE DES SANS PAPIERS A SAINT DENIS

CHRONOLOGIE

- Avril Mai 1996 Constitution d'une Coordination départementale du DROIT DE VIVRE EN FAMILLE autour du MRAP de St Denis et de l'Association des femmes des Francs Moisis pour soutenir un collectif de familles actuellement sans papiers mais désireuses de régler leur situation en France .
- Mai 1996 Le Collectif prend contact avec le Père Berger Curé de la Basilique de St Denis pour voir si une occupation serait possible , et avec la Pastorale des migrants du diocèse pour l'inviter à la manifestation du 22 Mai et pour participer à la Coordination.
- 22 Mai Marche à BOBIGNY
- Fin Mai Plusieurs réunions au Cabinet du Préfet aboutissant le 31 Mai au refus d'adopter une solution globale
- 31 Mai Invitation de la Pastorale des Migrants à participer à l'Assemblée Générale du 5 Juin à la Bourse du travail de Saint Denis
- Dimanche 2 Juin Réunion à l'Evêché de St Denis avec différents militants du diocèse pour faire le point de la situation et mandater la Past des migrants pour suivre le dossier.
- Mercredi 5 Juin Assemblée Générale des Associations puis des familles à la Bourse du Travail de St Denis
Volonté de ne pas réduire l'action aux seules familles de parents d'enfants français.
Prise en compte de la détermination des familles à occuper un local et à faire la grève de la faim
Décision d'occuper le local paroissial de la r de la Boulangerie prêté par le Père Berger
Choix du Samedi 8 Juillet pour débiter l'action - 15 personnes seront en permanence jour et nuit
Appel de soutien des élus et d'autres personnalités.
- Samedi 8 Juin Début de l'Occupation : Départ de la Bourse du Travail ; Prises de Parole dans la Basilique, Installation dans le local de la r de la Boulangerie
- Lundi 10 Juin Assemblée Générale
Bilan de l'écho fait par les médias
Les initiatives à prendre : Manif à l'occasion du Passage d'Eric Raoult, - Manifestation du 15 Juin, - Démarches auprès des organisations syndicales - Interpellation par écrit du Préfet - Réflexion sur les permanences. - Insistance sur le fait que l'on ne veut pas se limiter aux seules familles d'enfants français
- Mardi 11 Juin Venue d'Eric Raoult à St Denis pour visionner le film Douce France - Rencontre d'une petite délégation avec lui et avec le Sous Préfet de St Denis
- Mercredi 12 Juin Courrier au Préfet lui demandant de recevoir une délégation
Différentes déclarations de différentes associations, (Coordination, PCF, Past des migrants, ACO, Gisti
- Vendredi 14 Juin Réponse du Préfet confiant à M Bilaud le soin de recevoir la délégation
- Samedi 15 Juin Manifestation de la Bastille à la Nation demandant l'abandon de l'avant projet Debré et l'abrogation de la loi Pasqua (participation importante de St Denis)
- 17 Juin Nouvelle lettre au préfet
- Mercredi 19 Juin Début de la grève de la faim
- Mardi 25 Juin Délégation à la Préfecture et remise à M Bilaud d'une liste de 85 familles dont 48 de parents d'enfants français et demandant la carte de 10 ans pour ces 85 familles
Quelques régularisations de parents d'enfants français, promesse d'étudier 4 dossiers de plus par jour
- Mercredi 26 Juin Communiqué du ministère de l'intérieur relatif aux parents d'enfants nés en France avant le 1 Janvier 1994
Manifestation devant la préfecture de Bobigny : Réaffirmation de la détermination des familles
- 27 Juin Communiqué de la coordination concernant la délégation du 25
Assemblée générale, un certain découragement des familles - Constatation que l'affrontement prend de plus en plus une tonalité politique - certaines familles doivent arrêter la grève de la faim à cause de leur travail - Décision d'impliquer davantage syndicats et partis politiques - Réflexion sur la manière de continuer l'action pendant la période de vacances .- Toutes décisions suspendues au résultat de la rencontre à la préfecture le 4 Juillet
- 3 Juillet Manifestation de Belleville à la Nation
- 4 Juillet Délégation à la Préfecture pour réexamen de dossiers
Aide aux familles pour la rédaction des recours
- Dimanche 7 Juillet Assemblée Générale Dispositions pour l'été , proposition maintenir la pression pendant l'été

par une permanence l'après midi, on ne pourra pas tenir la grève de la faim durant l'été, nécessité de populariser l'action, proposition de parrainage des familles sans papiers
Compte rendu de la coordination I de Fr , développement au niveau national

- Lundi 8 Juillet Réexamen des dossiers refusés
- 11 Juillet Communiqué de la coordination
- 14 Juillet Couscous des sans papiers à St Denis
- 15 Juillet Rencontre à la Préfecture et manifestation : Les personnes dont les dossiers sont acceptés seront convoquées le 8 Août
Assemblée Générale
- 20 Juillet Rencontre nationale à la Bourse du travail à Paris, préparation de la rentrée de Septembre
- 22 Juillet Nouvelle délégation à la préfecture difficile , conscience de n'avoir obtenu que le minimum (nécessité de n'occuper que de jour à cause du manque de personnes)
- 2 Août Assemblée Générale en attente de la journée du 8 où les familles sont convoquées
Impossibilité d'occuper toute la journée, on se limite à l'après midi
- 7 Août manifestation de l'Opéra à l'Elysée
- 8 Août Remise des récépissés aux diverses familles
Sur les 88 dossiers présentés 46 ont reçu ce début de solution
il reste donc 42 dossiers dont 6 en réexamen
il n'y a eu aucune réponse pour 36 dossiers alors qu'il avait été prévu réponse et réexamen éventuel pour la fin Août
- 12 Août Manifestation de soutien à St Bernard
Assemblée des Associations
- 13 Août Journée de soutien à St Bernard
- 19 Août Assemblée générale Familles et Associations
Actions proposées : 25 Août distribution de tracts sur le marché et repas convivial Africain
Nouvelle implantation : quittant le local le 1 Septembre, des demandes ont été faites (Bourse du travail, maison de la solidarité)
Urgence pour soutenir St Bernard Manif le 21 et le 28 Coordination Régionale le 22
La lettre envoyée à la préfecture pour rappeler les engagements de fin Août
- 21 Août Participation à la manifestation pour le soutien des expulsés de St Bernard
- 25 Août Distribution de tracts expliquant l'action à St Denis (sur le marché et à la sortie de la basilique)
Repas Africain sur la place devant la basilique (plus de 200 participants)
- 26 Août Assemblée Générale des associations et des familles
Le point sur St Bernard (4 expulsés, 13 en rétention, 17 poursuivis, 40 régularisés)
Tout le monde se regroupe à la cartoucherie, Beaucoup d'irrégularités dénoncées par les avocats
Dimanche 2100 tracts ont été distribués , collecte de 560 F donnée à St Bernard
Au repas 200 personnes ; prix de reviens 2000F ; 1000f de bénéfice donné à St Bernard
Suite pour l'occupation ; rendez vous à la mairie Vendredi pour une réponse
Réunion Générale le Samedi 7 Septembre à la Bourse du travail de Bobigny pour étendre l'action
Réponse de M Billaud sur les 88 dossiers, sur les 88 dossiers : 43 parents d'enfants français 34 accepté
7 à l'étude sans doute acceptés, 2 refusés - 10 familles inconnues - 35 autres cas, tous sont réexaminés
Apparemment il y a attente de la jurisprudence qui va se créer à St Bernard
il va falloir jouer sur les contradictions de la loi et s'appuyer sur une coordination nationale
Réunion de coordination nationale le 31 Août
Nécessité de créer des commissions à travers la coordination de manière à se diviser le travail
- 28 Août Manifestation (départ place de la République)

Pour une politique d'avenir

L'extrême confusion qui a suivi l'expulsion des "*Sans papiers de Saint-Bernard*" et l'émotion qu'elle a provoquée dans l'opinion, jettent une lumière crue sur l'inadéquation de notre législation de l'immigration. Sa complexité ouvre la porte à des pratiques tracassières et arbitraires.

-désordre dans la gestion administrative et judiciaire des dossiers, inégal traitement de dossiers comparables ;

- contradictions dans les estimations avancées par le gouvernement lui-même pour définir les cas régularisables, (le ministre de l'intérieur, après avoir affirmé catégoriquement que le nombre serait de 48 au maximum, a ensuite avancé le chiffre de 80 à 90, puis du 1/3, le jour même où son propre conseiller à l'immigration avançait la proportion des 2/3, le Premier ministre ayant pour sa part donné son évaluation à 40%, ce qui semble être le chiffre d'ensemble).

Cette situation juridique et humaine inacceptable doit conduire à mettre en chantier une autre politique.

Trois impératifs complémentaires et indissociables doivent être recherchés : une législation nationale claire, simple et juste ; une coordination européenne avec les autres pays d'immigration ; une coopération internationale équitable avec les pays d'émigration, en premier lieu les pays africains qui ont des liens séculaires avec l'Europe.

Le Collège des médiateurs, refusant la fatalité de la fermeture et de la répression, persuadé qu'il ne faut pas laisser retomber le débat entrouvert par l'action des sans papiers, propose de l'approfondir à travers des Assises. Ces assises seront préparées dans des ateliers qui recueilleront, sur les trois impératifs dégagés, les propositions de personnes qui ont eu à connaître de ces questions et souhaitent participer activement au débat.

Les Assises seront un moment de synthèse des idées et propositions qui seront développées dans une réflexion à plus long terme, aux différents niveaux de l'élaboration d'une politique des migrations internationales.

UNE LEGISLATION NATIONALE CLAIRE, SIMPLE ET JUSTE

Depuis 1974 surtout, les gouvernements, de droite ou de gauche, ont successivement modifié l'ordonnance de 1945 - conçue dans un contexte national et international totalement différent - par des dispositions restrictives, répressives, et sans vision d'avenir. Les lois Pasqua n'ont fait qu'aggraver une législation devenue archaïque et compliquée. Ainsi, le mot d'ordre "Abrogez les lois Pasqua" est-il simpliste et insuffisant.

C'est toute une logique qu'il faut inverser, celle qui conduit à des pratiques incompatibles avec les principes pourtant supérieurs aux lois nationales et, notamment, avec la Convention européenne des Droits de l'Homme et la notion d'Etat de droit.

UNE COORDINATION EUROPEENNE DES POLITIQUES MIGRATOIRES DANS LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX

Depuis la crise, l'Europe se comporte en citadelle assiégée à tel point que les Etats européens rivalisent dans les mesures restrictives et répressives. Or, tous ces Etats sont signataires de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et doivent en respecter les dispositions.

La France doit donner l'exemple du respect de la Convention en prenant l'initiative d'actions communes qui ne sauraient se limiter à une coopération policière. Construite sur un socle de principes juridiques, l'Europe ne saurait se consolider sans le respect exemplaire de ces règles.

UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE ÉQUITABLE AVEC LES PAYS D'ÉMIGRATION

Les contrôles administratifs et policiers échoueront à contenir les flux migratoires tant que persistera et s'aggravera la pauvreté dans les pays d'émigration. Le développement inégal reste une donnée constante de la situation internationale, qu'il faut combattre par des moyens efficaces et nouveaux.

La France a, dans ce domaine, des responsabilités particulières de par son histoire, sa position de pays développé et de membre permanent du Conseil de Sécurité, qui lui confèrent un rôle spécifique dans la recherche de modalités nouvelles des échanges internationaux. Il est temps qu'elle joue ce rôle à partir d'une approche renouvelée d'une véritable réciprocité, c'est-à-dire d'une coopération fondée sur le partenariat et non sur l'assistance, hors de toute manipulation politique.

o o o

C'est à un autre regard sur l'étranger que les Assises doivent conduire, en dehors de toute relation ou arrière-pensée d'exploitation et dans la recherche de la plénitude de la dignité de la personne.

Saint-Bernard se retrouve à la Cartoucherie

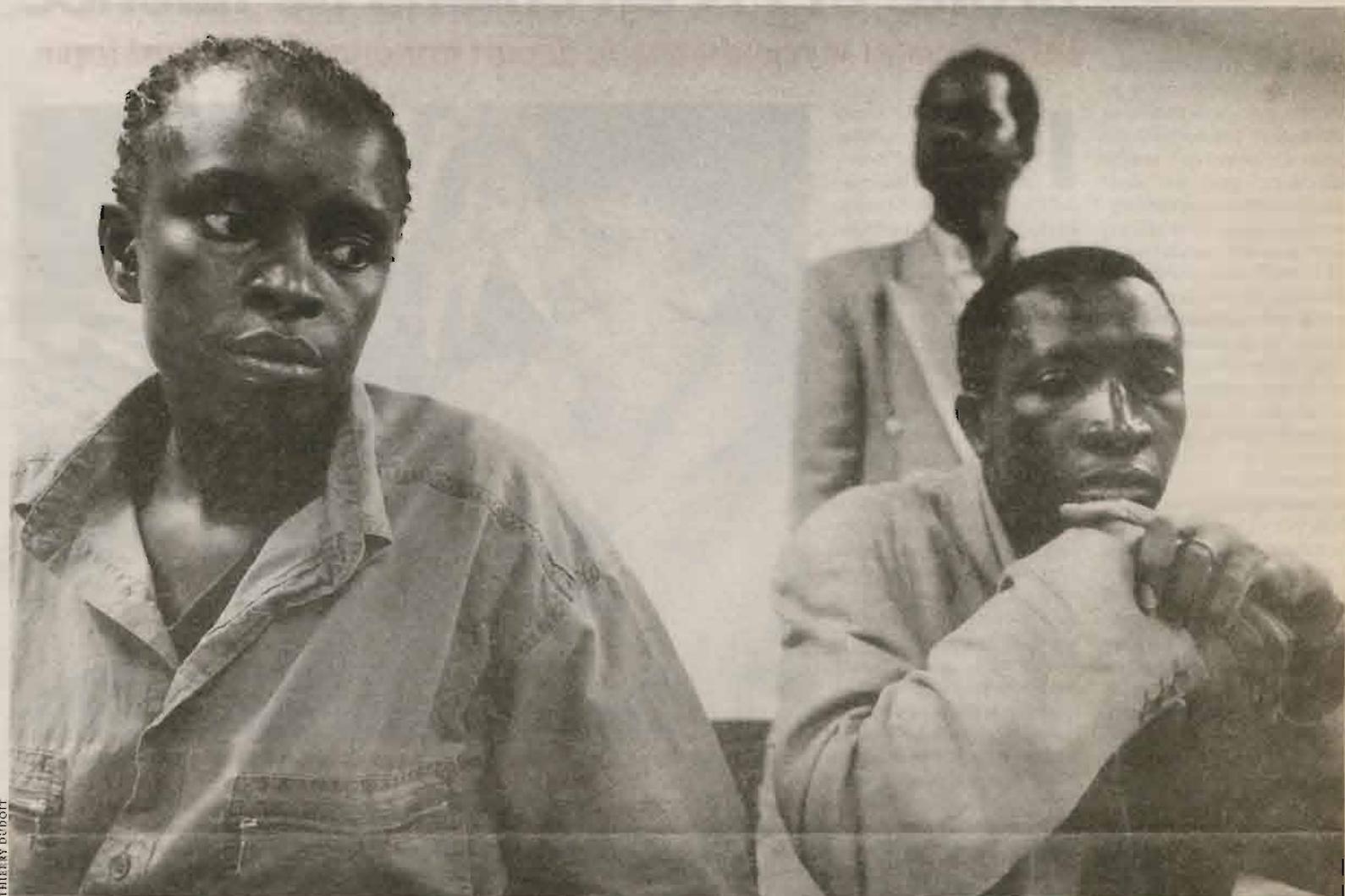
Des dizaines d'organisations appellent à manifester demain pour les sans-papiers.

«**M**ille cinq cents policiers et quatre personnes reconduites, ironise Ababacar Diop. Ça montre que le ridicule ne tue pas dans ce pays.» Hier après-midi, alors qu'ils étaient la veille encore au dépôt, les leaders des sans-papiers ont tenu une conférence de presse. Il y avait Ababacar Diop, dont la femme et le bébé ont été placés en rétention; Madjyguène Cissé, qui a écopé de deux mois avec sursis pour séjour irrégulier; Doro Traoré, célibataire débouté du droit d'asile relâché par les policiers en pleine forêt à 30 km de Paris; Gaousou Traoré, qui vit et travaille en France depuis treize ans et que le juge a relâché en assignant à résidence. Une présence pied-de-nez dans une Bourse du travail archicomble, sous les projecteurs et les flashes, qui soulignait l'incohérence de l'intervention policière de vendredi dernier.

Autour d'eux, le mouvement prend de l'ampleur. Hier, plusieurs dizaines d'associations, syndicats et partis politiques ont appelé à manifester mercredi, 18 heures, place de la République à Paris. Y participeront des délégations venues d'autres pays d'Europe, tandis que les sans-papiers demandent à leurs compatriotes «qu'ils fassent connaître, dans les pays d'Afrique, leur mécontentement à propos de la politique française». Au nom de la Coordination nationale des sans-papiers, Mohamed Ouachkredi, responsable de l'Association des travailleurs marocains en France, rappelle d'ailleurs que le mouvement fait tache d'huile. Déjà vingt collectifs en France, dont sept en région parisienne. Madjyguène Cissé sourit: «On a reçu beaucoup de lettres et de fax, mais comme on était tous au gnouf, on n'a pas eu le temps de les décortiquer.»

Cette ambiance détendue renvoie à celle de la Cartoucherie de Vincennes, où se sont réfugiés les sans-papiers depuis samedi. Dimanche, le curé de Saint-Bernard est venu lire quelques textes. On a organisé un déjeuner, entre amis et rescapés du centre de rétention de Vincennes. Compté ses forces, pris du repos. Dans la nuit d'hier, la plupart des célibataires ont dormi là, sous les décors du Théâtre du Soleil. Une vingtaine de mères, avec enfants, aussi.

La vie a repris son cours, avec moins d'agitation, mais toujours dans la crainte. Assis sur l'herbe, ou sur des bancs, on discute ferme. Un homme téléphone à différents consulats pour les convaincre de ne pas signer de laisser-passer pour les expulsions. Et dès qu'un vi-



Le porte-parole Ababacar Diop (à droite), hier à la Bourse du travail. Depuis samedi, les sans-papiers libérés se rassemblent au théâtre de la Cartoucherie à Vincennes.

siteur — quel qu'il soit — pénètre dans la cour, on s'empresse de lui demander des nouvelles fraîches. Surtout s'il revient du tribunal. Chaque information est bonne, et fait le tour de la Cartoucherie.

Autour d'une table, deux hommes discutent. Se vanant, plutôt. L'un est tout de jeans vêtu. L'autre sur son 31, veste et pantalon à pinces. Le premier lance au second: «C'est pour faire croire que t'es

corps diplomatique que tu t'habilles comme ça?» Le second rit de bon cœur, mais fait comprendre que la réalité est tout autre. Il n'ose pas sortir d'ici, par peur du contrôle policier. Et s'il sort, mieux vaut «avoir l'air» bien. Parce que, comme d'autres, si le tribunal l'a libéré, sa situation est restée la même: irrégulière. L'ambiance a beau être détendue, le décor majestueux, on est ici comme dans un abri. Et on y est pour un

temps, forcément, limité. N'empêche, on a le sourire aux lèvres. D'autant que les nouvelles sont plutôt bonnes. Les décisions judiciaires, d'abord (lire ci-dessous). Mais aussi les résultats d'un nouveau sondage (1) RTL-*Le Monde*, d'où il ressort que 46% des Français éprouvent de la sympathie à leur égard, contre 36% de l'hostilité. Et quant à l'attitude du gouvernement, les opinions sont exactement parta-

gées: 46% de part et d'autre. Et puis, il y a les manifestations de soutien qui se multiplient. A Rennes, au Mans, à Bar-le-Duc, plusieurs centaines de personnes ont défilé hier aux cris de «non aux expulsions» et «Français, immigrés, même patron, même combat» ●

DAVID DUFRESNE
et DOMINIQUE SIMONNOT

(1) Sondage réalisé auprès de 915 personnes, au lendemain de l'intervention de la police à Saint-Bernard.

La mise au point du PS

Le PS s'est appliqué hier à démentir les propos de Jean-Claude Barreau, conseiller de Jean-Louis Debré pour l'immigration, qui assurait dans *Libération* que «Jospin avait approuvé les lois Pasqua devant Chirac». «Lionel Jospin n'a jamais approuvé les lois Pasqua et le Parti socialiste sera peut-être amené à les supprimer», a répliqué Pierre Moscovici, membre du bureau national du PS, sur *France Info*. L'affirmation de Barreau est «mensongère», a enchaîné l'entourage du premier secrétaire, rappelant que le PS s'était prononcé en juin pour «le remplacement des lois Pasqua, le rétablissement du droit du sol, le retour à une politique du droit d'asile conforme à nos traditions et le respect du regroupement familial».

En fait, si depuis un an Lionel Jospin a annoncé à plusieurs reprises que le PS souhaitait réformer le code de la nationalité pour en revenir au droit du sol, il s'est montré prudent sur les lois Pasqua, refusant de promettre leur «abrogation» tout en prônant le «respect des droits de la personne humaine».

D. S.

L'imbroglio continue devant les tribunaux

Seuls 30 arrêtés de reconduite à la frontière, sur 89, étaient confirmés hier.

Au tribunal administratif, deux jours durant, les juges ont examiné la validité de 89 arrêtés de reconduite à la frontière. Rendues hier, les décisions illustrent le désordre de la procédure, mais aussi l'incohérence des déclarations gouvernementales. Tous les dossiers devaient être revus au cas par cas. Les audiences ont démontré qu'il n'en était rien.

On a vu ainsi comparaître trois des anciens grévistes de la faim, vacillant sur leurs jambes. Depuis vendredi, ils sont ballottés d'un hôpital militaire au centre de rétention, de la Cartoucherie de Vincennes, où ils se reposent, au tribunal, où on les juge. A leur rencontre, la préfecture souhaitait maintenir la mesure de reconduite, mais acceptait une assignation à résidence en attendant qu'ils se repaissent. Au final, le magistrat a annulé la procédure pour «erreur manifeste». Selon lui, «la situation de l'intéressé et la gravité des conséquences de son renvoi au pays s'apprécient

à la date de l'arrêté de reconduite à la frontière». Or l'arrêté a été pris vendredi, alors qu'ils en étaient à leur 50^e jour de jeûne, et de ce fait intransportables. Cette décision s'applique également à l'épouse du seul d'entre eux qui soit marié, Djibilibou Niatkaté.

Pour douze autres occupants de l'église Saint-Bernard, pères et mères d'enfants étrangers, la préfecture a retiré sa demande, car elle les avait régularisés depuis. Les juges ont ajouté quinze autres promesses de régularisation de parents pour qui, bizarrement, la préfecture n'avait pas eu la même clémence. Puis les juges ont constaté que, dans une trentaine de cas, le fonctionnaire qui avait signé les ordres de reconduite n'avait pas le pouvoir de décider du pays de renvoi. Ces procédures sont annulées, rendant du même coup impossible la reconduite à la frontière. Au final, trente arrêtés de reconduite étaient hier confirmés.

Autre lieu, autres magistrats: au palais de justice de Paris, la cour d'appel devait se prononcer sur le maintien en rétention des 13 Africains (sur 53) que, dimanche en première instance, les juges n'avaient pas voulu remettre en liberté. Car dans 40 cas, ils avaient relevé de telles irrégularités de procédure qu'ils les avaient relâchés. Hier, juges et avocats ont vainement attendu pendant cinq heures que la préfecture veuille bien leur amener les treize qui avaient fait appel.

Quand les premiers sont enfin arrivés, les dossiers n'étaient pas prêts; on ne savait pas qui défendait qui; on renvoyait les gendarmes dans les sous-sols chercher un autre, dont on ne savait pas si son arrêté de reconduite ne venait pas d'être annulé par le tribunal administratif. Un tel pataquès que, très agacé, le président de la cour a décidé que les avocats plaideraient «hors dossier»... ●

«Les deux tiers vont être régularisés»

Un conseiller de Debré s'en prend à l'hypocrisie du PS ces dernières semaines.

Jean-Claude Barreau, conseiller de Jean-Louis Debré pour les questions d'immigration, occupait déjà ce poste auprès de Charles Pasqua. Avant d'entrer au ministère de l'Intérieur en 1993, cet ancien prêtre, auteur de plusieurs ouvrages – notamment sur l'islam en France –, fut conseiller de François Mitterrand à l'Élysée et président de l'OMI (Office des migrations internationales).

Que pensez-vous de la façon dont a été gérée l'affaire des sans-papiers de Saint-Bernard?

Une remarque, d'abord: il y avait jusqu'à ces derniers jours un accord général de la classe politique, Le Pen mis à part, sur les flux migratoires. Un accord raisonnable, reconnaissant d'un côté l'existence d'une immigration régulière et, de l'autre, la nécessité de lutter contre l'immigration irrégulière. Je m'étonne donc de l'attitude du PS. Je ne parle pas des «grands cœurs» qui ont soutenu les sans-papiers, encore que le cœur ne dispense pas de l'intelligence, mais des autres. Il faut tout de même rappeler qu'il y a un peu plus d'un an, Jospin a approuvé les lois Pasqua devant Chirac, à l'exception des textes visant les parents d'enfants français. Quant à Rocard, il se présente dans le Monde de samedi comme un tenant de l'immigration régulière. Mais en 1989, j'étais alors président de l'OMI,

quand j'ai dit qu'il y avait 100.000 entrées régulières par an, il m'a engueulé! Il tenait alors un discours «immigration zéro». En matière d'immigration, ce sont les socialistes qui ont pris les premières mesures de rigueur, et je les en félicite. Quant à ceux qui se disent contre l'immigration irrégulière et qui s'élèvent contre toute expulsion, c'est tout aussi hypocrite.

L'immigration zéro était aussi un thème cher à Charles Pasqua...

Oui, mais je lui ai fait remarquer que la loi autorisait l'immigration, et il a changé de discours. Jean-Louis Debré a quant à lui dit publiquement que l'immigration régulière est parfaitement admise en France. En ce sens, les lois Pasqua, quoi qu'on en dise, sont des lois raisonnables. Il faut les adapter, non les changer. Par ailleurs, les gouvernements ont toujours procédé à des régularisations. Ce qui a profondément changé, c'est que depuis Pasqua les préfetures ont des consignes de fermeté.

Comment expliquez-vous que des étrangers, faute de se faire entendre par l'administration, en soient réduits à chercher refuge dans une église? C'est tout à l'honneur de l'église, mais elle défend les droits des individus, pas ceux de la République. Dans l'affaire de Saint-Bernard, il faut à mon avis expulser

quelques personnes et régulariser les autres. C'est quand on expulse les derniers arrivés, irréguliers, qu'on peut régulariser les anciens.

Combien d'entre eux seront-ils régularisés?

Une grande partie, je dirais les deux tiers. C'était vrai depuis le début. Nous avons intérêt à être sévère d'un côté et humain de l'autre, et à le faire rapidement.

Ce conflit servira-t-il de leçon?

Certes, mais je ne crois pas qu'il faille aggraver les lois Pasqua, elles sont assez dures: il suffit de les appliquer. Je suis tout de même un peu triste de la régression du PS. Plutôt que de tenir des discours démagogiques, les socialistes auraient mieux fait de critiquer la gestion du conflit.

Au-delà des régularisations, le fait que beaucoup de ceux de Saint-Bernard aient des fiches de paie n'indique-t-il pas que les lois sur l'entrée et le séjour des étrangers ne sont pas adaptées aux besoins de l'économie française?

Sans doute. A l'OMI, je gérais le travail saisonnier agricole. Pourquoi ne pas créer un travail saisonnier peut-être plus long, six mois par exemple, pour le BTP, l'hôtellerie et le textile? C'est une piste à explorer ●

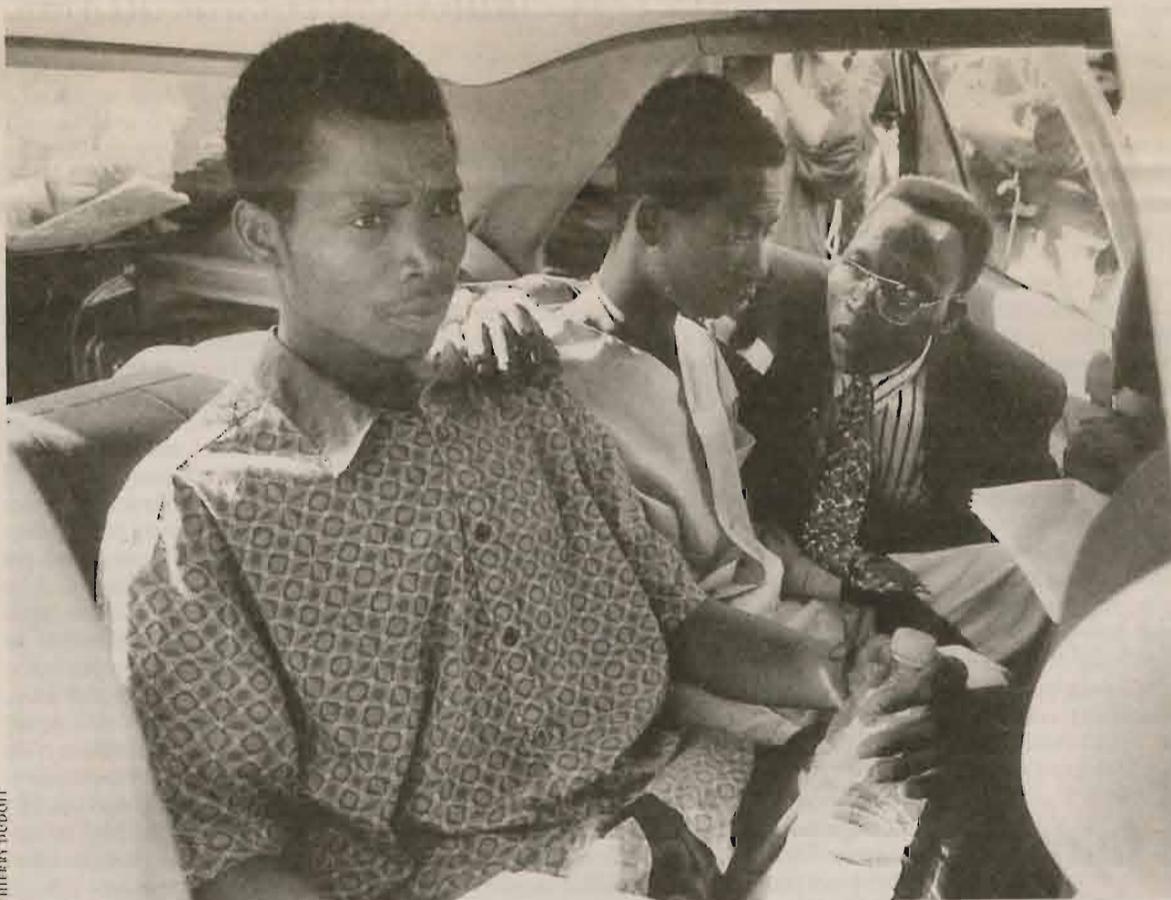
Recueilli par MARIE-LAURE COLSON

Chirac-Juppé: quand le beau scénario vire à la crise

L'évacuation, élaborée pour plaire à la droite dure, se retourne contre ses auteurs.

Après avoir fait donner gendarmes mobiles et CRS, vendredi, contre les sans-papiers de l'église Saint-Bernard, le couple exécutif a pu mesurer ce week-end les conséquences de sa décision. Constatation par la justice des nombreuses irrégularités de procédure, image dégradée de la France à l'étranger, amertume et indignation des Eglises, des associations humanitaires, des syndicats et des partis de gauche, manifestations de protestation à Paris et en province, les effets négatifs se sont accumulés jusqu'à constituer un bilan de l'opération, somme toute, assez calamiteux. Pour le côté positif, il y a le sondage Ifop-JDD. Réalisé la veille et le jour de l'évacuation, il crédite Jacques Chirac et Alain Juppé d'un léger regain de faveur, causé, pour l'essentiel, par les applaudissements conjoints des électeurs RPR et de ceux de Le Pen (1). Fort de ces chiffres, le Président et le chef de gouvernement peuvent donc, a priori, être rassurés. Leur stratégie qui consistait à imposer la «fermeté» dans l'affaire des sans-papiers pour émettre un

«signal politique fort» à destination de leur électorat tenté par les thèses du Front national était, à première vue, validée, vendredi. Mais c'était avant que la justice ne se prononce sur le respect des procédures... La hausse d'une cote de popularité vaut-elle vraiment l'interruption d'une messe par les forces de l'ordre... Comme s'ils n'en étaient pas vraiment convaincus eux-mêmes, les deux hommes ont éprouvé le besoin d'interrompre leur conclave de rentrée au fort de Brégançon, hier après-midi, pour plaider leur cause auprès de l'opinion. «Le gouvernement a appliqué la loi dans le respect des procédures et dans le respect de l'esprit des textes», a affirmé Alain Juppé pour tenter de dissiper l'effet créé par la remise en liberté d'une quarantaine de sans-papiers par décision de justice. Et le Premier ministre de rappeler aussi que «40% des personnes concernées pourront être régularisées et recevront une autorisation de séjour», comme s'il devait insister sur «l'humanité» du gouvernement pour contrebalancer l'effet de la «fermeté» de vendredi. Un



Moussa Sissoko, un des dix ex-grevistes de la haim de Saint-Bernard à son arrivée, hier, à la Cartoucherie de Vincennes.

pas de deux que résumait dans une formule alambiquée un Jacques Chirac embarrassé: il pourra y avoir «un aménagement des lois sur l'immigration, mais il est hors de question que la politique suivie par la France soit infléchie».

L'explication, en fait, s'adressait tout autant à une opinion qui hésite entre émotion et approbation qu'à une majorité qui a du mal à s'y retrouver. L'affaire des sans-

ANALYSE

papiers ayant fait éclater au grand jour les incohérences des lois Pasqua, le pouvoir ne peut plus échapper aujourd'hui à leur révision. En régularisant une partie des immigrés de Saint-Bernard de façon discrétionnaire, il a admis qu'il ne pouvait se contenter, comme l'a fait jusqu'à maintenant Jean-Louis Debré, de régler par circulaire le seul cas des étrangers parents d'enfants nés en France avant l'adoption du nouveau code de nationalité. Celui des conjoints de Français ou d'im-

migrés en situation régulière doit aussi être traité. Les ultras de la majorité, convaincus de longue date que c'est en s'alignant sur les thèses du FN que le RPR et l'UDF conserveront leurs électeurs, réclament donc un projet de loi à l'automne. Ils comptent en user pour durcir les lois Pasqua sur la base des conclusions de la commission d'enquête parlementaire du printemps dernier, dont certains avaient suscité un tollé jusqu'au sein de la droite. Désormais obligé de «combler les lacunes» de la loi Pasqua, le gouvernement peut craindre qu'ainsi soit mis le feu à un dossier qu'il vient déjà de porter à incandescence. «Je ne serai pas de ceux qui jouent avec le feu en ce domaine», a assuré, hier soir, Jacques Chirac. Cela convaincra-t-il ses ultras de renoncer à pousser leur avantage? ●

JEAN-MICHEL THENARD

(1) Selon ce sondage réalisé les 22 et 23 août, la cote de popularité de Jacques Chirac enregistre en août une hausse de trois points (38% contre 35%) tandis que celle d'Alain Juppé gagne un point (31% contre 30%).

Les lois Pasqua

Depuis 1984, pas moins de douze lois en douze ans ont durci la situation des étrangers en France. Dont les lois Pasqua, votées il y a tout juste trois ans. De cet ensemble législatif souvent qualifié de «salmigondis juridique» et de leur application extensive par les préfetures, découlent beaucoup des problèmes aujourd'hui rencontrés par les sans-papiers. Jusqu'à l'affaire de Saint-Bernard, les ordres aux préfetures étaient formels: aucune régularisation pour «les cas limites».

– Le regroupement familial est refusé en cas de ressources inférieures au Smic, si le logement n'est pas approprié, et surtout il doit être effectué en une seule fois et pour toute la famille, mère, père ou enfants. Il est impossible de procéder à un regroupement «sur place» et après coup de ceux qui ont rejoint leur famille en France munis d'un simple visa.

– Le nouveau code de la nationalité est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994. Depuis cette date, les enfants nés en France de parents étrangers peuvent demander la nationalité française entre 16 et 21 ans. Jusqu'à cet âge-là, ils restent étrangers. Les parents ne peuvent plus comme avant demander la nationalité française pour leurs enfants durant leur minorité.

– Le mariage franco-étranger ne donne plus droit à un titre de séjour.

– La carte de dix ans est supprimée pour les étudiants. Le renouvellement de la carte de un an est soumis à la vérification par la préfeture du «sérieux des études suivies».

– Les déboutés du droit d'asile: ils vivent souvent en France depuis de longues années. Leurs dossiers remontent au temps (avant 1992) où l'Ofpra mettait des années à statuer.

La hache et le merlin

La hache va-t-elle devenir l'outil-symbole du gouvernement Juppé? L'image des gendarmes mobiles fracassant la porte de l'église Saint-Bernard a choqué nombre de téléspectateurs, notamment catholiques. Pourtant, l'outil utilisé par l'équipe d'intervention et que l'on entrevoit sur les images diffusées dès vendredi matin par la chaîne LCI et reprises le même soir au journal de 20 heures de TF1 n'est pas a proprement parler une hache, mais un merlin. Il s'agit d'une masse dont un des tranchants est biseauté. Un outil, précise le dictionnaire Robert, utilisé par les bûcherons pour fendre le bois, mais également dans les abattoirs pour assommer les bœufs.



JEAN-PIERRE MOUGER, RUFFIN

Samedi, 19 heures. Evreux. Un Airbus A 310 décolle de la base militaire. A bord: 13 Sénégalais, 18 Zaïrois, 2 Gabonais et 24 Maliens dont 4 sans-papiers de Saint-Bernard. L'avion atterrira à Bamako dimanche matin.



GÉRARD FOLBERGOW

Dimanche, 16 heures, rue de Jouy à Paris, devant le tribunal administratif. M^e Abel Longa s'entretient avec des sans-papiers. Cela fait plus de trente heures qu'un bataillon d'avocats plaide sans relâche. Ils dénoncent toutes les irrégularités de procédure.

n'a pas averti les responsables du tribunal des noms de ceux qui doivent être jugés. Une trentaine de mères de famille sont frappées d'arrêts de retenue à la frontière. En fin de journée, 60 cas – sur 84 – avaient été examinés.

Autre embrouillamini, dimanche, 10 heures, au tribunal de grande instance de Paris. Autour des dix grévistes de la faim, cette fois. Placés en retenue administrative à l'issue de leur garde à vue, samedi soir, ils doivent être présentés devant le juge délégué. Six d'entre eux sont emmenés dans les sous-sols du Palais de justice, au dépôt des étrangers. «*Fatigués, tristes*», selon un témoin, leurs avocats ne pourront les rencontrer qu'en début d'après-midi. Trois autres sont en observation à l'Hôtel-Dieu. Et le dixième, Makan Diabaté, manque à l'appel.

Avocats, associations et sympathisants, présents au tribunal, apprendront en fin de journée que Makan Diabaté était sorti de l'Hôtel-Dieu la veille et aurait trouvé refuge dans sa famille. Libre, mais toujours en situation irrégulière. Après plu-

sieurs allées et venues des avocats dans le bureau du juge, vers 15 heures, les grévistes de la faim connaissent enfin leur sort. Leur rétention administrative est levée. Dans la matinée, le préfet de police a retiré sa requête de prorogation du délai de maintien en rétention administrative, déposée quelques heures seulement auparavant. Vers 15 heures, ils retrouvent le centre de rétention de Vincennes. Idem pour les trois de l'Hôtel-Dieu. Puis, libres, les neuf sont pris en charge par Médecins du monde (lire ci-dessous). L'un d'eux apprend même qu'il est régularisable. Un titre de séjour lui sera remis en fin de semaine.

Tous se sont retrouvés hier à la Cartoucherie de Vincennes, décidés à poursuivre leur fronde. Hier, le président de la République assurait, quant à lui, qu'*«il est hors de question que la politique suivie par la France soit infléchie»* en matière d'immigration (lire page 4). A ceci près que les modalités d'application des lois Pasqua devraient être *«adaptées»* ●

DAVID DUFRESNE

et DOMINIQUE SIMONNOT

Les dix cessent leur grève de la faim

Dimanche vers 19 heures, la grève de la faim des dix est terminée. Déjà, samedi matin, deux d'entre eux, admis la veille dans le service des maladies infectieuses et tropicales dirigé par le professeur René Roué, avaient accepté de cesser leur jeûne. «*Ils en avaient marre*» raconte un médecin qui se trouvait auprès d'eux. Un troisième sans papiers avait en revanche durci sa grève, puisqu'il avait décidé de ne plus boire. Contrairement aux affirmations de la Préfecture, le bilan de santé de ces grévistes montrait des signes de gravité et ils se trouvaient, selon des sources médicales, *«au bord de la réanimation»*. Hier, dans la soirée, une partie des grévistes se trouvaient à la Cartoucherie de Vincennes, assistés de Médecins du Monde. Les autres se reposaient *«dans un endroit très secret»*. Reste le problème de la réalimentation. Après un jeûne de plus de 50 jours, la réalimentation doit être lente et progressive. Si une perfusion n'est pas obligatoire, leur bilan biologique doit être surveillé régulièrement, certains des grévistes souffrant d'un déficit en potassium susceptible de créer des complications musculaires et surtout cardiaques. Même si, comme le souligne Ababakar Diop, leur porte parole *«Les Africains ont la peau dure.»* ●

BÉATRICE BANTMAN

A Bamako: «Chirac, on te retrouvera au tournant»

Les images de l'évacuation ont choqué au Mali.

Si sa voisine est entrée, les larmes aux yeux: «*Si c'était arrivé à mon fils, je crois que je ne mettrais plus d'enfant au monde...*» Les images de France, Aminata les a vues vendredi, comme tous les Maliens. Des policiers trainant ceux de Saint-Bernard par les bras et les jambes, comme du gibier. Les larmes du curé. Les yeux des enfants à travers les vitres du car qui s'éloigne. Le témoignage d'Emmanuelle Béart. «*Nous sommes bouleversés. Autant par le soutien de nos amis français que par la brutalité de cette opération.*» Le lendemain, la sociologue Aminata Traoré a passé la journée branchée sur la radio. Le matin, il y avait eu le communiqué du gouvernement, appelant tous les Maliens à se rendre à l'aéroport pour accueillir dignement leurs frères expulsés. Et à garder le calme. Un groupe d'une dizaine de jeunes criant: «*Chirac, on te retrouvera au tournant*», a été dispersé avant d'arriver à l'ambassade de France.

«Ils ont tout laissé en France. Pour 23 personnes, j'ai compté deux valises et deux sacs.» Un journaliste à l'arrivée de l'avion à Bamako

A la radio, on annonçait l'arrivée de l'avion à 16 heures. Puis à 19 heures. A minuit, l'Airbus de l'armée française, délesté de 13 expulsés sénégalais, était toujours bloqué sur l'aéroport de Dakar. Les agents des compagnies aériennes, y compris ceux d'Air France, refusaient d'assister l'avion au sol pour ne pas participer à la *«sale besogne»*. Vers 2 heures du matin, Aminata est partie pour l'aéroport. Ce n'est que trois heures plus tard qu'un Transall militaire français, chargé d'assurer la logistique que le personnel au sol refusait d'assumer, s'est posé sur le tarmac. Un quart d'heure avant l'Airbus transportant 23 Maliens, 18 Zaïrois, 2 Gabonais, et une cinquantaine de policiers et de fonctionnaires français. Camara a été le premier à sortir, trop épuisé pour parler. Il n'a pas dormi depuis les coups de hache sur la porte de l'église. Parmi les 23 Maliens débarqués, quatre étaient à Saint-Bernard, dont un père de famille. Sa famille est restée en France, il n'a pas eu le temps de saisir la justice, dit-il. La petite foule qui s'est massée à l'aéroport, malgré la pluie, applaudit. Les officiels, représentants de la présidence malienne, des Affaires étrangères, du Conseil des Maliens de l'étranger, leur souhaitent la bienvenue.

Une femme, le visage caché dans les mains, n'arrive pas à descendre la passerelle. «*La foule lui criait de ne pas avoir honte*, raconte Souleymane

Tounkara, journaliste au quotidien malien l'*Observateur*, mais il a fallu l'aider à marcher. Un autre est sorti. Il nous a montré ses bras et dit qu'il avait été battu dans l'avion. D'autres pleuraient. Ils ont tout laissé en France. Pour 23 personnes, j'ai compté deux valises et deux sacs.» Le secrétaire général de l'Adema, le parti au pouvoir, dit publiquement son amertume et appelle à un meeting, plus tard dans la matinée. Les Maliens sont emportés en autocar au centre-ville, au local du Haut Conseil des Maliens de l'étranger (HCME). «*On leur a servi à manger*, dit Sam Bouda du HCME, puis on les a accompagnés dans leurs familles. Sauf un, qui est né en France et qui ne connaît personne ici, dont on va s'occuper.»

Il est 11 heures du matin, hier, quand le meeting commence, dans une salle du stade de Bamako. «*Il y a déjà eu beaucoup de charters*, note Souleymane Tounkara, mais c'est la première fois que cinq partis de la mouvance présidentielle et l'Union nationale des travailleurs du Mali manifestent officiellement leur mécontentement.» La salle est comble, 5 à 600 personnes peut-être, malgré la pluie, qui rend la circulation difficile. «*Beaucoup de jeunes totalement révoltés*, dit Aminata, qui huaient Chirac et brandissaient des pancartes disant *«Y en a marre»* ou avertissaient Godfrain (ministre de la Coopération) qu'il ferait mieux de ne pas se rendre au Mali en septembre.» Dans un langage plus retenu, les intervenants invoquent les principes de la Révolution française. Les représentants des partis font applaudir une motion qui condamne *«la brutalité avec laquelle les immigrés africains sans papiers et leurs amis démocrates français ont été évacués de l'église Saint-Bernard de Paris»* et invite *«les Etats africains à plus de concertation et de solidarité»*. Les partis appellent également les autorités maliennes *«à prendre fermement en compte les intérêts du Mali et des Maliens expatriés à l'occasion des prochaines négociations avec la France»*. Puis la plus célèbre chanteuse du Mali, Mogontafé Sacko, prend le micro pour dire: «*La France ne serait pas ce qu'elle est si nous n'étions pas morts pour la elle.*» La foule crie: «*A bas la France ingrate, à bas la France raciste.*»

Bamako, hier soir, était calme, comme en deuil. Quelque chose s'est cassé, dit en substance Aminata. «*Tout ce baratin sur la francophonie, de qui se moque-t-on? Cette histoire est loin d'être terminée. Bien sûr, on ne rejette pas la France en bloc. On rejette la France qui n'a pas de mémoire et qui a la vue courte.*» ●

MARIE-LAURE COLSON

EDITORIAL
PAR GÉRARD
DUPUY

Vices de naissance

Le ridicule s'est ajouté à l'odieux. Correctement exécutée sur le terrain, l'expulsion des immigrés ne semble avoir été prise au sérieux qu'en ce qui concerne la manœuvre policière. Une incohérence pagailleuse l'a vite disputé à une solide méconnaissance du droit et de ses procédures. Pour des responsables qui se drapent volontiers dans leur défense de l'*«Etat de droit»*, ça fait diablement désordre. Mais si, après comme avant l'intervention policière, ils se prennent les pieds dans les *«lois Pasqua»*, ils ne doivent s'en prendre qu'à celles-ci mêmes et à leurs vices de naissance.

Ces lois ont une motivation politique plus que concrète: elles ont toujours visé à flatter l'électorat lepéniste ou supposé tel plutôt qu'à traiter la situation particulière des immigrés illégaux. Et, vice frère, elles donnent le pas à une conception étroitement policière de l'ordre public. Elles ont d'autant plus facilement méconnu le problème qu'elles prétendaient résoudre qu'elles croyaient en connaître d'avance la solution: le bâton. La semaine écoulée a montré que ce double vice est transformé à l'usage en une double déconvenue. D'une part, le gros bâton marche fort bien mais il ne sert pas à grand-chose; d'autre part, le racolage politique visé par les *«lois Pasqua»* a montré ses limites, à l'intérieur même de la majorité et de ses électeurs, dont beaucoup ne peuvent se reconnaître ni reconnaître l'image de leur pays dans celle que nous ont donnée M.M. Juppé et Debré.



Samedi. 1h15. Bois de Vincennes. Dernière charge de CRS pour disperser quelques centaines de manifestants. Partis de la place de la République, six heures plus tôt, ces «irréductibles» espéraient empêcher les autocars de quitter le centre de rétention.

Samedi 13h30. Paris XX^e. Relâchée la veille à 21h avec un petit groupe de mères de famille, Magou se remet de ses émotions. Hébergée provisoirement dans les locaux du syndicat SUD, elle donne à manger à son fils. Elle est sans nouvelles de son mari.

Le sort de la plupart des Africains arrêtés vendredi n'est toujours pas réglé. Sans-papiers: un week-end de folie et retour à la case départ

L'évacuation musclée de l'église Saint-Bernard, vendredi, a finalement débouché sur quatre expulsions. Presque tous les Africains arrêtés, dont les dix grévistes de la faim qui ont cessé

leur jeûne, ont été relâchés à l'issue d'in vraisemblables imbroglios juridico-administratifs. Plusieurs dizaines de sans-papiers se sont regroupés à la Cartoucherie de Vincennes.

Sur cent quarante-deux Africains sans-papiers arrêtés vendredi, seuls treize ont vu leur rétention administrative confirmée. Huit étaient présents hier soir à 20 heures dans l'enceinte du tribunal administratif de Paris. «On les protège!» lancent les manifestants présents. Les huit se fondent dans la foule. Les CRS mettront deux heures à les retrouver. Une heure avant, 61 personnes ont été interpellées lors d'une manifestation à l'Hôtel de Ville. Deux événements qui concluaient le désordre judiciaire monstre du week-end. «En quinze ans de carrière, je n'ai jamais vu ça!» Il est 2 heures du matin, dimanche, au palais de justice de Paris, les audiences de rétention des sans-papiers ont débuté samedi à 11 heures et une magistrate craque. Elle tourne et retourne les pages des dossiers constitués par la préfecture de police après l'évacuation de l'église Saint-Bernard. Tous révèlent une rafale d'irrégularités. Et ces dossiers bâclés, malgré cinq mois de conflit, sonnent comme un écho aux déclarations d'Alain Juppé qui assurait hier que «le gouvernement a appliqué la loi dans le respect des procédures et dans le respect de l'esprit des textes». Dans tel dossier, il n'y a pas de procès-verbal d'interpellation.

Dans tel autre, pas de notification de l'arrêté de reconduite à la frontière. Dans celui-ci, nul n'est capable de dire à quelle heure la garde a débuté, là, quand elle a fini. La liste serait trop longue. Mais pire que tout, dans un même dossier figurent deux procès-verbaux d'interpellation pour la même personne, signés du même commissaire divisionnaire, mais portant des heures d'arrestation différentes. Les avocats: «Il s'agit d'un faux manifeste, ces PV ont été réalisés après coup et dans l'urgence par la préfecture. Nous déposerons plainte à la première heure.» Le juge se prend la tête dans les mains. «Qu'avez-vous à répondre, monsieur le représentant de la préfecture?» Dehors, les «soutiens» des Africains entourent le Palais, comme ils avaient entouré l'église. Le bâtiment est transformé en bunker. Si on sort, on ne rentre plus. Les familles des sans-papiers, l'entrée leur étant interdite comme aux autres, ne peuvent transmettre les pièces des dossiers aux avocats. A 6 heures du matin, quand s'achèvent les audiences, le résultat prend la forme d'un camouflet pour la préfecture. 40 des 53 sans-papiers sont remis en liberté pour vice de forme. Car une nouvelle illégalité s'ajoute aux autres. Le fonctionnaire qui a saisi le tribunal n'en avait pas le pouvoir, selon deux des trois magistrats re-

quis pour la circonstance. Dans les couloirs du Palais, les sympathisants se réveillent. Ils ont dormi un peu partout. Sur les marches. Sur les bancs. Les sans-papiers sont étreints, félicités. Avant de repartir au dépôt de Vincennes, signer leur mise en liberté. Ajoutant à la confusion, on a

vu défilé tous les cas de figure, malgré les assurances du gouvernement. Des célibataires deboutés du droit d'asile, des hommes et des femmes mariés avec enfants. Un traitement spécial a d'ailleurs été réservé aux leaders du mouvement, Madjyguène Cissé et Ababacar Diop. La première est pas-

sée devant le tribunal correctionnel pour y répondre du délit de «séjour irrégulier». Elle s'en est sortie avec deux mois de prison avec sursis, mais le procureur avait réclamé contre elle trois ans d'interdiction du territoire. Quant au second, bien que marié et père de famille, il s'est retrouvé au dépôt

avec femme et bébé. Puis relâché, à la suite d'un énième cafouillage de la préfecture. Dans l'après-midi, pourtant, le préfet a décidé de faire appel sur 28 remises en liberté. Hier, au tribunal administratif, où on juge, cette fois, la légalité des reconduites, règne une intense confusion. La préfecture

«Et ils m'ont déposée Porte de la Chapelle»

La plupart des femmes de St-Bernard ont été relâchées, sans papiers ni explications.

Elles s'appellent Fatou, Magou, Fanta. Elles s'interpellent sans relâche: «Quelqu'un a des nouvelles de Mamadou?» «Toi, tu sais où est mon mari?» Elles ne savent pas, haussent des épaules, capturent dans leurs bras, d'un geste las, l'enfant qui passe. Samedi midi, les Africaines de l'église Saint-Bernard, remises en liberté la veille, commencent à se regrouper dans les locaux du syndicat SUD, à Paris. Quelques-unes se renseignent sur la manifestation. «Ça fait du bien», disent-elles. Délogées de l'église vendredi matin, puis transportées au centre de rétention administratif de Vincennes, elles ont été relâchées le soir, à 21 heures. Assise sur une chaise, Magou, une Malienne de 20 ans, enceinte de trois mois et mère d'un petit garçon de deux ans raconte: «Dans l'église, on nous a tout de suite séparées de nos maris. Puis on nous a emmenées en bus jusqu'à Vincennes. On nous a gardées dans une salle. On nous étions un peu plus de 50 femmes.» «Il fallait demander pour aller aux toilettes. Au bout de quelques heures, on a demandé d'ouvrir les fenêtres du haut, il faisait chaud. Ils n'ont pas voulu. On nous a pas donné à manger mais ils ont distribué de l'eau et des

petits pots pour les enfants.» Magou s'arrête, de grosses larmes sous les paupières, puis reprend. «J'ai vu le médecin, j'avais des douleurs au ventre. Au début, il m'a dit: "on va faire des radios." Mais quand je lui ai dit, "c'est un policier qui m'a donné un coup de coude", il m'a dit "ça va passer". Ensuite, les policiers ont examiné nos dossiers. Ça a duré jusqu'à 17 heures. Ils disaient on ne veut plus de vous, on va vous reconduire à la frontière. Moi j'ai en ai marre, j'ai dit d'accord mais je veux le droit [des papiers] pour mon enfant» Fanta, à ses côtés, l'interrompt: «Personne n'a été régularisé. Il y a juste deux ou trois femmes qui ont reçu une convocation pour plus tard.» Magou reprend: «On a encore attendu plusieurs heures. Et puis on nous a fait monter dans les bus par groupes de trois ou quatre. Moi, à 21 heures, ils m'ont déposée Porte de la Chapelle avec mon fils et mes trois bagages. Pourquoi là, je sais pas. J'habite à Versailles. Maintenant, le propriétaire ne veut plus de nous. Fatou, je

sais, ils l'ont arrêtée à un RER. J'ai dit aux policiers: "j'ai rien, je peux pas prendre le métro, où je vais aller?" Ils m'ont dit: "si tu veux, tu dors dans la rue." Je ne savais pas quoi faire et puis il y a un monsieur qui est venu et qui a demandé "qu'est-ce qui se passe?" J'ai dit: "je viens de l'église Saint-Bernard", alors il m'a donné 50 francs pour prendre un taxi. J'ai donné l'adresse d'amis. J'ai dormi chez eux.»

Fanta, elle, a été prise en charge par une automobiliste. Dès que la nouvelle de leur libération a été connue, syndicalistes et responsables d'association ont tenté de contacter les réseaux africains des taxis et sont partis à leur recherche au petit bonheur la chance. Mais samedi, personne ne savait où se trouvait une Malienne, seule, avec ses trois enfants, qui ignorait jusqu'à l'adresse de son logement. Hier, certaines avaient retrouvé leurs maris, d'autres pas. Sans papiers, elles ne savent toujours pas ce qui va advenir d'elles. Magou hésite, puis murmure: «Dieu nous a faits comme ça mais on est tous pareils. Je comprends pas pourquoi Debré ne veut pas nous régulariser. On n'a pas tué.» ●

ISABELLE MANDRAUD

MONDE. Tchétchénie

Lebed retourne prendre conseil à Moscou

Le général a suspendu les négociations avec les Tchétchènes avant de rentrer au Kremlin pour étudier les propositions indépendantistes avec les dirigeants russes. Page 6

Affaire Dutroux: un policier belge écroué

La PJ de Charleroi a été perquisitionnée après qu'un inspecteur a été arrêté dans l'enquête sur le gang des pédophiles. Une arrestation qui renforce les soupçons sur les protections politiques dont aurait bénéficié Marc Dutroux (photo). Page 7



FRANCE. A Brégançon Chirac et Juppé en «processus de rétablissement»

«On a, je crois, passé le plus difficile», a estimé hier un chef de l'Etat optimiste à l'issue de deux jours de travail avec son Premier ministre dans le fort de Brégançon. Page 11

SPORTS. Formule 1

Schumacher vainqueur en stratège



Grâce à un ravitaillement habile pendant une interruption de course, le champion du monde en titre accidenté vendredi a remporté hier le Grand Prix de Belgique devant le Canadien Jacques Villeneuve. Page 19

CULTURE. La vie d'artiste Schnabel et ses toiles physiques

Adeptes des grands formats, le peintre expose ses dernières créations à Chenonceaux après avoir réalisé un film sur Jean-Michel Basquiat. Premier volet de nos entretiens sur «la vie d'artiste» page 26.

MEDIAS. Stars de l'audience Les téléfont tourner les têtes

Patrick Sébastien (photo) quitte TF1 pour France 2, Nagui et Arthur prennent le chemin inverse... Le point sur les transferts entre chaînes en cette semaine de présentations officielles des grilles de programmes. Page 32

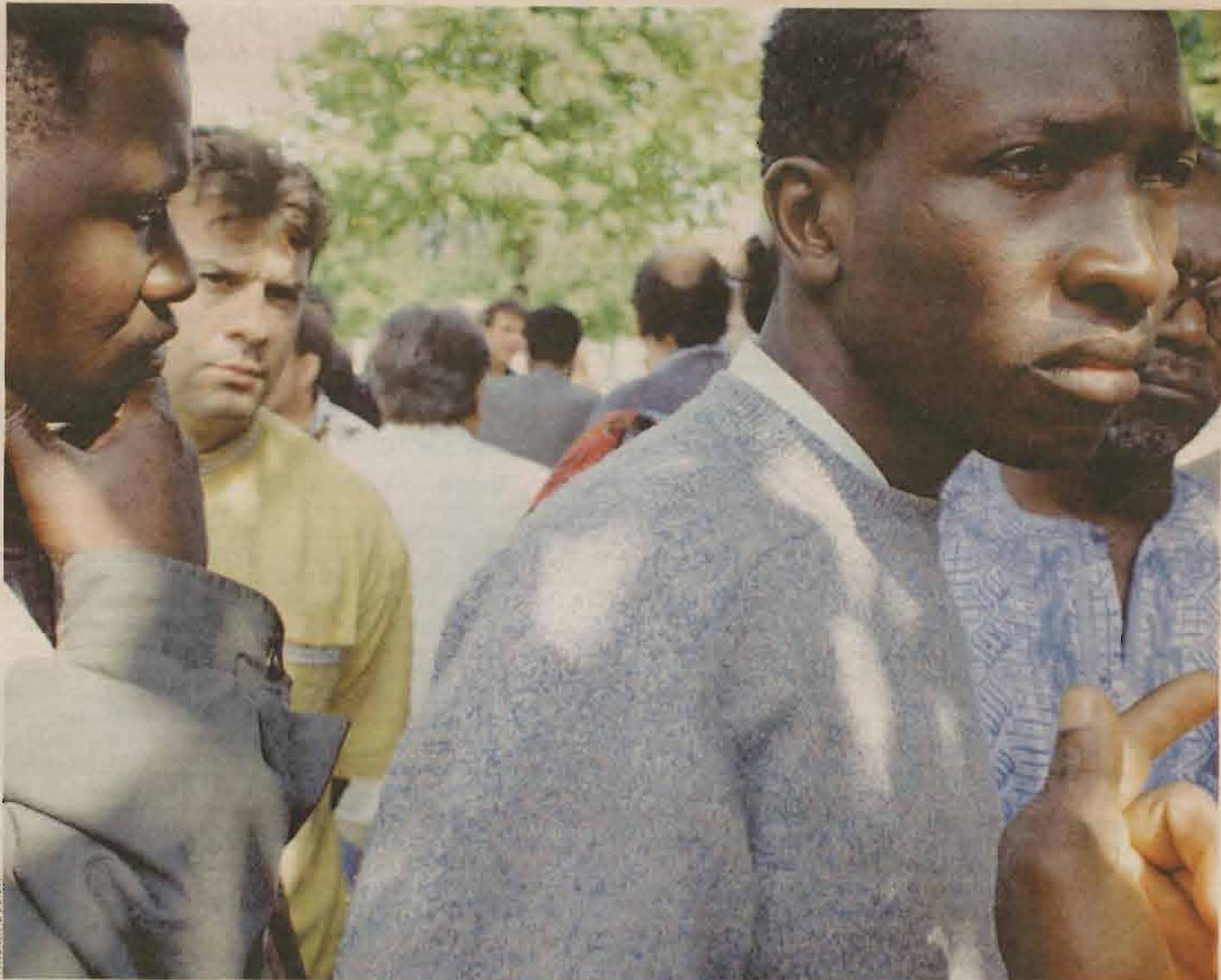


Libération

Sans-papiers: le grand cafouillage

La plupart des Africains de Saint-Bernard ont été libérés sur décisions de justice

Si quatre Africains évacués de Saint-Bernard ont été expulsés de France samedi, la quasi-totalité des autres sans-papiers arrêtés dans l'église a été relâchée après des jugements sanctionnant de multiples vices de forme. Jacques Chirac a affirmé hier que les lois Pasqua ne seraient ni «modifiées ni abrogées dans leur principe». Les dix sans-papiers ont arrêté hier soir leur grève de la faim au 52^e jour de jeûne. Page 2



De nombreux Africains sans papiers ont trouvé refuge hier avec leurs familles au théâtre de la Cartoucherie de Vincennes.

LUNDI 26 AOÛT 1996 DEUXIEME EDITION NUMERO 4748

Antilles-Réunion-Guyane 10 F, Allemagne 3,20 DM, Autriche 30 Sch, Belgique 45 F, Cameroun 1000 CFA, Canada \$2,75, Côte d'Ivoire 1000 CFA, Danemark 15Kr, Egypte 7,50 L, Espagne 250 Ptas, Finlande 12,50 Mkf, Gabon 1000 CFA, Grande-Bretagne 1,20 L, Grèce 400 Dr, Irlande 1,50 L, Italie 3 000 L, Liban \$1,40, Luxembourg 45 F, Maroc 12 Dh, Norvège 18 Kr, Pays Bas 3,50 Fl, Portugal Cont. 280 Esc, Sénégal 1000 CFA, Suède 20 Kr, Suisse 2,40 F, Tunisie 1,50 Din, USA \$ 3 (N.Y. \$ 2,50)

M 0135 - 826 - 7,00 F



SANS-PAPIERS

► Le ministre délégué à l'Intégration, Eric Raoult, nous explique que l'affaire des sans-papiers de Saint-Bernard va sans doute conduire à la régularisation de plusieurs centaines d'autres clandestins.

« Des centaines d'autres cas seront réglés »

— L'intervention de la police, hier matin dans l'église Saint-Bernard, a eu lieu au bout de cinquante jours de grève de la faim et cela fait cinq mois que les sans-papiers réclament une solution. Est-ce vraiment une bonne méthode de la part du gouvernement d'avoir attendu que ce dossier dégénère ainsi en crise ?

Eric Raoult. — Si le gouvernement a mis du temps, c'est d'abord parce que ce dossier a évolué. Il y a cinq mois, le problème était d'abord celui des parents étrangers d'enfants français. Mais à partir de là, on est ensuite passé au problème plus général des sans-papiers, qui a alors compris les déboutés du droit d'asile. C'est vrai qu'il n'y a pas eu de « service après-vente » des lois Pasqua. Nous avons vu, avec Jean-Louis Debré et Jean-Claude Gaudin, que les préfetures n'étaient pas toujours au fait pour régler la complexité de tous ces dossiers, d'où les précisions par circulaires successives. Mais ensuite, le mouvement a changé. Il y a eu une récupération de plus en plus politique de cette affaire, aboutissant à une remise en question globale des

lois Pasqua. Ensuite, au mois d'août, l'affaire est devenue un feuilleton médiatique. L'on ne peut pas parler des flux migratoires avec la seule connaissance qu'en a Emmanuelle Béart ! Il faut aussi avoir en tête la réalité de l'intégration et des quartiers. Comme l'a rappelé Alain Juppé, notre souci c'est le cœur et la raison. Pas l'un sans l'autre.

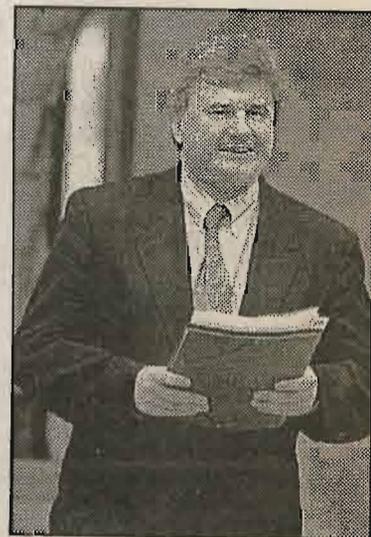
— On a pourtant l'impression que le gouvernement n'a pas saisi la détermination des Africains de Saint-Bernard...

— La situation des Africains est souvent plus complexe que celle d'autres immigrés. Nous manquons souvent d'interlocuteurs. Avec les ressortissants du Maghreb, nous pouvons discuter avec les associations, les gouvernements, les représentants officiels ou religieux. Avec les Africains, nous assistons à une transposition des phénomènes ethniques, tribaux ou même villageois. Très concrètement, il est parfois difficile de connaître la nationalité précise de chacun. C'est pour cela qu'il est long et difficile de saisir chaque cas.

— La régularisation de

quelques dizaines de sans-papiers de Saint-Bernard va créer une jurisprudence. Combien de personnes en situation irrégulière peuvent-elles désormais voir leur dossier résolu ?

— Il est clair qu'il n'y a pas que trois cents clandestins dans le pays. Mais nous ne voulons pas faire de vaste politique de régularisation, ce serait un appel d'air à d'autres candidats à l'immigration. En revanche, en fonction de ce qui est aujourd'hui appliqué, nous allons probablement régler la situation de plusieurs centaines d'autres personnes qui n'étaient pas à Saint-Bernard. Il faudra voir pays par pays. Actuellement, on ne reconduit pratiquement plus de femmes en Algérie vu la situation là-bas. Mais il faut faire attention à ne pas heurter des populations immigrées en situation régulière qui pourraient avoir l'impression qu'il suffit de faire une grève de la faim pour obtenir ce que l'on réclame. Ensuite, notre travail consistera à aider le mieux possible l'intégration de ceux, parmi les Africains, qui restent en France. Alain Juppé et le gouvernement ont joué la



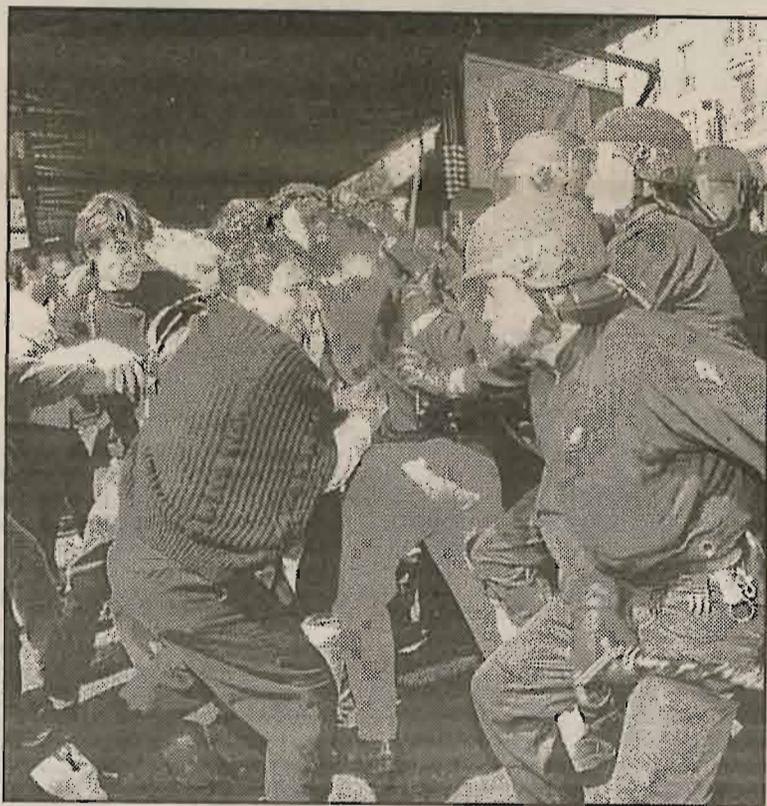
Eric Raoult, ministre de l'Intégration. (Photo Vincent I. ESAGE.)

patience et l'intelligence, le tout dans la transparence. Maintenant, après la clarification et la fermeté, il faut l'apaisement pour réussir l'intégration.

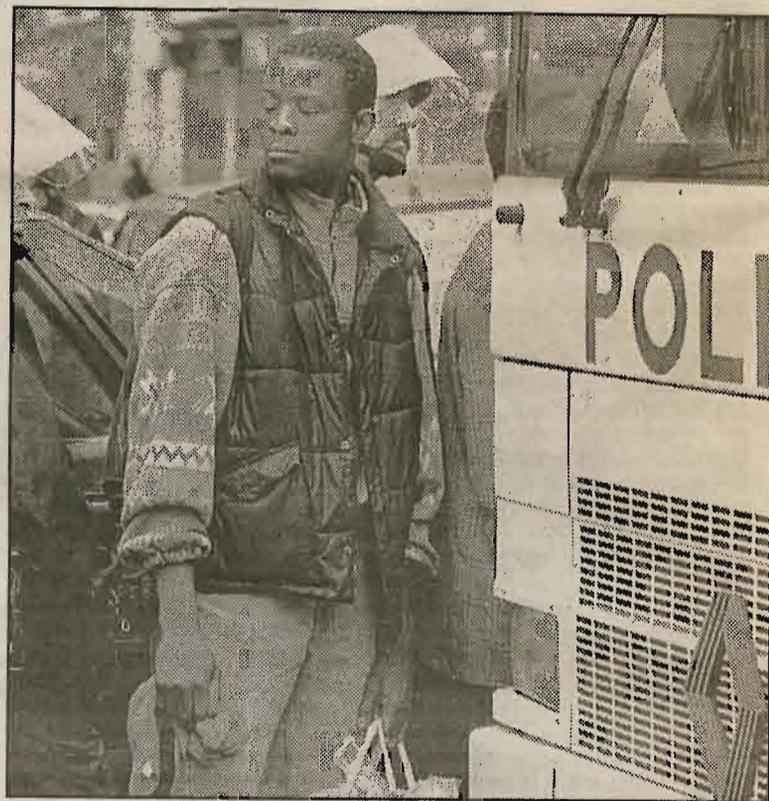
Propos recueillis par Raphaëlle BACQUÉ

Amertume de l'Eglise

Les responsables de l'Eglise catholique ne cachaient pas leur amertume, hier, après l'opération de la police. « Cette décision est du seul fait des pouvoirs publics », a ainsi déclaré Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, qui a précisé n'avoir été informé de l'initiative qu'après son début. Le père Philippe de Mallmann, responsable de la pastorale des migrants à l'archevêché de la capitale, a été plus tranchant : « J'ai le sentiment que nous n'avons pas été du tout écoutés. La demande de ces gens était juste, a-t-il ajouté. Tout homme a le droit de vivre en famille, dans la dignité. C'est le rôle des Eglises de le rappeler. »



L'évacuation des sans-papiers de Saint-Bernard, hier matin, par les forces de l'ordre a suscité de vives réactions dans les rangs de la gauche, qui demande l'ouverture d'un débat sur les problèmes de l'immigration. (Photos Aurélie AUDUREAU et Olivier LEJEUNE.)



REACTIONS

Jospin : « Mauvaise politique, mauvaise méthode »

Lionel Jospin (PS) : « Le gouvernement a mal géré cette situation, a déclaré le patron du PS, hier soir, sur TF 1. A la mauvaise politique, il a ajouté une mauvaise méthode en laissant pourrir le dossier. »

Michel Rocard (PS) a estimé que « la première chose à faire est d'accueillir parmi nous les 300 de Saint-Bernard ». L'ancien Premier ministre a souligné que « les Africains de Saint-Bernard ont témoigné d'un attachement extraordinaire à notre pays, au point que dix d'entre eux sont prêts à payer de leur vie le droit d'y demeurer ».

Martine Aubry (PS) a jugé qu'il « faut profiter de la honte d'hier matin pour provoquer le débat en

vue de remettre en cause les lois Pasqua ».

Gilles de Robien (UDF) a proposé hier la mise en place d'un « groupe parlementaire pluraliste » afin qu'il « n'y ait pas d'autres Saint-Bernard ». Il a souhaité qu'après « la fermeté » marquée par l'évacuation de l'église, « l'humanité préside à l'examen attentif des cas individuels comme le Premier ministre s'y est engagé ».

Ladislas Poniatowski (PR) a regretté que « le gouvernement ait mis autant de temps » pour évacuer l'église. « Si nous voulons éviter des occupations d'église, il faut qu'à l'avenir la loi soit appliquée immédiatement et que l'on ne se contente

pas de renvoyer chez eux à peine 10 % des immigrés clandestins. »

Michel Péricard (RPR) a déclaré hier « qu'on ne négocie pas loi, on l'applique ». Pour le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, « il fallait que cesse cette entorse au droit (...) Tous les grévistes de la faim sont dans les hôpitaux, ils sont mieux que dans cette église ».

Philippe de Villiers a salué « la fermeté » du gouvernement après l'intervention des forces de l'ordre : « Cette affaire n'avait que trop duré. Cette fermeté de parole est suivie par la fermeté des actes. »

Bruno Gollnisch (FN) a estimé que « rien n'est encore réglé ». Pour lui, « il est nécessaire que ceux qui

ont violé la loi française quittent la France. Il est urgent de clarifier la loi pour que désormais la nationalité française s'hérite ou se mérite. »

Dominique Voynet (Verts) a dénoncé l'évacuation par la police : « La démonstration est faite de ce que ce gouvernement persiste à envoyer des signaux à l'électorat le plus conservateur pour des raisons bassement politiciennes. »

Robert Hue (PCF) a indiqué que « le Premier ministre s'est placé dans la tradition de la vieille droite brutale et cynique ».

Alain Touraine a annoncé hier sa démission du Haut Conseil à l'intégration. Dans une lettre adressée au Premier ministre, le sociologue a

protesté contre « la manière dont le gouvernement a répondu aux demandes des sans-papiers, et en particulier à l'acte courageux et désespéré des grévistes de la faim ».

Stephane Hessel, porte-parole du collège des médiateurs, s'est déclaré « choqué par le recours à la force à l'égard d'une église qui était tout à fait inutile ».

Jean Kahn, président de la commission consultative des Droits de l'homme, a estimé « qu'en décidant l'évacuation de l'église, les pouvoirs publics ont voulu mettre un terme à une situation qui mettait en péril la vie de certains ». Il espère que les « cas particuliers soient examinés au cas par cas ».

Attention à ce week-end piège sur les routes

PAGES 6 ET 7

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 AOUT 1996

N° 16165

4,80F
le Parisien**LES SANS-PAPIERS EVACUES PAR LA POLICE**

Comment Juppé a choisi la force



(Aurélie AUDUREAU et Olivier LEJEUNE.)

Un millier de policiers et de gendarmes (nos photos) sont intervenus, tôt hier matin, à l'église Saint-Bernard pour en expulser les 300 Africains sans papiers qui y avaient trouvé refuge. L'opération, qui s'est déroulée sans heurts graves, a ressoudé les



rangs de la majorité et suscité l'indignation des partis de gauche et des syndicats. La manifestation de protestation organisée dans la soirée à Paris s'est terminée par des incidents à proximité du centre de rétention de Vincennes, où avaient été transférés les sans-papiers.
PAGES 2 A 4

EDITION PARIS**Commémoration
de la Libération :
toutes les
cérémonies**

CAHIER CENTRAL

FOOTBALL

(Franck NATAF.)

**Paris SG accroché
à Nancy 0-0**

PAGES 16 ET 17

**REPARATION
AUTOMOBILE****La bataille
des prix bas**

PAGE 9

EDUCATION**Déjà une grève
à la rentrée**

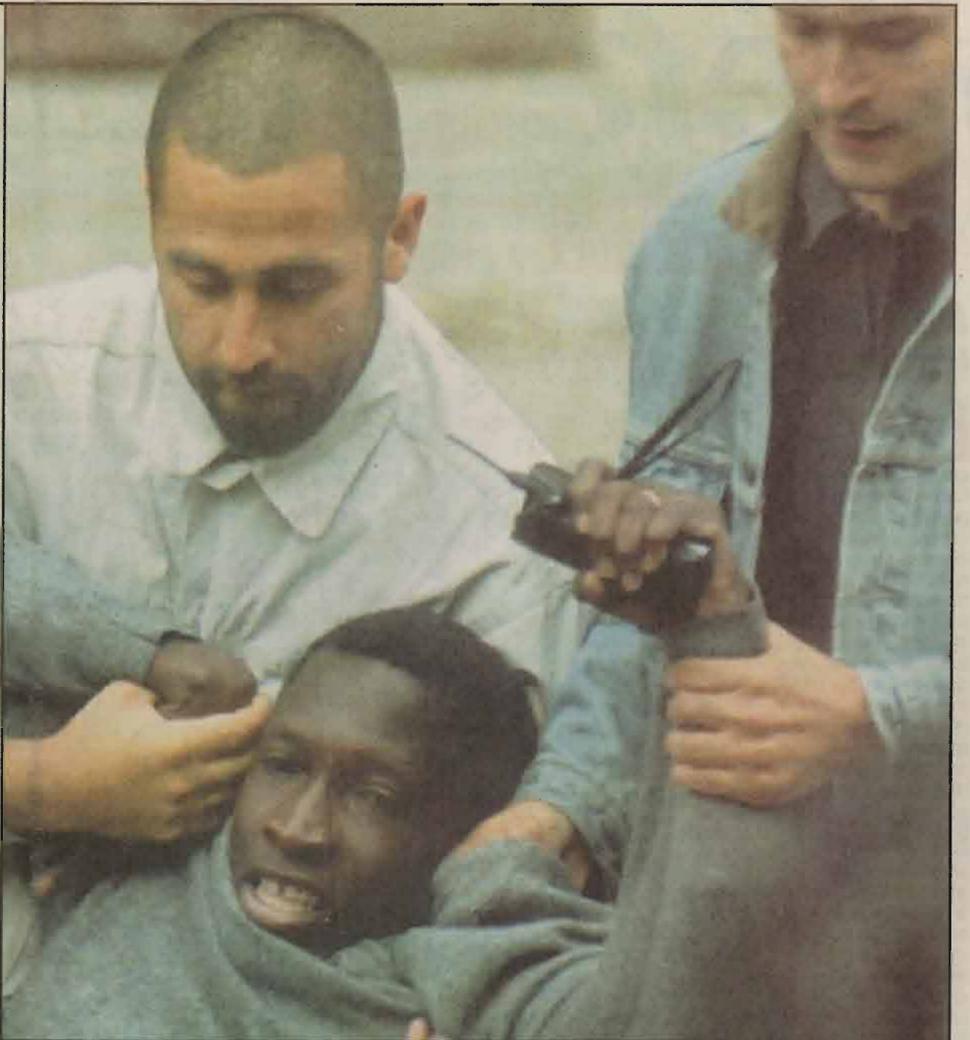
PAGE 7

AFFAIRE DUTROUX**Des experts
américains
au secours
de la police belge**

PAGE 12

VACANCES**Les bons plans
de septembre**

PAGE 8



De jour comme de nuit, on l'a vu négociant et argumentant, un téléphone à la main. Au plus fort de l'intervention, Ababacar Diop, porte-parole des sans-papiers, n'a pas lâché son portable.

GROS PLANS A ST-BERNARD

Conduite par une « fliquette » vers un « panier à salade », l'actrice Emmanuelle Béart affiche un masque de lassitude et de dégoût. Elle vient de passer six nuit dans l'église Saint-Bernard en témoignage de soutien aux Africains sans papiers.



Les mains gantées, des « gardiennes de la paix » emmènent cabas et poussettes récupérés dans l'édifice religieux. Les bébés et leurs mères ont été évacués quelques minutes plus tôt.



Stars et « sans papiers » face aux forces de l'ordre : une confrontation qui tourne court. Images d'une expulsion

Actrice à la mode, cancérologue éminent, tous étaient réunis hier pour soutenir dans un ultime baroud d'honneur l'action des 300 Africains sans papiers délogés par les CRS et les gendarmes mobiles après plus de cinquante jours barricadés en l'église Saint-Bernard. Une opération qui s'est déroulée à coups de

hache contre les portes et de lacrymogènes contre les occupants et leurs sympathisants, mais sans « casse » sérieuse. Quelques bosses, quelques égratignures, et beaucoup d'indignation. Le pire a été évité, et le ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré respire. Des policières étaient sur place pour évacuer rapidement les landeaux des bébés « indésirables » et les bagages des mères africaines qui, dignement, ont quitté l'édifice religieux flanqués de leurs enfants âgés d'à peine quelques mois. On a vu aussi des inspecteurs jouer les guides, auprès de gosses perdus dans la cohue, les cris et la fumée des gaz.



Un petit bonhomme au milieu des « gros bras ». Tout étonné en descendant les marches du parvis, le petit Malien tient encore le dessin qu'il était tranquillement en train de colorier au moment de la « descente » de police.

PARIS
VU DE MON VÉLO

Les 6^e et 7^e
arrondissements

Jardins secrets
et zincs célèbres

Page 11, le reportage de Christophe DRIANCOURT

RÉSEAU DE
PÉDOPHILES

LE TÉMOIGNAGE D'UN
JEUNE PROSTITUÉ

Page 10

**LE PSG
BUTE SUR
NANCY**

Page 12

France-Soir

DIMANCHE A DEAUVILLE • 18 PARTANTES NOS QUATRE PAGES SPÉCIALES

37, rue du Louvre, 75070 Paris Cedex 02 - Tél.: 44.82.87.00 • ISSN 0182-5860
Petites annonces - Tél.: 45.82.44.00 • Saint Barthélemy • N° 16 189

Samedi 24 août 1996 DHJB 5,50 F



AU TRAVAIL dans les beaux quartiers.

APRÈS L'ÉVACUATION DE L'ÉGLISE SAINT-BERNARD

EMBARQUEMENT IMMÉDIAT



LES INNOCENTS ET LES AUTRES

Admettons. Admettons que force doit rester à la loi, y compris si cette loi doit être imposée par la force. Admettons que le souffle court des grévistes de la faim nécessitait une hospitalisation en urgence. Que l'exploitation politique du

Par Bernard MORROT

désarroi des Africains par des pros de la spécialité à la recherche d'un martyr méritait d'être stoppée.

Admettons surtout que le gouvernement, après une si longue absence dans une affaire qui tournait pourtant au vinaigre depuis des mois, a eu raison de mettre fin au désordre qui s'enkystait.

Donnons même, allez, un coup de chapeau aux gendarmes, CRS et inspecteurs en civil qui ont su procéder à l'évacuation avec un doigté assez remarquable - et sans chasser les médias - pour qui sait à quels excès de baston inutile ce genre d'intervention donne en général lieu.

Mais la vision de femmes et de leurs tout-petits pris dans le tourbillon d'un assaut certes contrôlé mais bien réel avait tout de même quelque chose de profondément choquant. Aucun témoin des scènes pénibles qui se sont déroulées à Saint-Bernard, à moins d'être inaccessible à la moindre émotion, ne pourra oublier le regard des gosses sur la violence des adultes.

Leur désarroi et la détresse de leurs mères ont été très vite submergés par les hauts cris des partis et des syndicats de gauche occupant la rue de leurs slogans vengeurs. Bref, la politique a repris le dessus, sitôt les portes fracassées de l'église refermées sur le calme d'avant.

C'est dommage. Car tout le vacarme des manifs regroupant les multiples organisations mobilisées contre le « coup de force honteux », l'« intervention brutale », la « chasse aux immigrés » n'a pas fait autant de bruit que le silence effaré des innocents.

Et si l'on doit reconnaître - tristement - que la dégradation du climat autour des sans-papiers justifiait un rude retour à la légalité, il est difficile de ne pas évoquer un autre endroit de France où l'ordre républicain est bafoué depuis des années. Et pas par des enfants de chœur.

En Corse, il n'y a nul innocent parmi les hommes qui ont déclaré la guerre à l'Etat et viennent par la voix du porte-parole de leur « vitrine légale », de menacer le continent d'une campagne d'attentats.

Ces poseurs de bombes sont des aguerris du terrorisme. Ce n'est pas une opération de police qui risque de traumatiser des fauteurs de trouble défiant ouvertement les lois de la nation. Alors, à quand la charge ?



LA détresse d'une mère malienne portant son enfant en pleurs vers le car qui va les conduire à Vincennes.

● L'expulsion vers leur pays d'origine d'une centaine de sans-papiers interpellés pourrait commencer dès ce matin, par avions militaires

● DE 60 A 80 PERSONNES DEVRAIENT ÊTRE RÉGULARISÉES

● Les 10 grévistes de la faim hospitalisés ont été mis en garde à vue, ainsi que les 79 autres Africains interpellés par la police

DES MILLIERS DE SYMPATHISANTS ONT MANIFESTÉ DE LA RÉPUBLIQUE JUSQU'AU CENTRE DE RÉTENTION DE VINCENNES OÙ AVAIENT ÉTÉ CONDUITS DES FEMMES ET DES ENFANTS. ILS SE SONT VIOLEMMENT HEURTÉS AUX POLICIERS : DES BLESSÉS

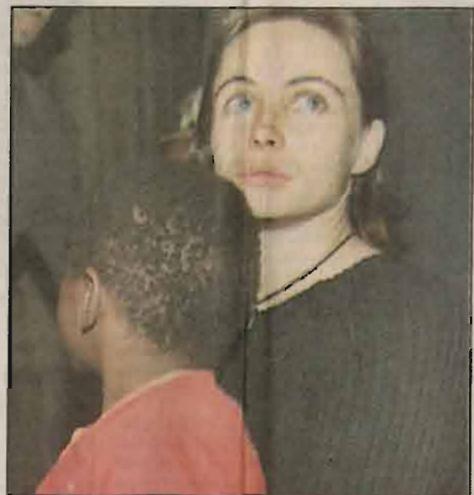
● Pages 2 à 7 et dernière, notre dossier

L'ASSAUT

Le récit de nos reporters

LES RÉACTIONS

La droite applaudit la gauche s'indigne et l'Église déplore



EMMANUELLE BÉART, juste avant l'assaut.

LUNDI NOTRE SUPPLÉMENT
1 900
offres d'emploi

AUJOURD'HUI VOTRE
TV
Magazine

MAIN BASSE SUR CANNES

LE MAIRE AVAIT MIS SA VILLE EN FICHES

● Page 8, la grande enquête de Bruno LE MARCIS

Sans-papiers

L'hommage des sans-papiers aux dix grévistes de la faim



Hier, à la Cartoucherie de Vincennes, un hommage très intime.

Après cinquante-deux jours de jeûne, les dix ex-grévistes de la faim ont rompu hier leur isolement.

A la Cartoucherie de Vincennes, les « sans-papiers de Saint-Bernard » ont fêté leurs « héros ».

VENUS du fond du jardin, trois hommes approchent lentement du théâtre de l'Épée-de-Bois. Au son de leurs tam-tams, chacun se lève pour former comme un cortège. Attrape, au passage, un glaïeul ou une palme, distribués par les familiers de la Cartoucherie de Vincennes, ceux qui, jour et nuit, soutiennent les « sans-papiers de Saint-Bernard ». Une petite centaine de personnes fait bientôt cercle devant la porte en bois. Un homme danse. Une femme se lance aussi, son bébé accroché dans le dos. La porte s'ouvre.

Un à un, ils sortent. Clignant des yeux, comme éblouis par le soleil presque blanc, les dix grévistes de la faim, toujours maigres et las, sont acclamés. Lentement, ils s'avancent vers la palmeraie vivante que forment leurs amis. Lentement, ils traversent la pelouse et se dirigent vers l'autre bâtiment : celui qui abri-

te, depuis plus de dix jours, les autres « sans-papiers de Saint-Bernard ». Une première, pour ces dix hommes, qui ont porté le combat du mouvement pendant cinquante-deux jours de jeûne, et qui, pendant tout ce temps, ont vécu isolés de tous. Autour de la sacristie de l'église Saint-Bernard, où ils reposaient dans leurs duvets bleus, de nouvelles cloisons étaient posées, chaque jour. Une façon de les protéger du bruit, des rumeurs, des curieux. Un respect rendu à l'intimité de leur douloureux combat.

Toujours ensemble, soudés par plus de sept semaines de jeûne, les dix hommes ne se séparent plus. Hier matin, l'un d'eux, Hamady Camara, passait devant le tribunal administratif de Paris. Les dix l'ont accompagné.

Dépression réactionnelle

Comme un seul homme, tous ont soupiré de soulagement quand son arrêté d'expulsion a été annulé par le juge délégué. Au total, quatre d'entre eux ont obtenu de telles annulations. Les autres n'ont pas encore reçu d'arrêté d'expulsion. Aucun n'a été régularisé.

Un flou juridique qui, chez ces hommes épuisés, a des effets psychologiques plus lourds. Ce que les médecins chargés de leur suivi médical appellent une « dépression réactionnelle ». « La

réalimentation nécessite une grande vigilance pendant trois semaines. Quant au suivi médical, il doit durer trois mois », explique Christophe Denantes, de Médecins du monde. Soulignant « l'isolement » des dix hommes, le médecin ajoute : « Aujourd'hui, il est temps qu'ils réapprennent la vie collective. Mais, même parmi les autres, ils resteront à part. »

Ceux qu'ils rejoignent rendaient, hier, un hommage intime et vibrant à leurs « héros ». Et c'est par un discours plus combatif que jamais que leur a répondu, au nom des dix, Hamady Camara. « On compte sur vous. Vous qui avez pleuré avec nous. Vous qui nous donnez cette émotion aujourd'hui. Il faut qu'on tienne le coup. Si un seul d'entre nous n'est pas régularisé la lutte doit continuer. Nous sommes des combattants. Il faut que nous nous tenions les mains jusqu'au bout, tous ensemble. »

La porte se referme déjà sur eux. « Reposez-vous, à présent », leur murmure Gaoussou Traoré, l'un des porte-parole du mouvement. Au petit groupe qui commence à se disperser, il lance : « Merci à tous, Français, immigrés. Vous qui dormez mal à cause de nous. Vous qui mangez mal à cause de nous. Vous qui marchez mal à cause de nous. Notre force, c'est vous qui nous l'avez donnée. » Sur la pelouse, le P^r Léon Schwartzberg et la médiatrice Monique Chemillier-Gendreau se regardent, un glaïeul rouge à la main.

ELISABETH FLEURY

● AUDIOTEL « SANS-PAPIERS ». Un « service audiotel de la lutte des sans-papiers » existe. Pour tout savoir sur l'actualité de la lutte (calendrier des réunions et des manifestations, coordonnées du mouvement, interview du jour, derniers communiqués...), composez le 36.68.73.93 (2,23 F la minute). Tous les bénéfices sont reversés aux « sans-papiers de Saint-Bernard ».

Ce soir, à 18 heures, rassemblement à Paris place de la République, à l'appel des sans-papiers.

Manifestation

"SOLIDARITE FRANCAIS-IMMIGRES"

Mercredi 28 Août 1996

17h.30

Place de la Gare à Saint-Nazaire

Notre rassemblement est un grand succès, car il rassemble, dans un même mouvement unitaire, les forces vives du monde syndical, des partis politiques et les associations, militant pour la paix et la justice, l'amitié entre les peuples, contre le racisme, et pour la défense des droits de l'homme.

Nous sommes rassemblés pour un triple objectif :

1°) - Manifester notre solidarité avec ceux qu'on appelle les "sans-papier", non seulement ceux de St-Bernard, mais TOUS les "sans-papier" vivant dans notre pays.

Cette solidarité nous amène à exiger l'ouverture de vraies négociations.

Il nous faut imposer le dialogue et la recherche des solutions d'ensemble à leurs justes revendications.

2°) - L'abrogation des lois Pasqua et, évidemment, le refus de tout aménagement de ces lois, comme l'a annoncé le couple Chirac-Juppé dans leur week-end de vacances à Brégançon.

3°) - Une autre politique d'immigration et donc la mise en place d'une autre législation intégrant les droits fondamentaux de chaque être humain et les droits des peuples.

Nous savons et nous pesons la grave crise économique, mais aussi morale, que traversent notre pays et les pays d'Europe.

Cette crise amène nos dirigeants actuels (avides de récupérer les voix de l'extrême-droite) à mettre en oeuvre une politique de repliement de la France sur elle-même et à vouloir bâtir une Europe-forteresse.

Notre gouvernement sait très bien qu'il est dans l'impasse et il a peur d'une rentrée sociale et politique mettant à jour ses contradictions.

Je me permets de reprendre, dans le détail, ce triple objectif que les 18 organisations ici représentées ont défini pour ce rassemblement :

1 *Nous exigeons la régularisation de tous les "sans-papier" de notre pays, prenant en compte les 10 critères proposés par le collège des médiateurs, à savoir :*

- * Parents étrangers d'enfants français,*
- * Conjoints ou concubins notoires de français,*
- * Conjoints et enfants d'un étranger en situation régulière.*
- * Parents étrangers d'enfants nés en France,*
- * Etrangers dont le retour interromprait le traitement médical d'une maladie physique ou mentale grave,*
- * Déboutés du droit d'asile entrés en France avant le 1er Janvier 1993,*
- * Etrangers ayant un proche parent résidant en France (Ascendants, Frères, Soeurs)*
- * Etrangers que le retour exposerait à des risques sérieux,*
- * Etudiants en cours d'études universitaires reconnues,*

** Etrangers ayant une bonne insertion dans la société française*

Pour ce faire, une négociation est nécessaire et elle ne doit pas être laissée à l'arbitraire de nos seuls gouvernants et de son administration préfectorale... mais être le fruit d'une concertation entre représentants des médiateurs, représentants des intéressés, à savoir les immigrants eux-mêmes, et représentants qualifiés du gouvernement.

A ce propos, nous ne pouvons, comme le prétend le gouvernement, confondre immigrants en situation irrégulière et clandestins.

Il faut savoir que la majorité des irréguliers sont entrés de façon tout-à-fait régulière dans notre pays, soit pour le travail, soit pour vivre en famille. Et ce sont les lois Pasqua qui, par leur cohérence répressive, les ont mis en situation irrégulière. Et on les qualifie maintenant de clandestins.

Que penser, pour ne prendre qu'un exemple, de ce fait qu'une mère, venue en France pour vivre auprès de son enfant (lui, en situation régulière de séjour) ne puisse obtenir un visa de séjour définitif que si elle produit une promesse d'embauche par un

contrat indéterminé, alors qu'elle possède un visa provisoire de quelques mois sur lequel il est spécifié qu'elle n'a pas le droit de travailler !

Voilà ce que la loi Pasqua entérine, et même organise, et qui, au bout du compte, est qualifié par les autorités administratives elles-mêmes, d'inconfort administratif !

OUI, il est en effet important, auprès de l'opinion publique, marquée par la désinformation et le mensonge de certains leaders politiques, de souligner que les "sans-papier" ne sont pas des clandestins :

- Ils sont connus des services de préfecture.*
- Leurs enfants sont scolarisés,*
- Les maris et les femmes travaillent (ou, s'ils ne travaillent plus, c'est qu'ils sont parmi les premières victimes de la politique économique actuelle)*
- mais... on refuse de leur donner les conditions normales d'une vie décente.*

2 *Ce qui justifie le deuxième objectif de notre rassemblement : l'abrogation des lois Pasqua.*

En effet, on nous annonce un aménagement, tenant compte soit-disant de perspectives humanitaires, mais, en même temps, pour assurer plus d'efficacité à la mise en oeuvre des lois existantes qu'il s'agit nullement de remettre en cause.

Nous connaissons et nous avons déjà eu l'occasion de dénoncer l'avant-projet Debré qui prend en compte les propositions les plus rétrogrades d'une commission parlementaire RPR.

Or, il s'agit ni plus ni moins

- * d'accentuer le caractère répressif des lois existantes,*
- * de se donner les moyens d'organiser plus facilement des charters,*
- * d'accélérer les procédures d'expulsion au détriment des droits fondamentaux de ceux et celles qui tombent sous le couperet de ces lois iniques.*

Ce qui est sûr, c'est que Monsieur Juppé nous a menti, puisqu'il avait déclaré le report sine die de l'examen du projet de loi Debré et du rapport parlementaire.

Poussé par les événements, il s'engage aujourd'hui, sur les ordres de Chirac, à ré-évaluer les lois existantes pour qu'elles soient efficacement appliquées ...

... et on sait déjà ce que veut dire pour lui et son ministre de l'intérieur "efficacité" :

** des haches pour défoncer des portes d'église,*

** des matraques,*

** des gaz lacrymogènes,*

** des centres de rétention,*

** des charters militaires...*

Ceci prouve au moins une chose : prétendre qu'il suffirait d'abroger les lois Pasqua est un leurre, d'où notre troisième objectif.

3 *Les lois Pasqua ont aggravé la situation, mais elles s'inscrivent dans la continuité d'une législation archaïque.*

C'est donc l'ensemble de la législation sur l'immigration, tant en France qu'en Europe, qui est à repenser.

Nous sommes là au niveau d'un objectif à long terme, même s'il exige de nous des actions à court terme.

En effet, nous n'aurons pas de politique cohérente sur l'immigration sans tenir compte tout à la fois des impératifs des droits humains les plus élémentaires et de la mondialisation de l'économie avec ses conséquences (ou ses postulats !). C'est elle qui impose un modèle unique, qui fait la part belle aux tenants du capitalisme de l'an 2000 et dont les principaux concepteurs, acteurs et propagateurs, sont les banques, assistées de la compétence bienveillante de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International.

En imposant une politique dite "d'ajustement structurel", les masses populaires des 5 continents sont plongées dans la misère, poussant hors de leurs

frontières naturelles les populations les plus défavorisées, l'immigration n'étant le plus souvent que la recherche d'un éventuel travail pour survivre.

Il y a de la part de notre gouvernement un mensonge : on prétend se soucier du développement des pays dits du tiers monde, et on n'a pas d'autre politique que d'aggraver la misère, et chez nous, et dans les autres pays !

Hypocrisie, faut-il le souligner, qui prétend protéger l'emploi par les expulsions (ce que disent en fait tout haut les Le Pen et les de Villiers)

Plus de 15 000 expulsions en 15 mois n'ont pas empêché une augmentation du chômage de 22 800 personnes au cours du seul mois de Juin (je n'ai pas les chiffres de Juillet).

Il nous apparaît donc, pour un plus long terme, de participer, dès maintenant, à l'impulsion d'un vaste débat national sur des politiques radicalement nouvelles autour de l'immigration.

Ce débat nous concerne tous : militants politiques, syndicaux, associatifs... chacun à notre niveau, au titre de nos engagements particuliers.

Ce débat, en tout état de cause, se doit d'intégrer :

1°) - La dimension internationale de la dette du tiers monde, de l'aide au développement et des causes profondes des migrations internationales. En bref, il nous faut définir de nouveaux rapports Nord/Sud au niveau de notre pays et au niveau de l'Europe.

2°) - La dimension nationale, autour de la lutte contre la précarisation et des inégalités, afin de promouvoir l'égalité des droits (sociaux et politiques) pour tous.

Les sans-droits ne sont pas seulement les "sans-papier"... c'est aussi, chez nous, les sans-logement, les sans-travail.

*Nous le disons et répétons : défendre les droits
des immigrés, c'est défendre nos propres droits.*

*La solidarité Français-Immigrés, c'est
l'expression de la solidarité de tous les sans-droits,
qu'ils soient travailleurs français ou travailleurs
immigrés.*

*Hommes et femmes épris de justice, restons
mobilisés et réaffirmons avec force que le respect de
tout être humain est du côté de toutes les
organisations qui luttent pour cette solidarité.*

Prise de parole de Roland LAMET,
président du MRAP,
au nom des 18 organisations signataires
de l'appel

N I M E S

Manifestation

En marche pour les sans-papiers

Un peu plus de deux cents personnes ont répondu hier à l'appel du collectif gardois de soutien aux expulsés de Saint-Bernard.



Les manifestants s'étaient donné rendez-vous hier soir place de l'Horloge pour défendre les sans-papiers.

Photo Didier SATF

« A l'appel du collectif gardois de soutien aux sans-papiers, plus de deux cents personnes ont répondu hier soir en cortège les grands boulevards de la ville pour se retrouver devant la préfecture. Une manifestation à laquelle participèrent également de nombreux élus de la majorité municipale avec, à leur tête, le maire Alain Clary.

« Nous avons été reçus une première fois par le préfet le

10 juillet. Mais sans aucune autorisation de séjour accordées, nous revenons car nous sommes pressurés et déçus. Les expulsés de l'église Saint-Bernard vivent la détresse et le drame de l'injustice. Nous voulons que l'on prenne en compte les attachés familiaux. Vivre en famille est un droit fondamental. C'est ce droit que le collectif est décidé à protéger et à défendre », lançait député le

point de ralliement, place de l'Horloge, un porte-parole du collectif gardois qui regroupe plusieurs syndicats, mouvements politiques, comités et associations.

« Je suis là pour manifester mon désaccord sur la manière dont les choses se sont déroulées. A Saint-Bernard, on a parlé du rassemblement du Vol d'Illu. Cette forme là est inadmissible pour résoudre le réel problème qui est celui de l'immi-

gration clandestine. La loi Pasqua n'est pas la recette. Je manifeste contre leur sauvagerie. Ce qui ne veut pas dire pour autant que je cautionne les gens en situation irrégulière », déclarait Pierre Rampeze, interrogé au hasard de la marche de soutien aux sans-papiers. Son père fut un réfugié politique espagnol et, comme il le souligne, « si la France n'avait pas été cette terre d'accueil, aujourd'hui je ne serais ni médecin ni élu ».

Midi Libre 29 AOUT 1996

Encore plus nombreux, hier soir à Nîmes...

C'EST un fait : de manif en manif, le soutien aux "sans papiers" grandit, et la dénonciation des aberrations et de l'inhumanité des lois Pasqua se fait plus vive, et plus nette l'exigence de leur abrogation.

Hier soir, Place de l'Horloge, on était plus nombreux que le 23 août devant la Préfecture, alors qu'était toute fraîche l'indignation face au coup de force contre l'église Saint-Bernard, perpétré le matin même. Et ce 23 août, l'on avait été plus nombreux que lors du rassemblement semblable tenu au même lieu, deux jours auparavant.

Il ne s'agit pas de pavoi-sor, car la raison de ces mobilisations est trop grave, mais de souligner un signe fort. Hier soir, au-delà des représentants des nombreuses organisations constituant le collectif départemental de solidarité aux "sans papiers" de France et du Gard, au-delà des élus et personnalités, il y avait beaucoup de têtes nouvelles, de citoyens indignés, des artistes et hommes et femmes de culture, des jeunes, nombreux...

C'est devant trois cents personnes environ que M. Acabat, de la CIMADP, et au nom du collectif, a évoqué cette mobilisation, entamée à Nîmes dès juillet, bien avant la honte de l'assaut de Saint-Bernard, pour exiger la régularisation de la situation de dizaines de personnes de ce département victimes des lois Pasqua. Qu'il a rappelé les paroles apaisantes reçues alors du préfet pour aboutir à ce qu'aujourd'hui, "seules quelques autorisations de séjour, très peu nombreuses et temporaires ont eu lieu." Et qu'il a rappelé la détermination du collectif à poursuivre...

Aussí bien, hier soir, de la Place de l'Horloge, on a manifesté sur les boulevards pour à nouveau demander à être reçus en Préfecture. "Ce sont les droits de la famille et le respect de la personne humaine qui sont bafoués," déclarait M. Acabat. "J'entendais aujourd'hui même à la radio que les autorités de l'Etat et du gouvernement témoignent sur ce dossier d'un "optimisme volontaire". Nous sommes plus enclins au pessimisme face à l'incapacité des pouvoirs publics à prendre en compte la détresse de personnes qui font partie du peuple de France et ne sont pas des clandestins, dans le temps même où ils ne cessent d'évoquer la fracture sociale... Nous irons jusqu'au bout pour la défense de personnes qui sont victimes des aberrations de lois qui les transforment en irréguliers..."

Nouveau signe : juste après le court propos de M. Acabat, Robert Malcés, de la FSU, informait les manifestants que les participants à l'Université Occitane qui se déroule actuellement à Nîmes, sur le thème notamment des minorités, ne pouvant être présents, avaient tenu à adresser un message de total soutien au collectif départemental, à ses objectifs et à la manifestation.

D.N.

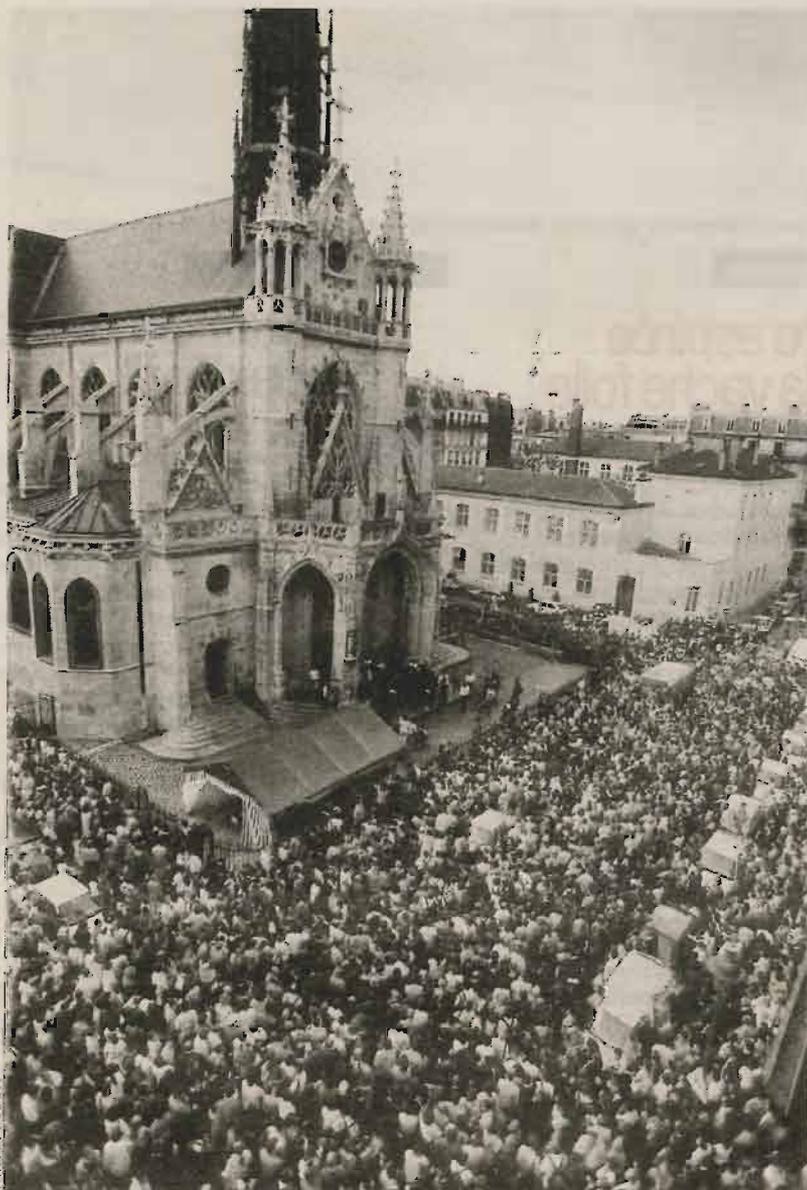
On notait parmi les manifestants la présence du maire de Nîmes, Alain Clary, ainsi que de nombreux élus nîmois : Mmes B. Dumont, P. Akoun, S. Payet-Francou, J. Aracguy, MM. Wolllet, Pucch, A. Fabre-Pujol, J.-P. Boré, M. Perfellat, P. Ramperrez... De G. Millet, conseiller régional ; M. Rosenfeld, de la Ligue des Droits de l'Homme ; l'abbé Darteste ; A. Bonnefoy, de la CGT ; A. Arnal, de la FSU ; M. Thirlon, de la Pastorale des Migrants ; J. Chaulet et Christiane Martin, pour la direction du PCF ; L. Alvarez, P. Cymbalair, Kristina Kemystotter, de la JC et de l'UEC...

**Le 18 mars
1996,**

300 Africains
demandent, dans
l'indifférence quasi
générale, la
régularisation de
leur statut.

Cinq mois plus

tard, la police
défonce à coups de
hache la porte de
l'église Saint-
Bernard pour
déloger, sous le
regard des
caméras, les dix
grévistes de la faim
et les familles qui y
campent depuis
plus de cinquante
jours.



THIERRY DUDOT

**Remise en cause des lois
Pasqua, réveil d'un débat
droite-gauche,
image de la France écornée...**

**Une semaine après,
Libération tire les
leçons du drame
des «sans-papiers».**

**Vendredi 30 août 1996,
cahier spécial
dans Libération**

Libération

Saint-Bernard

Libération



LUDOVIC CAERNE

Ce que les sans-papiers ont changé

Le 18 mars 1996, 300 Africains demandent, dans l'indifférence quasi générale, la régularisation de leur statut. Cinq mois plus tard, la police investit l'église Saint-Bernard pour déloger les grévistes de la faim et les familles qui y campent. Remise en cause des lois Pasqua, réveil d'un débat droite-gauche, image de la France écornée...

Une semaine après, Libération tire les cinq leçons du drame des sans-papiers.

PAR SERGE JULY

C'est une petite révolution sémantique, mais comme d'habitude, elle est le signe d'un grand bouleversement. Nous avons à nouveau basculé dans l'ère des « sans ». Cela arrive de temps à autre. Au cours de la Révolution française, les sans-culottes ont pris le pas sur le tiers état. Depuis le début de la grande mutation écono-

mique dans laquelle nous avons plongé depuis plus de vingt ans, les « sans » ont fait leur réapparition. C'est le signe sans ambiguïté d'un gigantesque déficit social, mais aussi juridique. En passant des chômeurs aux sans-emploi, la crise a pris une tout autre dimension: les sociétés européennes se sont installées dans le déficit structurel d'emplois, phénomène qui se redouble naturellement avec les sans-abri.

Voici le temps des sans-papiers. L'émergence de cette catégorie a mis à mal la construction savante mais néanmoins consensuelle qui avait vu le jour au cours des années 80 pour culminer en 1993 avec les fameuses lois Pasqua, aux termes desquelles il n'y avait plus que deux catégories d'immigrés, ceux qui avaient le droit sinon le devoir impératif de s'intégrer, et les clandestins qu'il convenait de pourchasser. On avait déjà tout vu ●●●



THIERRY DUDOT

→ 18 mars 1996. Trois cents Africains sans papiers, originaires du Mali, du Sénégal et de la Mauritanie, occupent l'église Saint-Ambroise à Paris. rejoignent le gymnase Japy. → 24 mars. Les forces de l'ordre expulsent les Africains. Les 300 se séparent et errent dans des locaux de plusieurs

Le 23 août dans la soirée, manifestation de soutien aux sans-papiers qui ont été conduits au centre de rétention de Vincennes après leur expulsion de Saint-Bernard.

●●● avec l'immigration en France au fil des siècles. Sans remonter aux calendes grecques, depuis 1975 tous les gouvernements travaillent, contraints et forcés, pour de bonnes et de mauvaises raisons, à restreindre les flux migratoires, parallèlement à une intégration familiale qui se fait plus ou moins naturellement par le jeu des générations. Les dispositions se durcissent à partir de 1984, enfin, nouvelle étape en 1993 avec le dispositif Pasqua.

destins. Pour beaucoup, ce sont des immigrés qui avaient le droit de vivre en France jusqu'aux lois Pasqua et qui sont passés à la trappe du jour au lendemain. Ce sont des immigrés qui ont perdu leurs droits. Ils ne se cachent pas, ce qui est déplaisant pour le gouvernement qui les classe dans la catégorie des clandestins. Au contraire, ils multiplient les initiatives publiques pour retrouver le droit de vivre en France. Certes, ils préféreraient sans doute que les lois Pasqua

place par l'ancien ministre de l'Intérieur.

Si le gouvernement n'avait pas été aussi gravement gelé dans ses bottes, aussi obsédé par le Front national, et sans doute s'il avait été plus compétent, il aurait sauté sur l'occasion en adoptant la méthode proposée depuis trois ans, et réaffirmée à nouveau, à savoir celle du cas par cas.

En veillant au respect de la Convention européenne des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne le droit de vivre en famille, en mettant fin à l'arbitraire des décisions préfectorales, en adoptant les critères définis par les médiateurs, du moins la plupart d'entre eux, le gouvernement pouvait obtenir une assomption quasi inespérée de la majeure partie des lois Pasqua,

tout en mettant fin à des situations intolérables. Au lieu de quoi il s'est fait prendre à plusieurs reprises, tout au long de ce mouvement, en flagrant délit de strabisme électoral, de désinvolture juridique et de mépris pur et simple.

Le gouvernement voulait mettre en scène ses expulsions et ses charters. Il se sera piégé lui-même. Avec l'imbroglio juridique qui aura suivi l'assaut d'une église en direct à la télévision, on a pu vérifier *in vivo* la véracité de ce que disaient les Maliens de Saint-Bernard: le gouvernement n'avait instruit aucun dossier particulier, il a été pris de court, il n'était pas prêt à l'examen humanitaire (*dixit* Debré) des situations invraisemblables provoquées par l'application à la hache, pardon au merlin, des lois Pasqua.

Quand on parle «d'humanité et de cœur» avec des trémolos

dans la voix, c'est généralement la preuve qu'on invoque de grands absents. Il n'y avait ni l'un ni l'autre. Et la grande mise en scène annoncée, celle de l'expulsion massive et autoritaire, n'a pas eu lieu: elle a été démontée par la justice, preuve s'il en était besoin que celle-ci ne faisait pas partie du plan d'origine. Il fallut expulser d'autres immigrés, qui n'ont rien à voir, pour essayer de maquiller le fiasco de l'expulsion de l'église Saint-Bernard.

Au final, le gouvernement devra rectifier les lois Pasqua sous la pression, en pleine campagne préélectorale. Autrement dit, pour permettre le respect des familles, il aura tendance à aller irrésistiblement vers un durcissement des procédures: celles-ci sont promises à devenir encore plus expéditives, ce qui promet quelques libertés avec les pro-

La plupart d'entre eux sont des immigrés qui ont perdu leurs droits. Ils ne se cachent pas, ce qui est déplaisant pour le gouvernement qui les classe dans la catégorie des clandestins. Au contraire, ils multiplient les initiatives publiques pour retrouver le droit de vivre en France.

On avait apparemment tout prévu sauf la catégorie des sans-papiers. Souvent, les sans-papiers ne sont pas des clan-

n'existent pas, mais ils manifestent surtout contre les incohérences aveugles et les injustices de la tuyauterie mise en

d'entre eux, le gouvernement pouvait obtenir une assomption quasi inespérée de la majeure partie des lois Pasqua,

Ces Maliens qui passent

La découverte d'un autre type d'immigration

C'était avant, du temps de De Gaulle. Assis dans son magasin, entre un fax et un téléphone qui le relie à ses fournisseurs européens, Bakary se souvient avec nostalgie du temps où les conceptions françaises et maliennes de l'immigration coïncidaient. Débarqué à Bordeaux en 1963 sans parler un mot de français, il entamait un parcours sans faute. «A l'époque, quand on avait perdu son chemin dans Paris, les policiers vous mettaient dans un taxi. A l'époque, on avait le choix du travail. On se repassait les noms de patrons les plus corrects...» Tout n'était pas idyllique, certes. «Jusqu'en 1969, et la construction du foyer de Montreuil, on logeait dans une baraque. Mais on avait des papiers, on gagnait proprement notre vie.»

1 Bakary prend des cours du soir, apprend à lire, entre à la CGT. Il s'intéresse à la vie politique française, il fréquente une Française. Naturellement intégré. Mais quand les parents de celle-ci lui demandent de venir habiter chez eux, il refuse. «J'ai pas voulu quitter ma famille», plaisante-t-il: le foyer. En 1986, il décide de rentrer. Il gagne alors 9.000 francs par mois, paie 450 francs pour loger à Montreuil, verse environ 1.500 francs aux caisses maliennes de soutien aux familles et à l'association de son village. Bien qu'il soit devenu délégué CGT, son patron ne veut pas s'en séparer. «J'ai préféré partir avec l'aide au retour plutôt que de me retrouver, un jour, sans droit. Mes enfants iront en Afrique ou en Amérique, pas en France.» Lui, avec son passeport de commerçant, continue de s'y rendre de temps en temps. Il s'est associé avec des frères de Montreuil pour agrandir le magasin de Bamako. Sur sa carte de visite, à côté de son

adresse au Mali, il y a celle du foyer. «A partir du moment où on sort du pays, on est comme ça, soudés.» Sambouro Sow croise énergiquement les doigts de la main. Il est peul, mais représente aussi bien des Soninké que des Bambaras au sein du conseil des Maliens de France (180 associations). Malien avant tout. Dans cinq ans il quittera la Sorbonne, où il s'occupe d'un laboratoire de langues, pour la retraite. En fait, pour s'occuper d'un projet hôtelier au Mali, qui devrait créer une cinquantaine d'emplois. Il cotise, comme tous les Maliens, à différentes caisses communautaires et a créé sa propre association d'aide au développement. Même s'il vit dans un six pièces, il participe activement à la vie associative des foyers, ne rate jamais une réunion, surtout si elle est suivie d'un bon plat de viande grillée.

L'organisation des foyers, et de façon générale de l'immigration malienne, est calquée sur l'organisation hiérarchisée et protectrice des clans familiaux. Peuple de commerçants, et donc de voyageurs, les Soninké, qui forment le gros de l'immigration malienne en France, ont survécu à l'éclatement de leur empire au XIII^e siècle, à la sécheresse qui frappe régulièrement cette région frontalière du Sénégal et de la Mauritanie et, jusqu'en 1991, à l' inanité du pouvoir militaire, grâce à un sens de la communauté qui va bien au-delà du sens de la famille. Certes, les cotisations des travailleurs immigrés font d'abord vivre vieux, femmes et enfants qui sont restés au pays. «Mais quand on visite la région, on voit la différence avec le reste du pays», s'émerveille un représentant de la Banque internationale pour l'Afrique de l'Ouest (BIAO). «Les moulins tournent grâce à des groupes électrogènes, il y a des dispensaires et des écoles...» Selon l'ONG Afrique verte, les seuls ressortissants du cercle de Yélimané (10% des quelque 100.000 Maliens résidant en France) ont déjà construit pour 70 millions de FF d'équipements collectifs. L'immigration malienne repose donc d'abord sur un système économique bien huilé: main-d'œuvre - souvent bon marché - en France, force de développement au Mali. Quelque soit l'attachement porté à la France, et qui explique les réactions d'amertume des Maliens face au spectacle des leurs sortis par la force de l'église Saint-Bernard, le retour est la plupart du temps la norme. Le contrôle plus sévère de l'immigration depuis 1975 n'a fait que gripper le système. Pour s'y adapter, les migrants ont changé de stratégie: au lieu d'une migration tournante, un frère en remplaçant un autre au bout de quelques années, les lois de 1975, renforcées par les lois Pasqua, les ont incité à rester aussi longtemps que possible, y compris avec un titre de séjour périmé.

Mais le manque de débouchés au Mali, le respect que gagnent au pays ceux qui ont réussi à l'étranger et qui pousse la collectivité à dépenser jusqu'à 20.000 francs pour qu'un des siens ait sa chance, sont des lois plus impérieuses que celles que la France impose à l'entrée et au séjour sur son territoire. ■ MARIE-LAURE COLSON

Le journal de Mamady Sané: «Sortis de l'ombre»



Dans l'église Saint-Bernard, chaque jour ou presque, Mamady Sané a tenu un petit carnet de bord.

Une page au quotidien, parfois moins, et l'espoir qu'«un jour, peut-être» son petit paquet de feuilles forme un livre, un «vrai». Mamady Sané, 43 ans - aujourd'hui libre mais toujours sans papiers - a le titre en tête: *Sortis de l'ombre*.

Lundi 5 août. «Au petit soir, tous les délégués se retrouvent dans les locaux du 22, rue Pajol en AG, afin de voir avec les associations quelle négociation est possible pour une réouverture des dossiers des familles. Pendant ce temps, dans l'église, les grévistes de la faim sont là, les yeux grands ouverts, fixant la statue de la Sainte Vierge. Non loin, une femme de 25 ans environ laisse couler des larmes sur ses grosses joues. Les yeux rouges me demandent: «Comment tu vois la situation Sané?» Je l'ai rassurée à ma manière.»

Dimanche 11 août. «Au petit matin, les réfugiés de Saint-Bernard commencent à se réveiller tour à tour. Ils sortent pour aller faire un brin de toilette. A 10h15, après le café, les hommes rassemblent les matelas posés au sol, pour que les femmes commencent à faire l'entretien des lieux saints et pour permettre aux fidèles de venir prier dans l'église.»

Un lundi noir, 12 août. «A 5h55 du matin, la force de police envahit les lieux saints. Au moment où le chef de l'opération nous parle d'un ton moqueur, une femme enceinte, prise de peur, est évacuée sur l'hôpital, où son enfant est venu au monde. Il a malheureusement choisi le mauvais moment, car il est clandestin d'après la loi Pasqua. Les hommes vêtus de tenues sombres, fusils en bandoulière, matraques au poing, sont là en face des familles sans papiers. Ils quittent les lieux à 7h17 (...). Je suis alors parti à la recherche de nos braves hommes, dispersés dans les hôpitaux de Paris. Après avoir remué ciel et terre, nos grévistes sont finalement relâchés et rejoignent l'église Saint-Bernard.»

Suite page 5

→ 22 mars. A la demande du clergé, les CRS évacuent l'église. Les sans-papiers associations. → 6 avril. 25 personnalités se constituent en collège des médiateurs.

cédures judiciaires. Au risque évidemment de devoir durcir les lois Pasqua, de devoir les sacrifier pour une législation cette fois absolument indigne. Tous les éléments sont réunis pour un dérapage électoral. A chaque campagne en France, on politise les débats de société pour réchauffer le cœur des partisans... Ce gouvernement usé, déconsidéré, n'aura pas le choix des moyens. Il n'aura évidemment pas la tentation de Venise, mais celle de Bamako. Pathétique méthode de gouvernement...

D'autant que ces Maliens équipés de portables, qui manifestent pour le droit de vivre en famille, défendent à leur manière une certaine idée juridique de la France, dont le déficit a explosé à l'échelle nationale. La démagogie n'est pas du côté du mouvement mais du gouvernement. Flagrant délit encore une fois ■



7 août. Les sans-papiers occupent l'église Saint-Bernard depuis le 28 juin.

Remise en cause de l'assimilation

La fin de l'homogénéité républicaine

PAR BENJAMIN STORA (*)

2

Inخورablement, au fil des mois, le mouvement des «sans-papiers» a mis en accusation l'édifice juridique des lois Pasqua sur la situation des étrangers en France; a provoqué des brisures, des failles dans le consensus politique implicite droite-gauche à propos de la conception «immigration zéro»; a ébranlé enfin la fragile distinction entre immigrés réguliers (à intégrer) et clandestins (à expulser). C'est beaucoup, c'est déjà énorme, quoi que l'on pense de l'issue de ce conflit et de l'intervention policière de Saint-Bernard. Ce n'est pourtant pas tout.

Ce mouvement conduit à une réflexion sur les notions de République brandies par une certaine gauche et utilisées par la droite la plus conservatrice. Dans la conception ordinaire, il est souvent répété que la République demande aux individus de s'arracher à l'enracinement des origines (une culture qui enferme par sa naissance) pour se fondre dans une nouvelle communauté citoyenne. L'idée de nation en France s'est identifiée non à des valeurs de «melting-pot» ou de creuset mais au contraire à l'acceptation-soumission des principes de nivellement édictés par l'Etat républicain.

La pureté de la culture républicaine se maintient ainsi par négation des différences culturelles ou religieuses. Avec pour argument décisif, le danger potentiel des identités particulières menaçant l'unité de la nation.

Ce républicanisme très particulier doit tout à la III^e République. Il fonctionne à coups de sommations assimilationnistes, très perceptibles dans certaines provinces de l'Hexagone à la fin du XIX^e siècle et surtout dans les colonies de l'époque. L'idéalisation de ce modèle républicain type a longtemps interdit de penser que toutes les diversités d'appartenance ne sont pas

susceptibles d'être dépassées par un projet politique républicain. Le risque existe que l'attachement passionné à une forme de nation républicaine se traduise par un refus de l'autre. Et l'exaspération dangereuse des différences qui caractérise le racisme post-moderne ne doit pas avoir pour antidote la négation de toutes différences. En fait, l'irruption des «sans-papiers» sur le devant de la scène politique française a le mérite de poser clairement comment s'est organisé le refus des «hommes du Sud» dans

la société française. Le rejet de cet Autre, toujours en provenance des anciennes colonies se justifie au nom de la défense de la pureté républicaine: on expulse des populations parce qu'elles sont réputées in-

assimilables aux principes de la République. C'est dans son flanc sud que la France a fermé ses frontières, progressivement, depuis quinze ans. Tel est le message adressé à l'opinion publique. Simplement, une forme d'hypocrisie politique interdit ce type de nomination. L'opacité règne.

Il est temps d'inverser une telle perception qui favorise le maintien de l'idée d'infériorité des Africains et des Maghrébins, héritage présent du temps colonial et qui ouvre sans cesse sur un développement du racisme à grande échelle. Faute de quoi, nous risquons de passer d'une turbulence à l'autre; de glisser le long d'une pente de



LENDING GARENE



GREGOIRE KOTIKOW

La France est entrée dans une situation où cohabitent adhésion à la République et fidélités culturelles multiples

rappports de force sociaux, politiques, culturels; de ne pas juguler une montée en puissance du doute sur la capacité d'adaptation du modèle républicain. L'aspiration universaliste venue de la grande révolution de 1789 peut se conjuguer à l'expression inévitable des identités. La France est entrée, depuis de nombreuses années, dans la situation où cohabitent adhésion à la République et fidélités culturelles multiples mais l'architecture brisée du modèle assimilationniste abrite une multiplicité d'at-

titudes possibles. La nostalgie du temps de «l'infériorité de l'immigré» subsiste. Son changement de statut social et celui de ses enfants renvoient au souvenir des rapports de forces où l'exclusion dominait. Ce méchant goût amer d'une époque révolue l'emporte sur la volonté d'accepter les changements profonds intervenus dans la société.

Il y a également la nécessité de résorber les décalages entre représentations politiques et nouvelles minorités: combien de Fran-

çais d'origine maghrébine ou africaine sont maires de villes de plus de trente mille habitants? Combien sont-ils à la direction des grands partis politiques et de syndicats? En définitive, ce désir des sans-papiers d'entrer dans la cité républicaine (même par effraction) ne peut se réduire seulement à une compréhension de fuite devant la misère du Sud. Il est l'indice précieux de l'affolement des repères classiques sur une certaine «pureté républicaine» ●

(*) Professeur des universités.

→ 9 avril. Alain Juppé affirme ne pas reconnaître le collège des médiateurs.

→ 10 avril. 300 personnes quittent la Cartoucherie de Vincennes.

→ 14 juin. Les médiateurs font leurs propositions et définissent des critères permettant certaines régularisations.

→ 15 juin. Des manifestations de soutien réunissent quelques milliers de personnes.

→ 26 juin. Le ministère de l'Intérieur annonce la régularisation temporaire de 48 personnes.

→ 28 juin. Les Africains envahissent Saint-Bernard. Début de la grève de la faim des dix.



«Sortis de l'ombre»

Mercredi 14 août.

«Hommes, femmes, enfants, pauvres ou riches, mettent des sommes d'argent dans une petite boîte sur laquelle est inscrit "Solidarité sans-papiers de Saint-Bernard". Couché sur un petit matelas, au coin de l'église, entouré de quelques personnes, Mamadou fait tranquillement son thé quotidien et sert l'entourage. Soudain, mes yeux passent sur les courageux grévistes de la faim, qui en sont à leur 41^e jour, et qui reçoivent la visite des soutiens. A 20h15, les familles se consultent comme d'habitude. Tout à coup, les enfants sautent de joie. C'est Touré le cuisot qui fait sa rentrée dans l'église, et crie "soupe!"»

Vendredi 16 août. «A 10 heures, le porte-parole nous annonce la visite de M^{me} Mitterrand. De l'autre côté de la rue, un grand monsieur s'avance vers moi, les larmes aux yeux. "Sané, penses-tu que tu es expulsable?" D'une voix cassée, je lui ai dit que chacun dans l'église y pense. Nous nous remettons à Dieu. Des postes radio collés aux oreilles, croyant que le ministre pourra changer de position par humanité. Quelle horreur, quelle malchance, à 20 heures, le ministre dit: "Je respecterai la loi qui a été votée à l'Assemblée", et ajoute "tous les sans-papiers de Saint-Bernard seront expulsés". C'est comme si la foudre s'abattait, là-bas, dans le village au milieu des palmiers [...] Et petit à petit, l'église plongea dans le noir, un noir que je ne reconnais plus.»

FIDOVIC GAVENE

Un des grévistes de la faim, Moussa Keita, évacué par le Samu le 21 août (en haut à gauche). Ci-contre, les soutiens des sans-papiers devant l'église, où la vie communautaire s'organise (ci-dessus).

Les «règles du jeu», inapplicables, devront être revues d'urgence **Lois Pasqua: l'incohérence révélée**

3 **C**a devait arriver un jour.» Cette phrase, elle était sur toutes les lèvres... il y a cinq mois, devant l'église Saint-Ambroise que venaient d'investir 300 Africains sans papiers. En vain les responsables d'associations auront tenté d'alerter le gouvernement. D'abord, sur les incohérences des lois Pasqua, succédant à une douzaine de lois qui - depuis douze ans - ont durci la condition des immigrés en France. Et ensuite sur leur aveugle application par des préfetures. «L'explosion est inévitable», prédisaient-ils. Dans les couloirs des ministères et dans les cabinets des ministres, on en convenait, mais tout bas. Les sans-papiers de Saint-Bernard, ceux-là mêmes qui étaient à Saint-Ambroise, ont mis sur la place publique toutes les aberrations - ou presque - de la législation. Et ont transformé peu à peu les églises occupées en laboratoire de travaux dirigés de droit, de simple bon sens ou d'humanité. «La loi est apparue dans toute son horreur et sa complexité», reconnaît un élu de la majorité, qui pourtant a voté le texte, comme les autres en 1993.

On a vu des femmes venues rejoindre leur époux, irrégulièrement sans doute, mais à qui on avait opposé tant de difficultés et de formalités qu'elles n'auraient jamais pu vivre avec lui. On a vu des enfants nés en France, mais pas encore français, dans les bras de parents en situation irrégulière et que le ministre de l'Intérieur parlait de renvoyer dans leur pays. On a vu des étudiants installés depuis des années en France, mais à qui les préfets avaient refusé une carte de séjour. Ou encore des travailleurs, déboutés du droit d'asile, servant de main-d'œuvre à bon compte à des patrons peu scrupuleux. A travers leur visage, leurs déclarations, l'opinion a soudain réalisé qu'on lui mentait depuis des années à propos de l'immigration clandestine et de la «ferme application de la loi» prônée par Jean-Louis Debré. Pour preuve, d'ailleurs, l'immense embarras du gouvernement et sa lenteur à agir. Il le savait, le ministre de l'Intérieur, qu'il serait impuissant à renvoyer chez eux les occupants de Saint-Bernard. Comment remplir des charters de femmes et d'enfants? Comment séparer des couples

dont l'un avait une carte et l'autre pas? Comment mettre dans un avion une cohorte d'hommes qui, ayant fait leur vie en France, y comptent désormais plus d'attaches qu'au pays d'origine? C'est pourquoi, dès Saint-Ambroise, des solutions de retour négocié, à grands coups de liasses de billets (5.000 F), furent proposées en douce. Ou encore des assurances - toujours officieusement - que nul ne serait inquiété, à condition qu'il retourne tranquillement à la clandestinité. «Surtout disparaissez», tel était le message. Mais de cela, les Africains n'ont pas voulu. Ce faisant, ils ont mis les pouvoirs publics au pied du mur. Et avec eux, le Conseil d'Etat qui, contrairement à ce qu'a feint de croire Alain Juppé, n'a pas dit que ces sans-papiers n'avaient «aucun droit au séjour», mais a rappelé au gouvernement qu'il était libre de régulariser qui il voulait, et que le «droit à vivre en familles» était prévu par des conventions internationales. Sourd aux conseils du collège des médiateurs qui préconisaient des régularisations lorsqu'il existe une «présomption d'intégration», le gouvernement s'est arc-bouté

sur une vision fautive et policière du problème. Ceux de Saint-Bernard l'ont obligé à une remise en cause cruelle. Il est maintenant obligé d'agir. Malgré la crainte de voir les durs de la majorité monter au créneau. «C'est sûr, maintenant on va réformer la loi, confie un ministre RPR, il faudra bien régler les situations inextricables, combler les vides juridiques.» «Il faudra l'ajuster. Toutes les lois, quelles qu'elles soient, doivent être adaptées quand il existe des difficultés d'application», reprend Pierre Mazeaud, le président RPR de la commission des Lois à l'Assemblée nationale. Dans les ministères aussi, les techniciens réfléchissent. Les conseillers ont été priés de pointer tous les problèmes soulevés par la loi. Car d'autres mouvements se préparent ou sont en cours et les préfets sont assaillis de demandes de régularisation. «Il faut à tout prix éviter d'autres Saint-Bernard», sourit un haut fonctionnaire. Pour n'avoir mesuré que trop tard l'impact des revendications posées par les 300 sans-papiers de Saint-Bernard, le gouvernement s'est vu infliger une sévère leçon de politique ●

DOMINIQUE SIMONNOT

→ **12 août.** La police rentre dans l'église et hospitalise de force les grévistes de la faim. Le soir, ils quittent les cinq hôpitaux pour regagner Saint-Bernard

→ **16 août.** Alain Juppé: «Regulariser des étrangers en situation clandestine serait irresponsable».

→ **19 août.** Gilles de Robien souhaite des solutions «humainement justes et légalement acceptables». Le lendemain, il reçoit une délégation de sans-papiers.

→ **21 août.** Alain Juppé rentre de vacances prématurément et réunit ses ministres. Ababacar Diop et Madyguène Cissé sont reçus au ministère de l'Intérieur.

→ **22 août.** Le Conseil d'Etat rend son avis sur les possibilités de régularisation des sans-papiers.

→ **23 août.** 1.500 CRS, gendarmes et policiers évacuent l'église. Le soir, plus de 10.000 personnes manifestent à Paris.

→ **24 août.** Premières audiences au tribunal de grande instance de Paris. Début d'un incroyable imbroglio judiciaire.



Le 23 août au petit matin, rassemblement spontané devant l'église Saint-Bernard que les policiers viennent d'évacuer.

THIERRY DUDOIT

'Au Mali, au Sénégal et en Côte-d'Ivoire, la presse dénonce «l'humiliation» L'image de la France écornée en Afrique

4

Pendant des semaines, la presse ouest-africaine est restée silencieuse sur la lutte des sans-papiers. Manque de moyens, plaïdait-on là-bas, pour envoyer un journaliste à Paris ou même téléphoner en France. S'il est vrai que la presse est souvent pauvre en Afrique, l'excuse couvre surtout la réticence des rédactions à traiter du sujet. Vue de loin, la lutte des sans-papiers paraissait au départ dérisoire comparée aux affaires de corruption et aux joutes politiques qui font l'actualité africaine, et surtout, quelque peu embarrassante en l'absence de réaction officielle à un conflit qui opposait des «illégaux» africains au gouvernement français.

Les images télévisées de l'expulsion de Saint-Bernard ont cependant bouleversé. La presse écrite s'est emparée de l'événement pour s'interroger sur l'avenir des relations entre la France et ce que Paris a coutume de considérer comme son «pré-carré africain», mais aussi pour revenir sur la passivité avec laquelle les gouvernements africains ont supporté ce que le quotidien ivoirien *Fraternité-Matin* qualifie après coup d'«humiliante odyssee».

Que faisait l'Afrique quand les Français

manifestaient pour soutenir les sans-papiers, s'interroge, samedi 24 août, l'éditorialiste Vieux Savané, du quotidien sénégalais *Sud*? «La société civile, cette nébuleuse convoquée à toutes les sauces, a brillé par son absence d'engagement.» Deux jours plus tard, l'hebdomadaire le *Malien* s'étonnait du «silence alarmant» du chef de l'Etat Alpha Oumar Konare et de son Premier ministre Ibrahim Boubacar Keita. «Silence surprenant de la part de deux hommes habituellement prolixes, surtout quand on sait qu'ils sont passés maîtres dans l'art facile de faire trop de tapage autour des Maliens de l'extérieur.»

Mises à part ces quelques piques à usage national, l'essentiel de ce qui a été écrit ces derniers jours vise la France, avec des accents de violence et d'amertume inhabituels. «Chez nous, au Mali, ne dit-on pas qu'on connaît véritablement un homme après avoir été chez lui? Qui mieux que ces hommes et ces femmes, réduits à la simple expression "non possessive de papier", peuvent conter aujourd'hui et pour toujours ce qu'est réellement la France?» demande Sambi Touré du *Nouvel Horizon*, le 27 août. «L'illusion légendaire d'une France terre des droits de l'homme... s'est effondrée comme un château de cartes. Tout le

prestige dont jouissaient encore les descendants des rédacteurs de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, de De Gaulle, avec cette désormais tristement célèbre affaire des Expulsés de Saint-Bernard, s'est fondu comme du beurre sous les Tropiques africains.»

Un peu partout, les journaux agitent le mythe de la Révolution française pour mieux villipender la France «des charters et de la xénophobie ambiante». En Côte-d'Ivoire, le quotidien gouvernemental *Fraternité-Matin* oppose l'Espagne, qui vient de procéder à une régularisation, au «virage dangereux, abordé à vive allure par le pouvoir français». Pour conclure: «Les contraintes et violences physiques et morales qui subissent les sans-papiers sont des faits d'histoire que les générations de demain n'oublieront pas facilement.»

Cette affaire restera dans la mémoire des Africains «comme une nouvelle forme d'humiliation du gouvernement français» qui appelle des réactions, promet, le 27 août, Moussa Sidi Ba de *Sud*. «Bien entendu, le gouvernement Juppé tentera de justifier cet acte auprès des différents pays concernés, mais cette fois, il n'est pas sûr qu'il sera entendu. La mission de Godfrain (le ministre de la Coopération doit se

rendre au Mali fin septembre. NDLR) ne sera donc pas facile, malgré les promesses financières qu'il pourrait faire pour aider ces pays à contenir les flux migratoires.»

Certains journaux appellent les gouvernements africains à réagir en instaurant une sorte de «réciprocité». «Si l'Europe, l'Amérique ou l'Asie, écrit la *Voie de Côte-d'Ivoire* (dans son édition datée du 24 et 25 août), ne doivent pas être des moulins où l'on peut entrer n'importe comment, l'Afrique ne doit pas non plus servir de moulin aux Européens.» Ne procédons pas «comme la France l'a fait par racisme et par xénophobie en excluant les étrangers», avertit pourtant *Nouvel Horizon*, au Mali, qui propose de tirer les leçons de cette affaire, non pas en limitant l'émigration mais en l'organisant «de plus belle»: «La force d'une nation, c'est de pouvoir surmonter, dans une même communauté de foi solidaire, les assauts menés contre elle». Seul Vieux Savané, de *Sud*, appelle les Africains à demander, «avec la même détermination» que ceux de Paris, que «leur terre généreuse» soit mieux exploitée: «A l'heure du bilan, nos enfants exigeront autre chose que des permis de séjour ou des certificats de nationalité.»

MARIE-LAURE COLSON

SAINT-BERNARD

Solidaire ou hostile, l'opinion française est coupée en deux

Le pays redécouvre le mot «asile»

Est-ce parce que le petit d'homme était noir et non pas maghrébin qu'il a apitoyé? Est-ce parce que jamais la revendication d'une intégration à la nation française n'a été réclamée par les délégués africains que la régularisation a fini par s'imposer comme une mesure de bon sens? Ou est-ce que ces images de dignité dans l'épreuve, de calme, de détermination jusqu'à la mort, ont balayé les traditionnelles généralités sur la «*misère du monde*» et les politiques migratoires? Reste que l'opinion qui a parlé, celle qui s'est exprimée haut et fort, aura été du côté des sans-papiers et que cette frange de la population (comme de sa représentation politique) n'aura cessé de s'amplifier. Malgré l'immensité des préjugés, des craintes et des répulsions que secrète l'immigration en général, celle des gens venus du Sud en particulier.

5

Et s'il est encore tôt, trop sans doute, pour connaître l'exact «effet Saint-Bernard» sur l'opinion, on notera le contexte de ce mouvement long de cinq mois. Les sans-papiers auraient-ils rencontré, en effet, un tel soutien si les sans-emploi, les sans-domicile fixe, les sans-protection sociale, tous les «sans» qui – sans distinction de races et de couleurs – se trouvent confrontés à la même précarité, à la même misère, au même désarroi, ne se trouvaient déjà en grand nombre sur le bas côté de la route? Comme si Saint-Bernard était la goutte d'eau qui a fait déborder le vase des «sans».

Comme toujours, il y a la statistique et les signes que l'on a pu appréhender au fil des jours. Les gens du quartier de la goutte d'Or qui viennent proposer leur aide; les manifestations de soutien d'abord syndicales puis massives; les partis, les syndicats, les associations qui mettent leur poids dans la balance; les fidèles de la paroisse Saint-Bernard qui finissent par admettre la présence d'étrangers d'une autre religion dans la maison de leur Dieu; tous ces signes et d'autres, ont été perceptibles tout au long de l'été. Saint-Bernard aura amené une certaine France à se mobiliser.

Depuis la mi-août au moins, le mouvement de Saint-Bernard aura débouché dans l'opinion sur une France coupée en deux. Le premier sondage (*Le Parisien-CSA*), réalisé les 20-21 août montre que 18% soutiennent la revendication d'une régularisation de la situation administrative des occupants de Saint-Bernard. 32% éprouvant de la sympathie (50% au total soutien). Sur la même question, un RTL-*Le Monde*-Ipsos (le 24 août) indique que 11% de l'opinion manifestent «beaucoup» de sympathie, 35% «plutôt» de la sympathie (46% au total soutien). Avec dans le premier cas, 30% d'opinions hostiles et 36 dans le second. Deux France donc, avec des valeurs, des réflexes, une certaine idée de l'homme radicalement différentes. Sans doute irréconciliables comme le montrent les lettres de lecteurs que nous publions page VIII.

Avec quelles conséquences politiques? L'état de l'opinion a amené le Front national à durcir son langage («Foutons les dehors»). Et il a plongé les partis du centre – à forte connotation chrétienne – dans l'embarras. Comme il a conduit la gauche à remettre plus directement en cause les lois Pasqua, lui permettant au passage de refaire son unité. La gauche unie, partis et syndicats bras dessus-bras dessous... les sans-papiers du Mali, du Sénégal ou de Guinée auront réussi ce que «la défense de la Sécu» n'était pas parvenue à réaliser en décembre ●

GÉRARD DESPORTES



Le père Coindé, curé de Saint-Bernard, tentera vainement de dire la messe durant l'assaut, le 23 août.



L'intervention policière dans l'église (en bas) provoquera de nombreuses manifestations: le jour même et le surindemain, à côté du tribunal administratif de Paris (ci-dessus).



JÉRÔME BRÉZILLON



JÉRÔME BRÉZILLON

GREGOIRE NORGANDOU

«Sortis de l'ombre»

Sans date. «Que fera le ministre cette nuit? A-t-il donné l'ordre à ses hommes de venir nous chercher. Pour ne pas penser à ce que cette nuit nous portera, deux sans-papiers, un tam-tam entre les jambes, battent avec tristesse sur leurs instruments. Les curieux forment un demi-cercle autour des batteurs, et les femmes exécutent une danse qui me rappelle mon village au clair de lune.»

Sans date. «Une nuit de peur, une nuit d'adieu. Tout mon espoir commence à se fondre petit à petit, comme la bougie que j'utilise la nuit après extinction des lumières dans l'église. Car, minute par minute, la radio donne des informations qu'on aimerait ne pas entendre. Pourtant, chacun écoute. (...) Allons-nous gagner ce combat qui a été engagé depuis cinq mois? Dans ma tête, la voix des ancêtres se fait entendre. Il le faut, oui, pour nous, petits fils de valeureux tirailleurs qui sont tombés sous le feu de l'envahisseur. Il la faut, oui, la victoire.»

Courrier

Première sélection de vos lettres. D'autres suivront dans les pages Rebonds.

Fière d'habiter la Goutte-d'Or

Hier matin (lundi 12 août), un brouhaha me réveille vers 6h30, je me penche à ma fenêtre et c'est avec stupéfaction que je vois des cars de police et des CRS qui bouclent le quartier. [...] Aujourd'hui, j'ai honte de mon pays et suis fière d'habiter la Goutte-d'Or, symbole haut en couleur du métissage et du mélange des peuples, où j'ai souvent l'impression (avec une joie non dissimulée) de ne pas habiter en France.

BÉATRICE BOUVIER, Paris

Leurs ancêtres ont été français

Ils ont appartenu à l'empire colonial français (en rose sur les atlas de notre enfance) [...]. Ils étaient représentés aux diverses assemblées gouvernementales françaises et même au gouvernement français (secrétaires d'Etat, ministres...). [...] Un des leurs, agrégé de grammaire française, est membre de notre prestigieuse Académie française, seul ancien chef d'Etat. Ces immigrés africains, nés avant 1962, date des indépendances, qui veulent être français, demandent leur réintégration et non leur naturalisation. Leurs pays respectifs ont conservé des liens privilégiés avec la France. [...]

ANDRÉ SIBILIO, lieutenant-colonel, Rolassy-en-Brie

Solidarité

Interné résistant, j'ai fait deux grèves de la faim, prisonnier et interné à la prison de Port-Lyautey, arrêté le 27 septembre 1940 comme gaulliste. [...] Monsieur Debré, Vichy a cédé, Franco a cédé, faites de même afin de sauver des vies humaines, pour le respect des droits de l'homme, régularisez leur situation, afin que 1996 ne soit pas une page noire pour l'histoire de France.

ROBERT LEVY, 06610, La Gaude

Lutter contre les employeurs

[...] Habitant près du Sentier, il m'est difficile de concevoir cette politique de reconduite aux frontières sans qu'aucune action ne soit menée contre les patrons des ateliers clandestins qui roulent en BMW décapotables quand les clandestins travaillent dans des conditions lamentables. Si le président de la République et le gouvernement disent avoir une réelle politique de lutte contre l'immigration clandestine, c'est sur le terrain de la lutte contre les

employeurs qu'elle doit être jugée.

YANNICK LECHEVALLIER, Paris

Le bon et le méchant

[...] MM. Pasqua, Debré et Le Pen peuvent-ils m'expliquer ce qu'est un clandestin? Est-ce quelqu'un qui est venu à la nage ou dans les fonds de cale d'un pétrolier? Est-ce quelqu'un qui est rentré en France par les soi-disant filières clandestines? Ou bien est-ce quelqu'un à qui l'on refuse de renouveler ses titres de séjour ou bien encore à qui l'on refuse le statut de réfugié politique? Oui, c'est ainsi que le bon immigré Renault d'hier devient le méchant clandestin que l'on traque aujourd'hui.

E.M.N.

Humain, vos papiers!

[...] Les étrangers, les miséreux, les chômeurs, les malades, les exclus de tout, d'ici et d'ailleurs, ces futilités hors la loi, ces parasites négligeables ne les concernent pas! L'humanité humaine n'a qu'à se débrouiller! Il suffira d'envoyer les «forces de l'ordre», comme au bon vieux temps! De lâcher les chiens de la belle démocratie, avec matraque et gaz lacrymogène! [...] Humains, c'est à nous de défendre jusqu'au bout l'humanité qui est la nôtre!

CHRISTIAN RULLIER, Paris

Un anniversaire

Aujourd'hui 23 août 1996, j'ai 29 ans. Ce matin, l'église Saint-Bernard à Paris a été évacuée de force pour appliquer les lois racistes actuellement en vigueur dans mon pays. J'ai honte.

LOIC THIENOT, Paris

Monsieur le Président,

[...] Je reviens de l'église Saint-Bernard. J'ai vu là comment ces sans-papiers portent en eux les signes grandissants d'un beau symbole. Et c'est dans la mesure où la France est forte qu'elle peut se permettre de répondre aujourd'hui à ce symbole par un autre encore plus fort, qui serait le fruit du cœur et de l'imagination autant que de la raison. Est-ce une utopie? Mais souvenons-nous, monsieur le Président, ce sont certes des lois mais aussi une bonne part d'utopie et d'imagination qui ont permis à Roosevelt de vaincre la pauvreté américaine au début des années 30.

MARC RIBOUD, photographe, Paris

Méprise

Ce vendredi 23 août 96, au sortir de la douche matinale avant d'aller prendre mon service, ma femme me lance vivement: «Viens vite, ils ont fait donner les CRS; il y a au moins 1.000 à 2.000 policiers.» «Bravo, répondis-je! Enfin Juppé se bouge. C'en est assez de ces masques noirs qui sèment le désordre, de ces quémandeurs perpétuels, de ces revendicateurs permanents, de ces suceurs de prime qui menacent l'Etat et violent les lois: la loi est la loi.» [...]

Rejoignant la table du petit déjeuner, j'interroge mon épouse: «Avec les cagoulés, j'espère qu'ils ont réussi à arrêter ce brigand de Santoni, chef de la Cuncolta, et sa bande de malfrats et mafiosi.» «Tu n'as rien compris, ce n'est pas à Saint Ambroggio, c'est à Saint-Bernard à Paris.»

Professeur J.-J. ADNET, CHU de Reims

Droit du sang

[...] Vos ancêtres, vos héros de ces guerres, pleurent dans leur tombe à chaque fois qu'un charter s'envole pour

l'Afrique transportant leurs fils, menottés et largués «chez eux», dans leur pauvreté et «leur misère»: leurs fils devenus immigrés... De toute façon, ils ne comprendront pas cette appellation, eux qui ont donné leur sang. J'appelle tous les gouvernements africains à réagir à cette humiliation par la loi du Talion

M. MAR THIAM, Evry

L'évangile des sans-papiers

[...] Et voici que Marie ressentit soudain les premières douleurs de l'enfantement. Alors Joseph la conduisit à l'hôpital pour qu'elle puisse y accoucher. Mais à l'entrée de l'hôpital, le gardien dit à Joseph: «Donne-moi tes papiers, pour que je m'assure que tu es en règle et que je puisse accueillir ta femme.» Joseph répondit: «Je n'ai pas de papiers, je viens justement de Bethléem pour qu'on m'en établisse.» Alors le gardien dit à Joseph: «Si tu n'as pas de papiers, je ne peux pas accueillir ta femme. Va t'en, je ne peux rien pour toi.» [...]

EMMANUEL TERRAY, Chatou

Epilogue

PAR DAVID DUFRESNE et DOMINIQUE SIMONNOT

On les voyait tous les jours. Mais, cette nuit-là au Palais de justice, on a peine à les reconnaître. Dans un cou-

Et qui encore? Adama, qui, «par respect pour l'Eglise», ne dormait jamais auprès de sa femme. Cette jeune femme en boubou, recroquevillée sur un

banco, tremblante de peur. Et les autres, tous les autres, anonymes mais familiers, qui filtraient l'entrée de l'église occupée. Evinçaient les importuns. Priaient gentiment de sortir pour laisser les familles se réunir tranquillement ou qui ouvraient toute grande la porte. Entre deux policiers, on a vu surgir des sous-sols du Palais de justice Ababacar Diop qui, deux jours auparavant, s'était assis face au ministre de l'Intérieur pour une ultime négociation. Comme Madjiguène Cissé, autre délégué du groupe, droite dans le box des prévenus. Elle a raconté comment les femmes policières l'ont mise nue, au commissariat, et sous les compliments («Alors la porte-parole, elle a plus son portable, hein?»). Et dans la salle du tribunal, tous les «soustenus» français, qui avaient vécu cinq mois sous l'empire de leur loi, cette petite loi tacite et communautaire, ont observé pendant des heures les Africains subir la leur.

Ils avaient été les héros d'une «formidable épopée». Le dernier jour, la justice leur a rappelé qu'ils n'étaient que des immigrés en situation irrégulière.

l'Intérieur pour une ultime négociation. Comme Madjiguène Cissé, autre délégué du groupe, droite dans le box des prévenus. Elle a raconté comment les femmes policières l'ont mise nue, au commissariat, et sous les compliments («Alors la porte-parole, elle a plus son portable, hein?»). Et dans la salle du tribunal, tous les «soustenus» français, qui avaient vécu cinq mois sous l'empire de leur loi, cette petite loi tacite et communautaire, ont observé pendant des heures les Africains subir la leur.

l'Intérieur pour une ultime négociation. Comme Madjiguène Cissé, autre délégué du groupe, droite dans le box des prévenus. Elle a raconté comment les femmes policières l'ont mise nue, au commissariat, et sous les compliments («Alors la porte-parole, elle a plus son portable, hein?»). Et dans la salle du tribunal, tous les «soustenus» français, qui avaient vécu cinq mois sous l'empire de leur loi, cette petite loi tacite et communautaire, ont observé pendant des heures les Africains subir la leur.

Eux qui avaient été les héros d'une «formidable épopée», au dire d'un avocat, n'étaient plus qu'une petite cohorte dépeignée, mal réveillée, choquée, d'immigrés en situation irrégulière. Et dans la salle d'audience, on pleurait. On s'indignait. On avait honte. Des témoins ont expliqué le tri au faciès, entre les Blancs et les Noirs, lors de l'assaut de l'église. Une jeune Française à la peau sombre avait été embarquée avec eux, jusqu'au centre de rétention, où elle a tendu sa carte d'identité. «Merde, elle est française», ont juste lâché les policiers. Mais cela n'a pas troublé le procureur.

Dans une autre salle, vers quatre heures du matin, par la porte entrouverte, le public a pu voir la tête de la présidente renversée en arrière. Elle dormait, là, sur son estrade de justice. Eveillée (réveillée?), c'est la même qui, contrairement à ses collègues, refusera plus tard de souligner les irrégularités dans la procédure et laissera le gros de son lot d'Africains en rétention. Comme si la justice ce soir-là se faisait plus loterie que jamais. Avec dans le rôle de madame Malchance, une petite femme endormie.

Dans une autre salle, vers quatre heures du matin, par la porte entrouverte, le public a pu voir la tête de la présidente renversée en arrière. Elle dormait, là, sur son estrade de justice. Eveillée (réveillée?), c'est la même qui, contrairement à ses collègues, refusera plus tard de souligner les irrégularités dans la procédure et laissera le gros de son lot d'Africains en rétention. Comme si la justice ce soir-là se faisait plus loterie que jamais. Avec dans le rôle de madame Malchance, une petite femme endormie.

Dans une autre salle, vers quatre heures du matin, par la porte entrouverte, le public a pu voir la tête de la présidente renversée en arrière. Elle dormait, là, sur son estrade de justice. Eveillée (réveillée?), c'est la même qui, contrairement à ses collègues, refusera plus tard de souligner les irrégularités dans la procédure et laissera le gros de son lot d'Africains en rétention. Comme si la justice ce soir-là se faisait plus loterie que jamais. Avec dans le rôle de madame Malchance, une petite femme endormie.



Ce dossier a été réalisé par Jeanne Villeneuve, Gérard Desportes. Edition Fabrice Drouzy Conception maquette Alan Blaise Edition photo Luc Briand

Expulsions à tout-va au mépris du droit

Malgré les promesses de Juppé, des pères de famille ont fait partie des charters.

Comme depuis l'évacuation de l'église Saint-Bernard, il y a tout juste une semaine, la confusion perdure autour des sans-papiers. Pour le ministère de l'Intérieur, ce sont deux Maliens de Saint-Bernard qui ont été reconduits mercredi soir dans leur pays d'origine. Pour la Cimade, ils sont quatre. Ce qui porte à six le nombre d'expulsés de l'église pour les autorités, à huit selon le Comité intermouvement auprès des évacués. Au moins est-on d'accord de part et d'autre sur le nombre d'avions partis en début de soirée, mercredi, depuis la base militaire d'Evreux: deux.

Avec à bord du premier appareil, un Airbus A310 de l'armée, 35 Maliens et 11 Sénégalais. Et dans le second, affrété par la compagnie civile française Air Charter International, 12 Tunisiens et 30 Zaïrois (dont dix expulsés de Hollande). Soit, au total, 88 expulsions en une seule nuit, pour les 24 et 25^e charters d'étrangers depuis l'arrivée de Debré à la tête du ministère de l'Intérieur. Des expulsions qui se sont effectuées pour ceux de Saint-Bernard sous quelques coups de matraques et d'insultes, au dire de la Fédération internationale des droits de l'homme.

Mais les zones d'ombre autour de ces deux charters ne s'arrêtent pas là. Selon la Cimade, Mamadou Niakaté - père d'un enfant né en France - se trouvait à bord de l'appareil qui a atterri à Bamako, dans la nuit de mercredi à jeudi.

Comme un autre Niakaté, Diangui de son prénom, le 23 août, Mamadou Niakaté a donc été séparé de sa famille, malgré toutes les assurances d'Alain Juppé. Ultimes entorses dans les deux vols spéciaux d'avant-hier soir: la présence d'une femme avec son bébé; et celle d'un Sénégalais pris par erreur pour un ressortissant malien. Terribles incohérences qui devraient sans doute être soulevées lors de la manifestation «contre les charters de la honte», organisée par les CFDT et CGT du groupe Air France, aujourd'hui, à 17h, sur le tarmac même de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle.

Hier matin, les avocats des sans-papiers, en conférence de presse à la Cartoucherie de Vincennes, ont vivement dénoncé ces «atteintes aux conventions internationales». Mais aussi les conditions de l'évacuation de l'église Saint-Bernard le 23 août. Avec des «contrôles au faciès», dont le tri à la sortie de l'église entre les Blancs et les Noirs. Ou le «traitement dégra-

dant», et spécial, subi par Madjyguène Cissé, une des porte-parole du mouvement. «Elle a été mise nue et fouillée à corps devant sa fille, également obligée de se déshabiller.»

«Madjyguène Cissé, une des porte-parole du mouvement, a été mise nue et fouillée à corps devant sa fille, également obligée de se déshabiller.»

Un des avocats des sans-papiers

Quant aux grévistes de la faim, et alors que «l'arrêté d'évacuation était basé notamment sur des motifs humanitaires», les avocats, qui les ont visités au centre de rétention, ont constaté qu'Hamidy Camara est resté «entassé avec les célibataires dans une cellule où il lui était impossible de s'allonger».

Autre étranger de la procédure. Certains des Africains de Saint-Bernard ont été renvoyés devant le tribunal correctionnel et d'autres non. Les explications du parquet de Paris, arguant que le renvoi en correctionnelle avait été réservé aux «cas les plus graves», n'ont pas convaincu les avocats. Ils y voient en effet, plutôt un «habillage» destiné à englober Madjyguène Cissé dans une petite cohorte de prévenus.

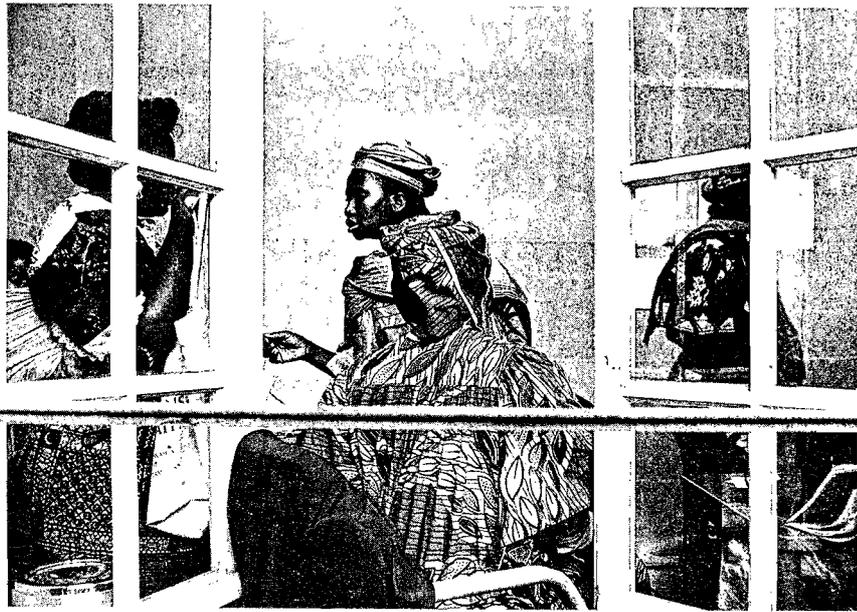
En outre, parmi les expulsés figure un Mauritanien,

«véritable réfugié politique qui risque sa peau en Mauritanie», affirme M^e Brigitte Plaza, qui a saisi «en urgence le Haut Commissariat aux réfugiés». Et M^e Henri Leclerc, le président de la Ligue des droits de l'homme, a souligné «la régularisation au cas par cas, due à une décision dont on ne peut pas donner d'explication, est contraire à l'Etat de droit». Exactement comme l'avait rappelé le Conseil d'Etat au gouvernement, il y a une semaine. Ainsi apprendrait-on hier la régularisation d'un célibataire débouté du droit d'asile au moment où des parents sont expulsés...

Malgré tout, à la Cartoucherie, les sans-papiers persistent. Ils annoncent déjà «quelques surprises pour les prochains jours». Tandis que deux vidéastes, à leurs côtés depuis le 18 mars, viennent d'achever le montage de leur documentaire. Le bien nommé *Balade des sans-papiers* (1) ●

DAVID DUFRESNE et DOMINIQUE SIMONNOT
(1) Par Samir Abdallah et Raffaele Ventura, L'Œuvre ouverte (16.1) 47 66.71.76. Im'media; 26, rue des Maronites. 75020 Paris.

(Lire aussi notre cahier central et en dernière page)



Dimanche, au tribunal administratif de Paris. Des femmes de Saint-Bernard attendent le jugement sur les arrêtés d'expulsion.

La lune de miel d'un élu RPR lui vaut une mise en examen

Jean-Yves Poirier (RPR), un des vice-présidents du conseil général de l'Isère, a été mis en examen hier pour «recel d'abus de biens sociaux». Chargé du tourisme, des sports et de la jeunesse, il est soupçonné d'avoir reçu 60.000 francs de la part d'entreprises de travaux publics, pour son voyage de noces en Polynésie, en 1991.

Péricard ne voit pas «les raisons d'une rentrée difficile»...

Le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale est serene. «Je ne suis pas sûr que la rentrée sera difficile et surtout je n'en vois pas les raisons», a-t-il déclaré en dénonçant les «agitateurs professionnels» qui «annoncent l'apocalypse». Critiquant les «faux procès faits au gouvernement», il est sûr que le projet de loi de finances pour 1997 est un «bon budget, beaucoup plus courageux que le précédent».

... mais Madelin les voit et explique ses recettes

«Les politiques conjoncturelles traditionnelles n'ont plus d'effets», écrit l'ancien ministre de l'Economie, vice-président du PR, dans un point de vue publié hier par *Le Monde*. Il écrit encore: «Le moment est venu d'arranger au vestiaire toutes les recettes de la pharmacopée traditionnelle, les mesures homéopathiques, les relances de la consommation ou de l'investissement public (...), les primes diverses et variées, les TVA sectorielles et autres bricolages fiscaux, les fausses bonnes idées: comme le partage du travail.» Pour Madelin, «l'impuissance publique discrédite les politiques».

Balladur n'ira pas à l'université d'été du RPR

L'ancien Premier ministre Edouard Balladur ne se rendra pas à l'université d'été du RPR qui se déroulera du 6 au 8 septembre à Troyes (Aube). L'ancien ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, en revanche qui avait soutenu sa candidature à la présidentielle, doit y prononcer un discours. Alain Juppé, annoncé pour le samedi, devrait être accompagné du président de la confédération UDF François Léotard.

Hervé Pelletier nommé directeur du cabinet de Toubon

Le magistrat Hervé Pelletier 51 ans, va bientôt succéder à Alexandre Benmakhlof en tant que directeur de cabinet du ministre de la Justice Jacques Toubon. Actuellement président de la 9^e chambre de la cour d'appel de Paris, spécialisée dans les affaires financières, il a commencé sa carrière de magistrat à Evry (Essonne).

L'«hégémonisme américain», nouvel ennemi du FN

Pendant leur université d'été, les lepénistes se déchaînent contre le métissage de la culture.

La Grande-Motte

envoyé spécial

L'hydre communiste ayant du plomb dans l'aile, le FN s'est découvert un nouvel ennemi: le grand Satan américain. Placée sous le slogan «Culture et politique», la XII^e université d'été du parti d'extrême droite qui se déroule toute la semaine à La Grande-Motte (Hérault) donne l'occasion aux 500 lepénistes présents de réviser leur fonds idéologique. Jean-Marie Le Pen annonçait début juin le lancement par son mouvement d'un «combat culturel» destiné à «gouverner les esprits par la culture».

Accueilli à bras ouverts par le maire divers droite Serge Durand, qui a répété qu'«à la Grande-Motte, Le Pen était chez lui», le Front national passe aux actes en fustigeant les

Etats-Unis. Le délégué général du parti, Bruno Mégret, en a profité pour relancer la revue *Identité*, mise en sommeil depuis deux ans. Le premier numéro de cette publication, qui vise «une percée doctrinale» dans les milieux universitaires et intellectuels, est consacré à «l'Amérique, adversaire des peuples». L'éditorial de Jean-Marie Le Pen fustige le «Big Brother américain», dénonce «l'Otan, bras armé du nouvel ordre mondial», et accuse la Maison Blanche d'être «devenue le cheval de Troie du mondialisme». «Le monde soviétique s'est effondré et les Etats-Unis ont perdu leur légitimité de défenseur du monde occidental», explique Bruno Mégret. «Ils restent seuls avec leur projet hégémonique et veulent imposer leur idéologie mondialiste et déracinée.»

Le FN entend donc se poser en «alternative» au «libre-échange du capitalisme vagabond et apatride». Ce discours «antilibéral», voire «anticapitaliste» pour certains militants, a été relayé mardi à la tribune par Samuel Maréchal, directeur national du Front national de la jeunesse (FNJ).

Dénonçant le «génocide des Amérindiens», celui-ci s'en est pris à «l'impérialisme du dollar». «Le jour où Jean-Marie Le Pen arrivera à l'Elysée, nous dénationaliserons la culture», a-t-il lancé, en plaçant pour «des croque-madame, les sandwiches, les petits bars et le cognac-schweppes», contre «les hamburgers, le McDonald et le whisky-coca».

Hier, dans une intervention intitulée «la culture au bulldozer», Marie-France Stirbois, députée européenne, s'est

posée par sa part attaquée à la «culture rap, tag, Lang», qualifiant les groupes NTM, Public Enemy et Ministère Amer d'«insanités» et s'indignant que «l'esprit français soit «miné de l'intérieur par le métissage». Evoquant les fonds des bibliothèques municipales, l'ancienne députée de Dreux a estimé qu'«une certaine censure est parfois nécessaire, ne serait-ce que celle de la qualité...» «Qualité» lepéniste déjà mise en pratique par Jacques Bompart, le maire FN d'Orange (Vaucluse), qui a exigé le retrait des biblio-

thèques de sa ville de certains ouvrages d'auteurs considérés comme hostiles au FN ou portant sur le rap et le racisme. Rejetant en bloc la culture des «pourris» et autres «gauchistes» à la solde du «grand complot mondialiste», selon l'expression de Jean-Pierre Schénardi, membre du bureau politique, les lepénistes ont projeté leurs «canons culturels» sur l'écran géant du palais des Congrès. Dans un film baptisé *De Clovis jusqu'à nous, la France*, le FN a exposé sa vision de l'histoire. Une perception bien particulière, qui explique notamment que «le maréchal Pétain s'est efforcé de rassembler et de protéger les Français» et que, «dans les deux camps (la Résistance et la collaboration, ndr), il y eut des patriotes et des hommes d'honneur» ●

RENAUD DELY

Doro Traore, 32 ans, porte-parole des sans-papiers de Saint-Bernard. Toujours expulsé, toujours de retour.

Le revenant

Mardi soir, en réunion privée sous les combles du théâtre de la Cartoucherie, à Vincennes, ils attendaient son avis. Six personnes, sept peut-être, des juristes, des responsables d'association. Pouvaient-ils organiser une conférence de presse? Avant la manifestation de mercredi, ou après? Que voulaient faire les familles? Qu'en pensait-il lui-même? Doro demandait des précisions, réfléchissait, répondait. Ils étaient assis autour d'une table, Doro se tenait à l'écart, vers la sortie. Ils avaient des papiers, des dossiers. Doro, un téléphone portable. Doro Traore, l'un des cinq porte-parole des familles de Saint-Bernard, est un «mauvais dossier»: émergé de la foule des foyers de Paris, débouté du droit d'asile, sans papiers, rescapé des contrôles d'identité, sans travail, célibataire, et, ces dernières semaines, arrêté quatre fois, relâché quatre fois, sans doute par hasard. On ne lui a jamais fourni d'explication. La dernière fois, juste avant que la police le laisse repartir, il a signé un document de deux pages. Sans savoir ce qu'il avait ainsi accepté. Les arrêtés de reconduite à la frontière comportent au moins trois pages, ce n'est donc pas ça, lui ont dit plus tard les avocats.

Pour Doro, tout ça semble n'avoir pas grande importance. Depuis le début du mouvement des sans-papiers, les policiers l'ont évacué des quatre coins de Paris. Il a été menotté, transporté dans les fourgons de la préfecture, placé en garde à vue, et en rétention. Il est toujours arrivé à revenir où il voulait. A l'église Saint-Ambroise, où le mouvement des sans papiers a débuté, au gymnase Japy, où il s'est déplacé, au dépôt SNCF, à l'église Saint-Bernard, et à la Cartoucherie aujourd'hui: Doro Traore se trouve, quoi qu'il advienne, à l'endroit qu'il a choisi. Il sait où il va, même si ses voyages sont compliqués. Après l'évacuation de l'église du quartier de la Goutte-d'Or, c'est lui qui a été relâché par les policiers en rase campagne, qui a fait du stop, pris un bus, le RER et le métro. Pour revenir à Saint-Bernard, obstiné.

Sur sa carte d'identité, en dessous de son nom - Traore -, de son prénom - Doro -, de sa date de naissance - 1964 -, l'administration de son pays, la Mauritanie, a écrit: «Elève.» «A un petit niveau», corrige-t-il en souriant. Il n'a jamais étudié, et son dernier travail se résume à des ménages dans une entreprise d'entretien. Il est du village de Bouly, à la frontière du Mali, peuplé par les Soninké. Ses parents sont paysans. Ses sœurs ont épousé des paysans, leurs enfants seront paysans. Deux de ses frères sont restés au pays. Le troisième, un aîné, est à Paris depuis 1969. Immigré anonyme, que Doro a rejoint en 1989.

Il avait 24 ans quand il a commencé à parcourir un long zigzag au gré des frontières



Trois fois les policiers l'ont délogé, trois fois il est revenu.

entre la Mauritanie, le Maroc, la Libye, la Tunisie, l'Italie. Et enfin Paris. Son voyage a duré un an. Aux autorités françaises, Doro Traore a demandé le droit d'asile, parce qu'il estime que «dans la vie, tout le monde doit être à égalité», et que son pays ne respecte pas cette règle de politique élémentaire.

Il reçoit un récépissé de sa demande. Selon le calendrier du Mauritanien, le papier porte la date du «16 du onzième mois 1990». Le 16 du douzième, il reçoit une autorisation de travail, et le 17, il se fait embaucher dans une société de nettoyage parisienne. Il va travailler pendant deux ans. Tous les matins, il quitte le foyer de la rue de Charonne, nettoie sept heures durant, revient le soir. Chaque fin de mois, il reçoit une fiche de paie. Le train-train du «technicien de surface» va s'arrêter quand son entreprise le licencie pour cause de fermeture, à la fin de 1991. Doro n'a plus que son lit au foyer, son frère en ville, un fantôme de récépissé et des heures de travail clandestin, «comme ma-

nœuvre dans un dépôt». Jusqu'au jour où d'autres comme lui envahissent l'église Saint-Ambroise. «Quand je l'ai appris, j'ai mis mes chaussures, et j'y suis allé.» Le lieu avait été repéré par les Africains des foyers du nord-est de Paris, il est connu de Doro: «L'église est située juste sur la ligne de métro de Montreuil (où sont de nombreux foyers africains). De Charonne, on n'a pas de changement à faire.»

Rien ne le prédestinait à être élu porte-parole des familles. Le Sénégalais, Ababacar Diop, un informaticien, dont ceux qui le connaissent saluent la grande intelligence et le sens aigu de la politique, ou Madjyguène Cissé, Sénégalaise aussi, une femme qui sait, en deux mots, retourner une assemblée générale, qui parle «cinq ou six langues», qui, convoquée au tribunal, assène aux juges un historique des relations franco-africaines, sont des porte-parole comme on les comprend à Paris. Quand Ababacar Diop a reçu un téléphone por-

table, cadeau du syndicat SUD, qu'il garde dans sa main en toute occasion, même lorsqu'il est transporté par quatre CRS sur les marches de l'église Saint-Bernard, Madjyguène Cissé en a voulu un. Elle l'a obtenu, comme un galon. Quand Cissé a rencontré le ministre de l'Intérieur, Doro Traore, lui, cuisinait un maléf de poulet pour le déjeuner.

«Lorsque j'ai été proposé comme porte-parole, j'ai demandé aux familles pourquoi elles me choisissaient», raconte-t-il. «On m'a répondu: "Parce qu'on te connaît, tu es là depuis le début du mouvement, tu es quelqu'un de sérieux et de courageux." J'ai réfléchi trente minutes, et j'ai accepté.» Depuis, si Cissé ou Diop se permettent quelques marges de manœuvre, des libertés par rapport aux décisions des assemblées générales, Doro continue de ne transmettre que l'avis du groupe. Des voix s'élèvent, parfois, parmi les familles qui trouvent à leurs deux brillants délégués des allures de Blancs. Sur Doro, ils n'ont jamais un mot. Le paysan mauritanien est resté des leurs, un vrai Africain. Au moment où les familles l'ont adopté, la police parisienne avait déjà fait sa connaissance. Le jour de l'évacuation de Saint-Ambroise, les cars de CRS ont d'abord cerné l'église. C'était à l'aube. Doro dormait. Quand les policiers sont entrés dans l'église, les cris l'ont réveillé. «J'ouvre les yeux, tout était noir, j'ai regardé ma montre, il était 5h55. Le chef de la police demande: "Où est le responsable?" J'ai dit: "Je suis là." Il m'a répondu: "Ah! c'est toi Traore!" A toutes les expulsions, il me voit. A force, on se connaît.» A Saint-Bernard, quand Doro a regardé sa montre, il était 7h20: «Le chef de la police m'a vu. Il m'a dit: "C'est toi encore, Traore? On s'est déjà rencontré." Je lui ai répondu: "Oui, vous m'avez évacué trois fois."» Doro est parti traîné par

quatre CRS. Il est revenu. Les responsables d'associations qui soutiennent les sans-papiers sont les derniers à l'avoir reconnu. Ils le voyaient aux réunions, pas au premier rang, mais toujours présent. Ils se disaient, comme le chef de la police: «Tiens, on le connaît celui-là.» Un visage, une silhouette, jamais un mot. Quand le gouvernement a fait ses premières propositions, régulariser certains mais pas tous, une réunion a été bricolée pour tenter d'examiner la situation des familles, cas par cas. Quelques-uns, chez les porte-parole, ont voulu tempérer, faire arrêter la grève de la faim. C'est la voix de Doro Traore qui a été entendue: il fallait rester uni, céder pour l'un mais pas pour l'autre c'était diviser le mouvement.

Alors, les associations de soutien ont offert son portable à Doro Traore ●

BRIGITTE VITAL-DURAND
photo FRANÇOISE HUGUIER
(Lire aussi notre cahier central)

«Lorsque j'ai été proposé comme porte-parole, j'ai demandé pourquoi... On m'a répondu: "Parce qu'on te connaît, tu es là depuis le début du mouvement, tu es quelqu'un de sérieux et de courageux."»

Doro Traore en 6 dates
1964. Naissance à Bouly, en Mauritanie
1988. Quitte la Mauritanie
1989. Arrivée en France après un an de périples.
1991. Perd son travail.
24 mars 1996. Expulsé de l'église Saint-Ambroise.
23 août 1996. Expulsé de l'église Saint-Bernard.

NON
AU COUP DE FORCE

SANS PAPIERS : **QUAND LA LOI EST MAUVAISE,** **IL FAUT LA CHANGER !**

300 personnes, hommes, femmes, enfants, occupent l'église St Bernard à Paris, et dix d'entre elles agonisent dans la plus longue grève de la faim jamais faite en France, par des personnes immigrées. Chacun voit bien que leur geste désespéré, mais déterminé, n'a d'autre cause que leur immense détresse. Face à cette misère, Mr Debré et le gouvernement s'abritent derrière une véritable sacralisation de la loi, pour refuser toute solution humaine globale.

Il est vrai que, par définition, la loi doit être respectée, mais il est vrai aussi qu'une loi peut être modifiée ou même supprimée. D'ailleurs, depuis 20 ans, les lois réglementant la situation des étrangers ont été bouleversées à de multiples reprises.

Le but de toute loi est de mieux organiser la société, d'harmoniser la vie sociale, et non de créer des difficultés aux gens. Or, aujourd'hui, force est de constater que la loi dite Pasqua de 1993, crée des situations juridiques inextricables et surtout des situations humaines insupportables.

Le gouvernement a déjà indirectement reconnu la nécessité de la changer, puisqu'en 1995 il a rendu publiques des circulaires en vue de régulariser les parents d'enfants français. Elles sont pourtant en contradiction avec la loi Pasqua.

le collège des médiateurs, pour résoudre ces problèmes douloureux, propose des régularisations en fonction des critères suivants :

- 1- parents étrangers d'enfants français,
- 2- parents étrangers d'enfants nés en France,
- 3- conjoints ou concubins notoires de Français,
- 4- conjoints et enfants d'un étranger en situation régulière,
- 5- étrangers dont le retour interromprait le traitement médical d'une maladie physique ou mentale grave,
- 6- étrangers que le retour exposerait à des risques sérieux,
- 7- déboutés du droit d'asile entrés en France avant le 1er Janvier 1993,
- 8- étrangers ayant un proche parent résidant en France (ascendants, frères, sœurs),
- 9- étudiants en cours d'études universitaires reconnues,
- 10- étrangers ayant une bonne insertion dans la société française.

Nous soutenons ces propositions et sommes totalement solidaires du combat des "sans papiers", parce que :

- nous n'acceptons pas, de la part du gouvernement, un tel mépris des principes humains les plus élémentaires;
- nous n'acceptons pas une société toujours plus dure pour les plus faibles, qu'ils soient "sans papier" ou "sans toit";
- nous n'acceptons pas que l'idéologie de l'extrême Droite se banalise au point d'inspirer la politique du gouvernement;
- nous n'acceptons pas la politique du bouc émissaire qui ne résoud aucun des problèmes réels.

Leurs droits sont *nos* droits

Manifestons "TOUS ENSEMBLE" mercredi 28 Août 96 à 18 h, à Marseille.

Rassemblement au Vieux Port, quai des Belges.

Premiers signataires :

Aix-Solidarité, Alliance des Femmes pour la Démocratie, Ballon rouge -Aubagne, Centre de Documentation et d'Animation Tiers-Monde -Marseille, Cercle Condorcet, CIMADE, Club des Ecologistes Constructeurs Autogestionnaires, Comité International de Solidarité avec les Intellectuels Algériens, Collectif "Droit des Etrangers" -Vitrolles, Comité de Liaison d'Associations en Méditerranée, Comité Sans-Logis, Comité Universitaire Solidarité Algérie, CFDT, CGT -UD, Convergence Ecologie Solidarité -13, Droit au Logement, Droits Devant, Etudiants Africains -Aix-Marseille, Fédération Syndicale Unitaire, Formation en Communication Sociale, Forum des Citoyens -Vitrolles, Fraternité Belle-de-Mai, Jeunesse Communiste Révolutionnaire, Juristes pour la Défense des Droits Fondamentaux des Immigrés, Ligue Communiste Révolutionnaire, ~~Ligue des Droits de l'Homme -Aix-Marseille, Mouvement d'Action-Information Solidarité International~~, ~~Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples~~, Parti Communiste Français, Parti Socialiste, Pastorale des Migrants, Peuples Solidaires, Ras le Front, Rassemblement pour l'Algérie des Femmes Démocrates, Résister Aujourd'hui Les Cadets de la Résistance, Association des Ressortissants Sénégalais de Marseille, SOS Racisme, Syndicat des Avocats de France -Aix-Marseille, Syndicat SUD, Trait d'Union, Travailleurs Marocains de France -Aix, UNEF -Aix, Union des Femmes Françaises -Gardanne, Les Verts...

à voir

COLLECTIF DE SOUTIEN DES "SANS PAPIERS"

12/08/96

A l'attention de Monsieur le Préfet de Région, Préfet des Bouches-du-Rhône

La délégation de la manifestation de ce jour, 28 août 1996, représentant plus de 70 associations et organisations du département demande à Monsieur le Préfet :

1) De faire connaître à Monsieur le Président de la République et à Monsieur le Premier Ministre notre indignation sur les conditions intolérables et contraires au droit et aux traditions républicaines dans lesquelles ont été traitées les personnes regroupées dans l'église St Bernard à Paris. Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'utilisation de la force pour régler des situations individuelles qui auraient pu et du trouver des solutions dans la négociation. Les dernières décisions de justice font apparaître, à l'évidence, que le respect de la loi n'a rien à voir avec la force aveugle.

2) Dans le département, depuis plusieurs mois, les associations et organisations représentées attirent votre attention sur les nombreuses personnes mises en difficulté par l'application des lois "PASQUA" souvent aggravée par une interprétation restrictive et parfois même abusive des services administratifs.

Nous avons pris bonne note des engagements publics de Monsieur Juppé Premier Ministre : "il n'est pas dans l'intention du gouvernement de renvoyer des personnes gravement malades, de séparer des familles, de briser des couples".

Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de nous préciser les mesures que vous comptez prendre afin que, à la lumière de ces déclarations et des récentes décisions de justice, les nombreux dossiers comparables à ceux traités à Paris trouvent, dans notre département, des solutions justes et rapides.

3) Le collectif vous demande instamment de sauvegarder un droit d'asile réellement indépendant des contingences politiques, conforme à notre tradition et à l'image internationale de la France.

4) Nous réaffirmons l'urgence, aujourd'hui reconnue, d'une remise en cause des lois PASQUA MEHAIGNERIE à l'origine de la plupart des situations injustes et absurdes. C'est à partir du respect des droits fondamentaux de la personne et de la famille qu'une nouvelle législation doit être conçue en prenant en compte la dimension internationale et la nécessaire solidarité avec les peuples du Tiers Monde. C'est aussi en mettant en œuvre une politique rigoureuse du droit du travail qui condamne toute forme de travail illégale et d'exploitation des plus faibles.

Le collectif de soutien des "Sans-papiers"

Marseille, le 28 août 1996

Premiers signataires :

ACI 13, Aix Solidarité, Alarme Citoyens, Alliance des Femmes pour la Démocratie, Ass. de Coopération-St Martin de Crau, Ass. Française d'Amitié, de Solidarité avec les Peuples d'Afrique, Ballon Rouge Aubagne, Centre de documentation et d'Animation Tiers-Monde Marseille, Centre Humaniste des Cultures, Cercle Condorcet, CIMADE, Club des Ecologistes Constructeurs Autogestionnaires, CISIA, Collectif Droits des Etrangers-Vitrolles, Comité de Liaison d'Associations en Méditerranée, Comité Sans-Logis, Comité Universitaire Solidarité Algérie, CFDT, CGT-UD, Convergence Ecologie Solidarité-13, CRC Santé, Droit Au Logement, Droits Devant, Etudiants Africains-Aix-Marseille, Emmaüs, FECOM, Fédération des Centres Sociaux, FSU, Formation en Communication Sociale, Forum des Citoyens Vitrolles, Fraternité Belle de Mai, Jeunesse Communiste Révolutionnaire, Juristes pour la Défense des Droits Fondamentaux des Immigrés, Ligue Communiste Révolutionnaire, Ligue des Droits de l'Homme-Aix-Arles-Marseille-Salon, Mouvement d'Action Information Solidarité Internationale, MRAP, Mouvement de Jeunesse Communiste, Mouvement de la Paix, Parti Communiste Français, Parti Socialiste, La Pastorale des Migrants, Peuples Solidaires, Ras le Front, Rassemblement pour l'Algérie des Femmes Démocrates, Résister Aujourd'hui, les Cadets de la Résistance, Association des Ressortissants Sénégalais de Marseille, SOS Racisme, Syndicat des Avocats de France-Aix-Marseille, SNES, Syndicat National des Médecins de Protection Maternelle et infantile, Syndicat National Unitaires des Instituteurs, Syndicat Sud PTT, Trait d'Union, Travailleurs Marocains de France-Aix, Union des Etudiants Communistes, UNEF-Aix, Union des Femmes Françaises-Gardanne, Les Verts.

SOUTIEN AUX SANS-PAPIERS

■ Près de 250 manifestants ont défilé hier à Pau en solidarité avec les sans-papiers de l'église Saint-Bernard de Paris.

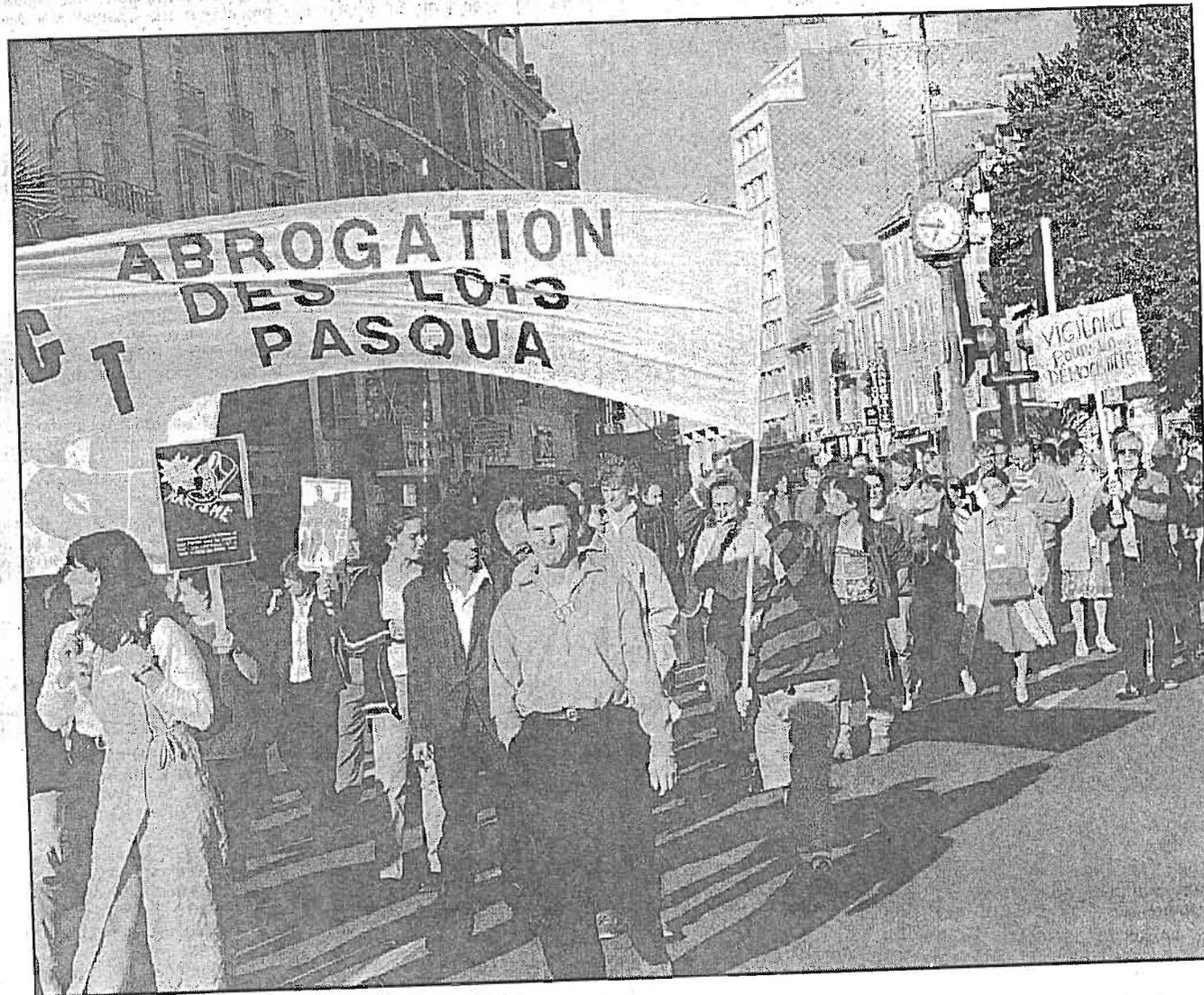
C'est une réelle mobilisation qui a amené hier plus de 240 manifestants dans les rues de Pau. Regroupés à 18 heures devant la préfecture, les défenseurs des sans-papiers ont d'abord écouté la déclaration lue par Jean-Claude Pomarède, président local du Mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples (MRAP) avant de défiler rues Joffre, Saint-Louis et Barthou avant de rejoindre la place Clémenceau.

« La violence n'a rien réglé. Ceux qui prétendent appliquer la loi ont violé la loi », a notamment déclaré Jean-Claude Pomarède dans une harangue en forme de revue de presse. « Si nous, citoyens, n'y prenons pas garde, cette phrase de Victor Hugo redeviendra actuelle : La police partout, la justice nulle part », a ajouté le militant antiraciste citant encore l'évêque de Bamako et tordant le cou aux préjugés selon lesquels les immigrés clandestins pèseraient sur le chômage.

Dans les rangs des manifestants, on retrouvait les principaux partis et associations de gauche. Les conseillers régionaux, Eugène Bagès (PC) et René Ricarrère (PS), maire d'Orthez cotoyaient l'ancien maire de Mourenx, André Cazezien (CAP). Ricarrère.

Le pasteur... et Pétetin

A côté de ceux qui étaient venus avec leurs banderoles, Emmaüs (« Solidarité et soutien avec les sans-papiers de l'église Saint-Bernard »), la CGT (« Abrogation des lois Pasqua »), Anaram au Patac (« Soutien aux sans-papiers. Abrogation immédiate des lois pasqua »), « Ne nous laissez pas seuls avec les Français », des pancartes du Mrap (« Non au



250 personnes ont manifesté hier à Pau en solidarité avec les sans-papiers de Saint-Bernard à Paris. (Photo Daniel Rosé / Pyrénées-Presse).

racisme », « Vigilance pour la démocratie »), des manifestants badgés (Unef) ou plus anonymes comme Marie-Paule Ruscassie (FCPE), des représentants de « Sortir du fond », le pasteur Pe-

dezert de l'église réformée, Jean-Jacques Boisserole (NAR)...et même Eric Pétetin, l'indien de la vallée d'Aspe.
« 1ère, 2ème, 3ème génération, nous sommes tous des enfants

d'immigrés, Les travailleurs n'ont pas de patrie, les seuls étrangers sont les patrons, Abrogation des lois Pasqua... », les slogans exprimaient la diversité des manifestants réunis dans la solidarité avec

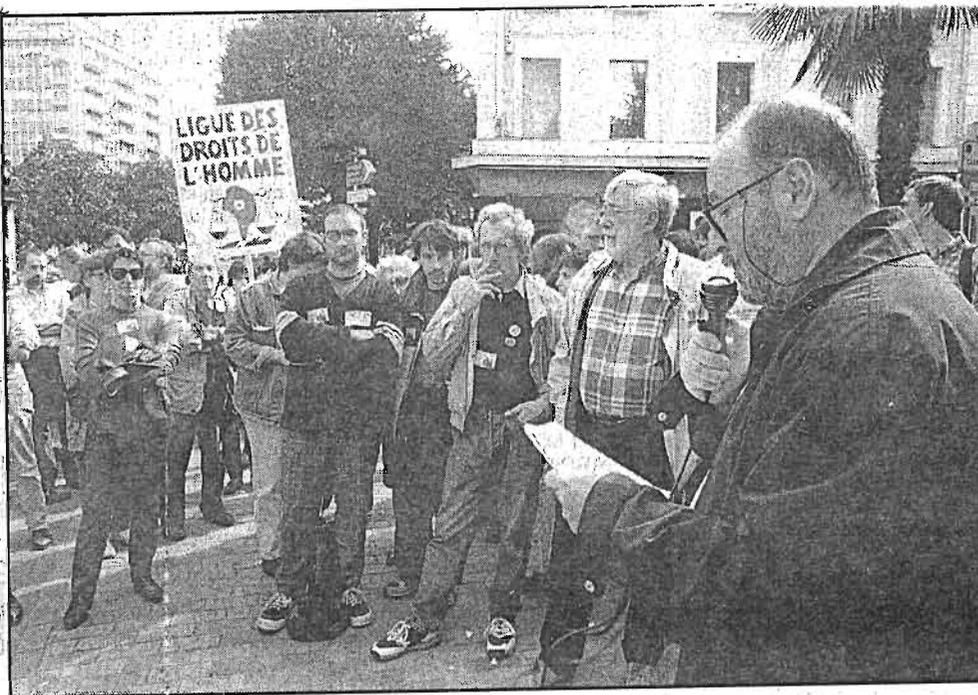
les sans papiers. Satisfaits de la mobilisation, les marcheurs se sont dispersés un peu avant 19 heures.

120 PALOIS SOLIDAIRES

■ Ils étaient environ 120 samedi après-midi à Pau pour manifester leur solidarité avec les sans-papiers et dénoncer les lois Pasqua.

Ils se sont réunis à 15 heures devant la préfecture de Pau à l'appel d'un collectif d'environ 25 partis ou associations (du PCF et du PS à « Anaram au patac » en passant par « Sortir du fond » et la Ligue des droits de l'homme) brandissant des banderoles demandant notamment « Des papiers pour les sans-papiers ». Lors d'une prise de parole, le président local du Mouvement

contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), Jean-Claude Pomarède a encore une fois appelé au « soutien et à la solidarité envers ceux à qui on refuse des papiers ». Les manifestants en ensuite défilé empruntant successivement les rue Joffre, Saint-Louis, Barthou avant de revenir place Clémenceau et de se disperser dans le calme.



Présent, un collectif d'environ 25 partis et associations. (Photo Laurent Pascal / Pyrénées-Presse).

COMITÉ PALOIS DU MRAP
Centre Social de la Pépinière
Av. Robert-Schumann - PAU



240 personnes ont défilé hier à Pau pour réclamer l'abrogation des lois Pasqua (Photo Valérie Dumont)

Pau : solidarité avec les sans-papiers

Deux cent quarante personnes ont participé hier soir à Pau, au rassemblement de soutien à tous les sans-papiers auquel appelaient de nombreuses organisations et notamment le MRAP, SOS Racisme, la Ligue des droits de l'homme, Emmaüs, Sortir du Fond, Différences, le PS, le PCF, la CAP, le MJS et le MJCF, la Nouvelle Action Royaliste, la CGT, la FCPE, la FEN, la FSU et l'UNEF-ID. Au nom de l'ensemble des manifes-

tants parmi lesquels on reconnaissait René Ricarrère conseiller régional, maire d'Orthez, Bernard Pedebosq, adjoint au maire de Pau, et Eric Petetin, Jean-Claude Pomarède du MRAP, dans une allocution cinglante reprenant les gros titres de la presse, a fustigé l'attitude d'un gouvernement qui, à l'égard des « sans-papiers » de l'Église Saint-Bernard, « en prétendant appliquer la loi, ne fait que la violer ». « La violence n'a rien réglé, la

plupart des sans-papiers évacués manu militari se retrouvant aujourd'hui en liberté sans pour autant être régularisé », déclarait-il. La faute aux lois Pasqua sur l'immigration et Méhaignerie sur la nationalité, « qui comportent de nombreuses contradictions et incohérences ». « Non, affirmait-il pour tordre le cou aux idées reçues, l'immigration n'est pas responsable du chômage : si les expulsions ont été au nombre de 15 000 l'an

passé, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est hélas bien supérieure ». Les manifestants ont ensuite défilé dans les rues de Pau derrière la banderole de la communauté d'Emmaüs pour réclamer l'abrogation des lois Pasqua. Parmi les slogans : « Solidarité, humanité avec les « sans-papiers », « Solidarité : un devoir, pas un délit » ; « première, deuxième, troisième génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés ».

COMITÉ PALOIS DU MRAP

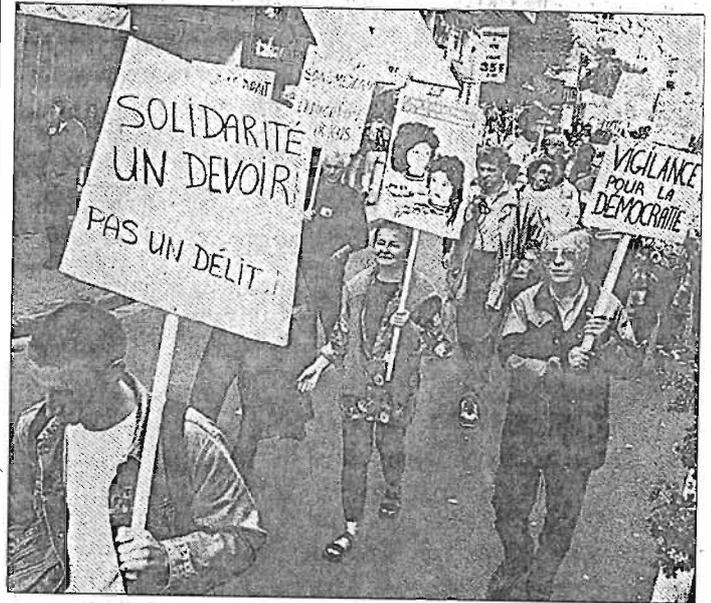
Centre Social de la Pépinière

Av. Robert-Schumann - PAU

SANS PAPIERS

Manif de solidarité à Pau

Depuis le mois d'août, c'est la troisième fois qu'une manifestation de soutien aux sans papiers est organisée à Pau



Avant de défiler en ville les manifestants s'étaient rassemblés devant la préfecture de Pau (Photo Marc Lamarche)

Cent trente personnes ont participé samedi à une manifestation de soutien aux sans-papiers organisée à l'appel de plusieurs syndicats, associations, partis politiques dont Agir contre le chômage, Anaram au Patac, ASTI, CIMADE, CAP, Différences, Emmaüs, FCPE, FSU, CGT, Jeunesses communistes, Ligue des Droits de l'homme, Maison des femmes du Hédas, MRAP, MJS, Planning familial, PS, SOS Racisme, Sortir du fond, CNT, Unef, Unef-ID, UFF, la Nouvelle Action Royaliste, Anaram au Patac, CNT.

Ces manifestants, moins nombreux que lors de la deuxième manifestation paloise organisée fin août, également pour la régularisation des sans papiers et l'arrêt des expulsions, ont défilé dans les rues de Pau en réclamant l'abrogation des lois Pasqua et en scandant : « C'est pas les sans papiers qu'il faut virer, c'est le chômage et la précarité ».

Plusieurs participants portaient des banderoles : « Misère ici, misère ailleurs. Etrangers non responsables. Luttons ensemble » ; « Non aux expulsions ».

COMITÉ PALOIS DU MRAP

Centre Social de la Pépinière

Av. Robert-Schumann - PAU

Solidarité Rep du 10/08/86.

COMITÉ PALOIS DU MRAP
Centre Social de la Pépinière
Av. Robert-Schumann - PAU

SANS PAPIERS: DE PARIS A PAU...



Les manifestants hier soir à Pau. (Photo Jean-Philippe Gionnet, Pyrénées-Presse).

"Soutien aux sans-papiers", "Français immigrés solidarité", "Abrogation des lois Pasqua"... Les banderoles ont fleuri vendredi à 18 h devant la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. Environ 80 personnes ont répondu à l'appel du MRAP, de la Ligue des Droits de l'Homme, SOS-Racisme, UNEF-I.D., pour manifester presque spontanément contre la décision du gouvernement de faire intervenir les forces de l'ordre en l'église Saint-Bernard de Paris.

«Le gouvernement ne fera pas l'économie d'une solution véritablement politique aux problèmes inextricables créés aux étrangers présents sur le territoire français par plus de 20 ans de législations successives aboutissant au blocage des Lois Pasqua», souligne le MRAP.

Des réactions

Le P.C.F. des Pyrénées-Atlantiques. Réagissant à l'évacuation de l'église Saint-Bernard, le Parti Communiste, fédération des Pyrénées-Atlantiques, note :

«Décidément ce qui caractérise ce gouvernement c'est l'arrogance, l'incapacité à traiter les questions de façon humaine et d'être toujours sourd à l'opinion publique.»

«Il est faux de prétendre que l'avis du Conseil d'Etat ne laissait comme issue que l'usage de la violence. Il n'est pas trop tard pour exiger du gouvernement un autre règlement des problèmes dans le respect de la personne humaine et de la dignité.» La Fédération des Pyrénées-Atlantiques du Parti Communiste Français «souhaite que les forces qui peuvent se rassembler en faveur de la négociation et du dialogue se concertent afin de prendre les initiatives nécessaires.»

La C.F.D.T. des Pyrénées-Atlantiques. «La C.F.D.T. condamne l'expulsion des sans papiers de l'église Saint-Bernard. Cet acte est d'autant plus inacceptable que le Premier Ministre avait laissé espérer que le conflit puisse trouver une issue dans la concertation.»

«La C.F.D.T. demande à nouveau instamment au gouvernement de procéder à un examen de la situation des sans papiers. Afin de sortir de l'impasse, la C.F.D.T. souhaite également que le gouvernement fasse appel à une

société française par l'application des Lois Pasqua?»

«Ce gouvernement, après avoir laissé pourrir une fois de plus un dossier délicat, a décidé l'utilisation de la force pour masquer ses faiblesses.»

L'UNEF-I.D. «L'UNEF-I.D. Pau tient à s'indigner de l'attitude inhumaine du gouvernement français dans l'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard. Hier matin, la violence des forces de l'ordre pour déloger les sans papiers et leurs sympathisants montre le vrai visage de ce gouvernement qui, sous des airs de fermeté cynique, donne, encore une fois, une légitimité aux thèses racistes et xénophobes défendues par la droite extrême.»

«La politique de pourrissement adoptée par le gouvernement depuis plus de 5 mois et la violence de l'intervention des forces de l'ordre hier matin ne fait que souligner l'attitude scandaleuse et inhumaine de ce même gouvernement.»

Une motion pour le gouvernement

De son côté, Gaston Priou, conseiller général R.P.R. de Pau, a pris l'initiative d'une motion de soutien au gouvernement (1) :

«Nous approuvons l'attitude du gouvernement français pour l'humanisme et la fermeté dont il a fait preuve dans la délicate affaire des "étrangers sans papiers" rassemblés à l'intérieur de l'église Saint-Bernard à Paris.»

«Nous souhaitons que dans les prochains jours, tout soit mis en œuvre pour que la loi républicaine soit appliquée dans le respect des droits de chacune des personnes concernées.»

«Dès la prochaine session parlementaire, nos députés doivent légiférer afin de modifier des textes qui semblent inopérants aujourd'hui pour traiter certaines situations.»

«Ces textes devront s'harmoniser avec la législation des autres membres de la Communauté Européenne afin que notre pays ne soit plus considéré comme l'extérieur de l'Europe pour les immigrés en situation irrégulière.»

«La France, fidèle à sa tradition, doit demeurer une terre d'asile pour ceux qui sont persécutés dans leur pays; cependant, il n'est plus acceptable qu'ils soient

PAU

17/06/96
Droit de cité

« Papiers, SVP »



Soixante personnes ont manifesté samedi pour « l'abandon immédiat de l'avant-projet Debré et l'abrogation des lois Pasqua » (Photo Pascal Couillaud, « Sud-Ouest »)

■ « Vigilance pour la démocratie », « Le racisme c'est un affront national », « Pour le droit d'asile », « Droit aux soins médicaux »... Plusieurs banderoles ont fleuri devant la préfecture samedi lors du rassemblement à l'appel du MRAP pour « l'abandon immédiat de l'avant-projet Debré et l'abrogation des lois Pasqua ». Toutes les associations locales sensibles à ce genre de problèmes étaient représentées. Sylvano Marian pour le PC et quelques militants de la section paloise du PS dont André Duchateau et Jacques Doussine, étaient également là. En tout soixante personnes.

Ces manifestants ont dénoncé « une Europe qui s'érige de jour en jour davantage en for-

teresse assiégée réduite à voir dans l'étranger la cause de tous les maux ».

Et soudain, Adrien Piboubes (membre de l'association SDF et de l'association Solidarité positive) a soudain crié : « Non aux arrêtés contre les SDF. Labarrère-Pasqua même combat ». Ce qui évidemment a jeté un froid, les jeunes socialistes notamment n'appréciant guère cette sortie. Mais Adrien Piboubes s'en moque. Et la banalisation de ce style d'arrêtés pour lui synonymes d'une volonté d'exclusion le révolte. Ce retraité, militant actif, toujours sur le terrain, estime au contraire primordiale devant être apportée « aux SDF » et par ailleurs « aux malades du sida ».

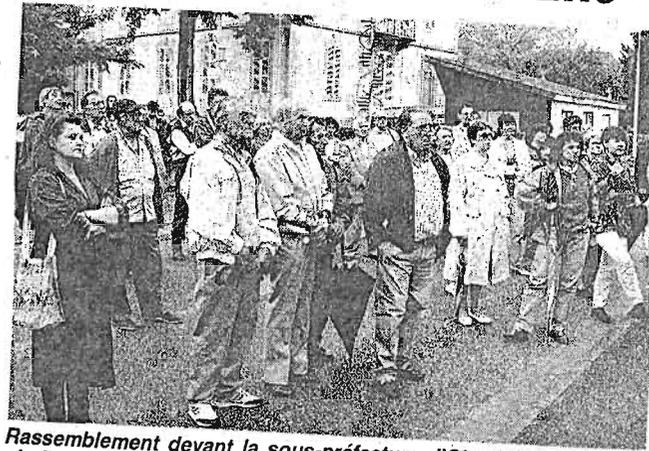
COMITÉ PALOIS DU MRAP
Centre Social de la Pépinière
Av. Robert-Schumann - PAU

29/08/96



Le MRAP proteste. Le comité d'Oloron du Mouvement pour le racisme et l'amitié entre les peuples (MRAP) a organisé un rassemblement devant la sous-préfecture afin de protester contre « l'évacuation brutale des immigrés de l'église Saint-Bernard ». Une délégation a remis une motion au sous-préfet dans laquelle il est notamment demandé « l'abrogation des lois Pasqua » (Photo Bruno Beziat)

Oloron 28/8/96 **LE MRAP** La République des Pyrénées
AVEC LES «SANS-PAPIERS»



Rassemblement devant la sous-préfecture d'Oloron. (Photo Patricia Doassans, Pyrénées-Presse).

COMITÉ PALOIS DU MRAP
Centre Social de la Pépinière
Av. Robert-Schumann - PAU

Reh 17/06/96

60 POUR DEFENDRE LE DROIT D'ASILE



Les associations ont dénoncé les projets prévoyant notamment le fichage systématique des étrangers, la prise d'empreintes... (Photo Alexandre Péré / Pyrénées Presse)

Ils n'étaient guère plus d'une petite soixantaine les manifestants qui ont osé braver samedi au plus fort de l'après-midi la chaleur caniculaire.

Pour eux, nulle météo ne peut entraver un mouvement de protestation contre des lois qu'ils jugent dangereuses pour la démocratie. « Nous dénonçons le gouvernement et tous ceux qui, pour masquer les véritables causes de la crise, banalisent depuis des années les idées d'extrême droite et mettent en œuvre ses projets pour tenter de lui ravir ses électeurs » a notamment dit Jean-Claude Pomarède, président local du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap) en lisant l'appel

national signé par une kyrielle d'organisations. Plus précisément, ce sont les projets prévoyant notamment le fichage systématique des étrangers, la prise d'empreintes... qui sont visés par ces partis et associations. Parmi les appelants palois (1), on notait la participation du responsable fédéral du PCF, Sylvano Marian, et du secrétaire de la section socialiste de Pau, André Duchâteau.

(1) Anaram au Patac, Cap, Cimade, CGT Différences, FCPE, MJS, FSU, LDH, Maison des femmes du Hédas, MDC, Mrap, PCF, Snes, Sortir du fond, SOS racisme, Sud Ptt, Unef, Unef-id, Les Verts.

■ J.-M. F.

COMITÉ PALOIS DU MRAP

Centre Social de la Pépinière
Av. Robert-Schumann - PAU

Sans-papiers

28/8/96 - La République des Pyrénées

MANIF AUJOURD'HUI A PAU

Un rassemblement est organisé ce mercredi 28 août à 18 h devant la préfecture des Pyrénées-Atlantiques à Pau en solidarité avec les sans-papiers.

Les organisations participantes « condamnent fermement l'intervention violente de l'église Saint-Bernard. Aujourd'hui en France, d'autres sans-papiers sont menacés d'expulsion.

Aussi, nous tenons à réaffirmer notre soutien à tous les sans-papiers et exigeons: la régularisation de toutes les situations, l'abrogation des lois Pasqua. »

Un appel à la population a été signé par les organismes suivants: ACI, Anaram au Patac, ASTI, Cimade, C.A.P., Différences, Emmaüs, F.S.U., Ligue des Droits de l'Homme, MRAP, M.J.S., SOS Racisme, Sortir du Fond, UNEF-ID.

De son côté, la CGT qui appelle aussi au rassemblement re-

marque: « En participant à ces manifestations, nous voulons empêcher de nouvelles expulsions, obtenir des régularisations rapides pour l'ensemble des salariés étrangers qui se retrouvent dans des situations illégales du fait des lois Pasqua.

Ce sont les Droits de l'homme qui sont en jeu. »

« La CGT maintient sa condamnation des lois Pasqua, exige leur abrogation.

De multiples faits démontrent qu'en vertu de ces lois, des immigrés en situation régulière deviennent des clandestins, des enfants deviennent expulsables, des couples sont séparés, des salariés perdent leur emploi ainsi que leurs droits à toute couverture sociale. »

« S'appuyant sur ces lois, le gouvernement peut désormais frapper des collègues de travail, des familles proches, des gens que nous

côtoyons tous les jours, avec lesquels nous agissons. »

« Enfin, l'autoritarisme et l'arbitraire qui s'abatent aujourd'hui sur les immigrés peuvent frapper demain tous ceux et toutes celles qui oseraient s'opposer aux décisions du pouvoir. »

« Face à l'intervention violente du pouvoir, nous voulons exprimer notre refus de toute division et créer les conditions du rassemblement de tous les salariés, dans l'unité la plus large. »

Le Parti Communiste Français invite pour sa part tous ceux épris d'idéaux de justice, de liberté, de défense des Droits des être humains, à participer au rassemblement.

« Comme la plupart des associations humanitaires, le Parti Communiste Français exige la suppression des textes Pasqua. »



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 43.14.83.53 - fax : (1) 43.14.83.50

**A l'attention des Membres du
Secrétariat National et des
Membres de la Présidence**

PARIS, le 5 septembre 1996

Chers amis,

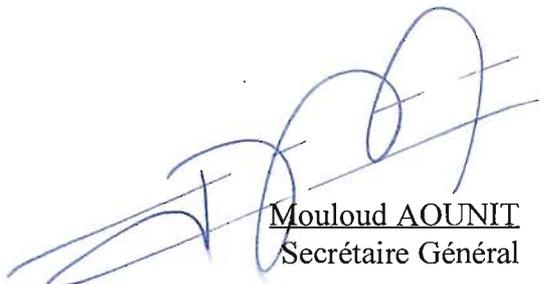
Je vous transmets pour information un projet de plate-forme commune à l'ensemble des associations qui soutiennent les Sans-Papiers (ATMF - Cimade - Droits Devant!! - Emmaüs France - FASTI - GISTI - LDH - MRAP - SAF et le CCFD nouvellement arrivé) pour examen et aval sur le fond par le Secrétariat et la Présidence.

J'attire votre attention sur le fait que le texte de base que nous avons utilisé pour enrichir le projet avait été élaboré par la CIMADE dès le mois de mai et avait, à ce moment, fait l'objet d'un assez large consensus. Il serait donc souhaitable de ne pas chercher à en modifier l'économie générale. De plus, une réunion de ces associations, le mercredi 11 septembre sera consacrée à la mise au point définitive du texte entre l'ensemble des associations.

Pour une meilleure lecture du texte :

- la majeure partie, imprimée en caractères normaux, correspond au projet de la Cimade de mai 1996,
- les passages en italique correspondent au tract des associations du 21 août 1996,
- les passages soulignés correspondent aux premières propositions d'ajouts ou de modifications du MRAP.

Bien Cordialement



Mouloud AOUNIT
Secrétaire Général

PROJET DE PLATE-FORME POLITIQUE COMMUNE DES ASSOCIATIONS DU "G9 + 1"
(propositions du MRAP sur la base du projet élaboré en mai par la Cimade
et d'autres prises de position des associations suite à la réunion du "G9" du 4-09-96)

**Des papiers pour les sans-papiers !
Pour une autre politique d'immigration !**

A Paris, depuis le mois de mars 1996, les "sans-papiers de Saint-Ambroise/Saint-Bernard" persistent dans leur lutte pour obtenir le droit de vivre "avec des papiers" en France. A travers la France, ils ont entraîné le développement de mouvements de revendication semblables qui ne peuvent manquer de s'étendre à l'avenir. En effet, les sans-papiers de Saint-Bernard ont prouvé l'importance de mener par eux-mêmes, avec leurs propres moyens et sur la base de leur propres stratégies, un véritable combat politique (tract des associations du 21-08-96).

Leur longue lutte, à travers les pires aléas et les brutales fins de non-recevoir du gouvernement, a permis de poser publiquement la question, trop longtemps éludée par la classe politique, des effets pervers de 25 ans de législations supposées fermer les frontières (tract des associations du 21-08-96).

Nullement clandestins, ces sans-papiers, comme des milliers d'autres étrangers, sont des étrangers auxquels la France s'obstine à refuser toute possibilité de vivre normalement sur notre sol alors qu'ils y ont, certains depuis des années, leurs principales attaches.

Ces situations intolérables sont la conséquence de politiques qui, reposant depuis plus de 10 ans sur la pensée unique/le mythe de la fermeture des frontières et de l'arrêt de l'immigration/immigration zéro, ont additionné les législations restrictives et répressives.

Irréalistes, ces politiques sont à tout le moins inefficaces et beaucoup plus dangereuses : loin de faire reculer en France le chômage et les exclusions sociales, elles utilisent l'étranger comme bouc-émissaire pour mieux occulter l'impuissance de la classe politique et son refus/ absence de volonté d'aborder les causes réelles de la misère et de l'inégalité sociale en France et entre les nations ; loin d'apaiser les tensions, elles génèrent et accroissent les (...) injustices ; loin d'intégrer, elles marginalisent et excluent de toute vie normale des dizaines de milliers de personnes ; loin de défendre la démocratie, elles en sapent les fondements en stigmatisant et en criminalisant les étrangers, les réfugiés et tous ceux qui en sont proches.

**Il faut prendre acte de cette impasse, mettre un terme à cette dérive xénophobe
et changer de cap.**

Les associations soussignées appellent tous les acteurs de la vie sociale, syndicale, politique à se mobiliser pour que soit élaborée une nouvelle politique en matière d'immigration, plus ouverte, plus conforme aux traditions de la France, fondée d'abord sur le respect des principes de justice sociale et d'égalité des droits qui sont au coeur de toute démocratie.

Une telle politique doit aussi viser à apporter des solutions politiques aux problèmes mondiaux qui jettent contre leur gré des réfugiés politiques et économiques sur les routes de l'exil.

Dans l'immédiat, les sans-papiers de Saint-Bernard et tous ceux qui revendiquent le droit de vivre dignement en France doivent être entendus.

Les organisations soussignées demandent la régularisation, dans les plus brefs délais, de tous les sans-papiers victimes :

– **des atteintes au droit de vivre en famille**

Parents d'enfants français ; conjoints ou concubins de français ; conjoints d'un étranger en situation régulière ; jeunes entrés hors procédure de regroupement familial ; parents d'enfants nés en France ; personnes ayant un proche parent résidant en France,

– **des atteintes au droit d'asile**

déboutés du droit d'asile entrés en France avant le 1er janvier 1993 ; déboutés et exilés dont le retour au pays comporterait des risques pour leur vie ou leur liberté,

– **des exclusions suscitées par la réglementation**

étudiants en cours d'études reconnues ; étrangers atteints d'une pathologie nécessitant la poursuite d'un traitement médical ; étrangers ayant une bonne insertion dans la société française ou justifiant d'une relation de travail ; étrangers auxquels le titre de séjour n'a pas été renouvelé faute de domicile.



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

siège : 89, rue oberkamp - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 43.14.83.53 - fax : (1) 43.14.83.50

SANS-PAPIERS DE SAINT-BERNARD : NON AU POUVOIR DISCRETIONNAIRE OUI A LA NEGOCIATION

Depuis près de 6 mois, les sans-papiers en lutte revendiquent le respect de droits et libertés fondamentales de la personne.

La réponse des pouvoirs publics est à ce jour la réponse de la force brutale.

Alors que depuis près de 6 mois, les demandes de dialogue et de négociation formulées par les sans-papiers, le collège des médiateurs et les associations sont restées lettre morte, nous venons d'apprendre que 24 régularisations, s'ajoutant aux 49 de juin et aux 49 décidées au lendemain de l'expulsion de l'église Saint-Bernard, ont été annoncées par le ministre de l'Intérieur à Jean KAHN, président de la CNCDH.

Le MRAP ne peut que se féliciter de ces régularisations dont il tient à tirer quelques enseignements :

- la situation des sans-papiers était donc de longue date déjà régularisable dès lors qu'aujourd'hui des critères ont été reconnus valables pour leur accorder des papiers,
- cette régularisation met en relief le règne du discrétionnaire en matière de droits et libertés fondamentales, ce qui est inacceptable,
- les scènes de violence brutale qui ont gravement froissé l'image de la France auraient donc pû être évitées.

Le MRAP réaffirme la nécessité d'une négociation sur la base des critères proposés par les médiateurs pour la régularisation des sans-papiers de Saint-Bernard et de l'ensemble de ceux et celles qui se trouvent dans des situations semblables.

Paris, le 5 septembre 1996



MANIFESTATION DU 05/09/96 - Si vous souhaitez être informé(e) des activités du MRAP

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

.....

Talon à retourner au MRAP - 89, rue Oberkamp - 75011 PARIS

Des associations et organisations du XX^e agissent ensemble contre les exclusions

LUTTER

Une fois de plus

Le Pen a déversé sa bile. Après la manifestation de haine à Marseille, il déclare qu'il y a "inégalité entre les races".

La notion de race n'est pas pertinente, cette contre-vérité scientifique n'a qu'un but : diviser pour mieux régner, diviser les travailleurs immigrés et les travailleurs français après avoir divisé les hommes et les femmes et les travailleurs et les chômeurs.

Aujourd'hui le FN prospère et engrange sur le fumier de la crise sociale qui a laminé des millions d'hommes et de femmes, relégués au rang de citoyens sans droits, sans espoir ni devenir. Ces

déclarations maintenant ouvertement fascistes ne trouveront une riposte que dans des vrais solutions de gauche à la crise, de solutions remettant radicalement en cause la loi du fric et la société libérale. Il y a urgence.■

une nouvelle politique pour les immigrés

A Paris, depuis le 18 mars 1996, les sans-papiers de Saint Ambroise/Saint Bernard persistent dans leur lutte pour obtenir le droit de vivre "avec des papiers". A travers la France, ils ont entraîné le développement par leurs propres moyens de mouvements de revendications semblables.

La longue lutte des sans-papiers à travers les pires aléas et les brutales fins de non recevoir du gouvernement pose publiquement la question des effets de 25 ans de législation supposée fermer les frontières.

Ces politiques, reposant sur la pensée unique de la fermeture des frontières et le mythe de l'immigration zéro, sont à tout le moins efficaces et, bien plus encore, dangereuses.

Elles utilisent l'étranger comme bouc émissaire pour occulter l'absence de volonté politique d'aborder les causes réelles de la misère et de l'inégalité sociale en France et entre les nations. Elles favorisent le travail illégal.

Elles génèrent et accroissent les inégalités sociales et les injustices.

Elles sapent les fondements de la démocratie en stigmatisant et fragilisant les populations en situation régulière et les Français d'origine étrangère.

Ensemble dans le XX^e s'associe à toutes les démarches appelant les acteurs de la vie sociale, syndicale et politique à une large réflexion pour l'élaboration d'une nouvelle politique en matière d'immigration, ouverte et fondée d'abord sur le respect des principes de justice sociale, d'égalité des droits et de libre circulation. Une telle politique doit aussi viser à apporter des solutions aux problèmes mondiaux qui jettent contre leur gré les réfugiés politiques et économiques sur les routes de l'exil. Elle doit mettre en place une coopération qui prenne en compte des solutions de redistribution des richesses plus proches des réalités des populations concernées.■

L'agence Im'média organise une projection de film et un débat sur la lutte des sans-papiers. Vendredi 27 septembre à 20 heures au Relais Ménilmontant, 85 bis rue de Ménilmontant (XXe).

Régularisation des sans-papiers en lutte

La manifestation de samedi exigera la régularisation de tous les sans-papiers victimes :

- des atteintes au droit de vivre en famille qui concernent les parents d'enfants français, les parents d'enfants nés en France, les personnes ayant un proche parent résident en France, les conjoints et concubins de français, les conjoints d'un étranger en situation régulière, les jeunes

entrés en France en dehors des procédures de regroupement familial.

- des atteintes au droit d'asile qui concernent les déboutés du droit d'asile entrés en France avant le premier janvier 1993 et les déboutés et exilés dont le retour dans le pays d'origine comporte des risques pour leur vie ou leur liberté.

- des exclusions suscitées par la réglementation et les pratiques administratives qui concernent les

étudiants en cours d'études reconnus, les étrangers atteints d'une pathologie exigeant la continuité des soins médicaux, les étrangers ayant une bonne insertion dans la société française ou justifiant d'une relation de travail, les étrangers auxquels le titre de séjour n'a pas été renouvelé faute de domicile et des victimes de la double peine (prison assortie d'une mesure d'éloignement).■

manifestation nationale

**pour la régularisation des sans-papiers en lutte
pour l'arrêt des expulsions
pour l'abrogation des lois Pasqua-Méhaignerie
pour exprimer la solidarité Français-Immigrés**

samedi 28 septembre

**rendez-vous à 14h.
devant la Mairie du XX^e**

6 place Gambetta

**Le cortège rejoindra la manifestation nationale
place de la République à 15h.**

Ce bulletin n'a pas d'autre ambition que d'apporter un éclairage commun dans des domaines où l'agression de cette société contre les individus est manifeste, où l'injustice règne et où il n'y a pas d'autre issue que dans un rassemblement actif et solidaire de tous ceux qui refusent de se voir imposer un "ordre" incompatible avec la liberté et le bonheur des individus. *Alternative libertaire XX^e, Arev XX^e, ASTI XX^e, CAP XX^e, Union Locale CGT XX^e, LCR XX^e, MRAP XX^e/XX^e, PCF XX^e, Ras-le front XX^e, Sud Education XX^e, SNUipp XX^e, Les Verts XX^e*